

Public Hearing

Audience publique

Commissioners / Commissaires

The Honourable / L'honorable J. Michael MacDonald,
Chair / Président

Leanne J. Fitch (Ret. Police Chief, M.O.M)

Dr. Kim Stanton

VOLUME 39

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Best Western Truro Glengarry
150 Willow Street
Truro, Nova Scotia

Tuesday, June 21, 2022

Tenue à :

Best Western Truro Glengarry
150, rue Willow
Truro, Nouvelle-Écosse

Mardi, le 21 juin 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

www.irri.net
(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Me Gillian Hnatiw	Commission Counsel / Conseillère de la commission
Me Emily Hill	Commission Counsel / Conseillère de la commission
Me Jamie VanWart	Commission Counsel / Conseiller de la commission
Me Joshua Bryson	Counsel / Conseiller
Me Thomas Macdonald	Counsel / Conseiller
Me Michael Scott	Counsel / Conseiller
Me Linda Hupman	Counsel / Conseillère

III
Table of Content / Table des matières

	PAGE
INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENTAUX: SERVICES ET SOUTIEN POUR LES FAMILLES, LES SURVIVANTS ET LES COMMUNAUTÉS	2
Présentation par Me Gillian Hnatiw	2
GEND WAYNE BENT, Sous affirmation solennelle	15
Interrogatoire en-chef par Me Emily Hill	15
Contre-interrogatoire par Me Joshua Bryson	43
Contre-interrogatoire par Me Tom Macdonald	47
Contre-interrogatoire par Me Michael Scott	55
Contre-interrogatoire par Me Linda Hupman	70
INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENTAUX: COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA GRC ET DU GOUVERNEMENT, APRÈS LES PERTES MASSIVES	80
Présentation par Me Gillian Hnatiw	80

IV
Exhibit List / Liste des pièces

No	DESCRIPTION	PAGE
2346	(COMM0059120) Documents fondamentaux « Services et soutien pour les familles, les survivants et les communautés », incluant tous documents sources cités dans le document	2
2347	Message texto du Gend. Wayne Bent	73
2460	(COMM0058879) Cartable de politique de la GRC Volume 1	79
2461	(COMM0058880) Cartable de politique de la GRC Volume 2	79
2462	(COMM0058881) Cartable de politique de la GRC Volume 3	80
2463	(COMM0058881) Cartable de politique de la GRC Volume 4	80
2464	Document fondamental intitulé : Communication publique de la GRC et du gouvernement, après les pertes massives	80

Truro, Nova Scotia

--- L'audience débute le mardi 21 juin 2022 à 9 h 33

GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Bonjour. Cette séance de la Commission des pertes massives est ouverte en présence des commissaires Michael McDonald, Leanne Fitch et Kim Stanton.

COMMISSAIRE FITCH: Bonjour et merci. C'est difficile de commencer ce matin sans mes notes d'allocution.

Merci bien, Monsieur le commissaire MacDonald.

Bonjour et bienvenue. C'est la Journée nationale des peuples autochtones et nous vous rejoignons de Mi'kma'ki, le territoire ancestral et non cédé du peuple Mi'kmaq, et prendre un moment en notre compagnie de se rappeler de ceux qui ont... dont la vie a été enlevée, ceux qui ont été blessés, leurs familles, et tous ceux qui ont été touchés par les pertes massives en avril 2020 en Nouvelle-Écosse.

Hier, on a appris au sujet de la façon dont les familles ont obtenu des renseignements au sujet de leurs proches pendant et après les pertes massives et comment l'avis de décès des plus proches parents, comment ça fonctionne. Là, on va apprendre au sujet des communications et les soutiens.

Les avocats présenteront deux documents fondamentaux, notamment sur le soutien offert aux familles et aux collectivités, et l'autre sur les déclarations publiques faites par la GRC pendant les journées à suivre... qui ont suivi les 18 et 19 avril 2020. On parlera également au gendarme Bent sur... en tant qu'agent de liaison qui a fait des avis de décès aux plus proches parents ainsi que ses vérifications de Cobequid Court en avril 2020.

Comme nous continuons d'entendre des renseignements difficiles, rappelez-vous qu'il y a une équipe sur la santé mentale ici sur les lieux. Vous pouvez rejoindre également des fournisseurs sur notre site web à tout moment.

Je demanderais à l'avocate de la Commission, Gillian Hnatiw, à commencer. Je lui demanderais de commencer.

1 **--- INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENTAUX: SERVICES ET SOUTIEN**
2 **POUR LES FAMILLES, LES SURVIVANTS ET LES COMMUNAUTÉS**

3 **--- PRÉSENTATION PAR Me GILLIAN HNATIW :**

4 **Me GILLIAN HNATIW:** Bonjour, Monsieur et Mesdames les
5 Commissaires, participants et participantes, avocats, avocates, membres des médias et
6 membres du public.

7 Je m'appelle Gillian Hnatiw, je suis membre de l'équipe juridique,
8 l'équipe des avocats de la Commission.

9 Je vais commencer en demandant à Madame la registraire de bien
10 identifier comme pièce le document fondamental intitulé « Services et soutien pour les
11 familles, les survivants et les communautés ». Je demanderais d'identifier tous les
12 documents sources cités dans le document.

13 **--- PIÈCE No. 2346:**

14 (COMM0059120) Documents fondamentaux « Services et
15 soutien pour les familles, les survivants et les communautés
16 », incluant tous documents sources cités dans le document

17 **Me GILLIAN HNATIW:** Dans le dossier, pour vous tous, j'indique
18 qu'il y a deux erreurs dans les citations du document que nous venons d'identifier et je
19 veux vous indiquer que le septième point sous le paragraphe 20 devrait lire
20 COMM53501 plutôt que 53502, et de façon semblable, dans le paragraphe 49, ça
21 devrait lire COMM562205 au lieu de 56206.

22 Alors, ayant réglé cette question administrative, je vais commencer
23 ma présentation du document d'aujourd'hui.

24 Ce document a été préparé de concert, lié à la partie du mandat de
25 la Commission qui dirige la Commission d'examiner des enjeux associés aux
26 renseignements et au soutien fournis aux familles des victimes, les citoyens touchés,
27 les membres des services de police et la collectivité. Ça présente un survol des
28 services de soutien offerts par les gouvernements, les services des soins... des

1 systèmes de santé, les groupes communautaires aux familles, aux survivants, les
2 premiers intervenants et les services de première ligne, et les familles touchées par les
3 pertes massives.

4 Les renseignements dans ce document, c'est un grand aperçu, ce
5 n'est qu'une partie du récit. La Commission a également obtenu beaucoup de
6 renseignements au sujet des soutiens disponibles, soutien dont on avait besoin, et
7 peut-être le soutien qui n'y était pas dans ces séances en petits groupes, des
8 interventions du public comme dans la partie du... partagées de votre expérience et les
9 entretiens. Ce travail-là est en cours et... ce travail-là est toujours en cours.

10 Alors, je vais faire un survol en regardant l'encadrement des
11 services du gouvernement qui étaient disponibles aux collectivités touchées et aux
12 individus suite aux pertes massives.

13 Trois instances provinciales séparées étaient impliquées : la Régie
14 de la santé en Nouvelle-Écosse, Services aux victimes de la Nouvelle-Écosse, qui
15 tombe sous l'égide du ministère de la Justice, et le Service du médecin légiste de
16 Nouvelle-Écosse.

17 En commençant en regardant la Régie de santé de la Nouvelle-
18 Écosse, il s'agit de la régie provinciale qui gère, qui fait fonctionner les hôpitaux, les
19 centres de soins de santé et les soins de santé à la base de la collectivité et les
20 programmes de bien-être à travers la Nouvelle-Écosse.

21 Immédiatement suite aux personnellement, la Régie de la santé de
22 la Nouvelle-Écosse a reconnu devoir intervenir et celui-ci a développé... celle-ci a
23 développé un plan à trois phases pour aborder les besoins en matière de santé et de
24 bien-être. Il y avait une phase immédiate pour fournir des interventions à haute priorité
25 sur le terrain.

26 Alors, le 19 avril 2020, la Régie de santé de la Nouvelle-Écosse a
27 déployé son équipe d'intervention en cas de crise au centre de soins à Colchester East
28 Hants et il y avait cinq bénévoles et un psychologue disponible sur le terrain.

1 Également, ils commençaient à faire la promotion de façon immédiate de la ligne
2 d'écoute téléphonique provinciale sur la santé mentale et dépendances.

3 Le 20 avril, la Régie de la santé, de concert avec les commissions
4 scolaires locales, ont arrangé d'utiliser la messagerie SwiftReach pour envoyer des
5 messages automatisés pour appeler les parents sur comment obtenir du soutien s'ils en
6 avaient besoin. Ils ont également établi un partenariat avec la IWK pour fournir du
7 soutien en cas de crise virtuel et ils ont mis en œuvre des programmes d'aide aux
8 premiers intervenants. Tous ces différents programmes et les détails rattachés sont
9 détaillés dans le document fondamental.

10 Alors, comme partie de leur plan à moyen et à long terme, la Régie
11 de santé a également développé des webinaires pour le grand public, on mettait
12 l'emphase sur l'adaptation et la résilience et ensuite sur le développement de guides et
13 autres ressources qui seraient distribués par les services aux victimes du ministère de
14 la Justice.

15 Les services aux victimes. Encore une fois, c'est sous l'égide du
16 ministère de la Justice, c'était la deuxième grande instance provinciale qui était
17 impliquée dans le déploiement de ressources suite aux pertes... aux événements des
18 pertes massives. La section des services aux victimes du ministère de la Justice
19 d'habitude fournit des soutiens aux gens qui vivent des procédures dans les tribunaux,
20 notamment dans la section criminelle, mais ils ont déployé rapidement pour fournir des
21 soutiens dans les suites immédiates des pertes massives de deux façons principales
22 qu'ils travaillaient de concert, les uns dans l'autre.

23 Tout d'abord, ils ont établi ce qu'on a connu comme des centres de
24 navigation de soutien dans quatre des communautés touchées, notamment Portapique,
25 Debert, Shubenacadie et Wentworth. Le personnel dans ces centres était disponible afin
26 de brancher les familles et les membres des collectivités qui ont été touchées par les
27 pertes massives avec des services et des soutiens en matière de santé mentale.

28 Il est utile de se rappeler que cela se déployait dans les débuts de

1 la COVID où il y avait un mandat de se mettre à l'abri sur place pour toute la province et
2 c'était vraiment un grand défi pour toute personne de se rassembler – en fait, du tout.
3 Alors, les centres de navigation de soutien établis pour... en fonction de rendez-vous,
4 mais ils avaient... ils ont également accueilli les gens qui rentraient dans la porte.
5 C'était un endroit pour fournir des... un endroit pour les familles et les personnes
6 touchées d'obtenir des ressources. Ils ont travaillé pour obtenir des relations avec les
7 individus les plus touchés et pour aider à respecter leurs besoins. C'était un service qui
8 a été organisé rapidement, qui a dû s'adapter et d'adapter la partie des ressources
9 existantes dans le contexte de ce qui se déroulait en ce qui avait trait aux pertes
10 massives et sur... et au niveau de la crise sanitaire de la COVID-19.

11 Pour faire savoir aux résidents locaux que ces centres existaient,
12 on a envoyé des cartes à tous les foyers dans les collectivités touchées pour leur faire
13 savoir des soutiens disponibles. On encourageait les rendez-vous, mais ce n'était pas
14 nécessaire. Ils ont également fait que le service soit disponible à distance, soit au
15 téléphone, soit via courriel. Le personnel des services aux victimes ont travaillé pour
16 établir des relations avec plusieurs des personnes les plus touchées et ces relations-là
17 continuent jusqu'à ce jour, en fait. Alors, les centres eux-mêmes ont été fermés, le
18 dernier a été fermé le 8 janvier 2021, en fait, parce qu'il... on n'y avait plus d'accès
19 physique. Les relations qu'ils avaient élaborées ont pu continuer de différentes façons.

20 La deuxième grande... plus grande initiative lancée par les services
21 aux victimes, c'était l'accès au programme de counselling des victimes du crime...
22 d'actes criminels. C'était un service qui existe actuellement, qui est d'habitude offert aux
23 victimes et aux familles d'actes criminels, c'est conçu pour fournir un financement à
24 court terme pour du counselling sous forme d'un montant approuvé pour rentrer dans la
25 collectivité et embaucher un conseiller privé qui comble les besoins dans une section de
26 la collectivité. C'est ce qui est conçu... c'est pour fournir des soins de façon opportune
27 et pallier aux effets des crimes.

28 Il y a des dépliants qui ont été distribués aux familles et à d'autres

1 personnes touchées; une fois approuvés pour le financement, ils sont également fournis
2 avec une liste des conseillers qui peuvent offrir leurs services dans la région.
3 D'habitude, les montants accordés, c'était de 4 000 \$ pour des membres de la famille
4 immédiate et 2 000 pour les autres avec d'autres financements décernés au cas par
5 cas. Le frais maximal est de 85 \$ par heure. On a reçu des rétroactions des familles et
6 de d'autres personnes comme quoi, pour certains, ce programme-là était très utile et ça
7 leur a permis d'accéder au counselling très rapidement. D'autres ont peiné à trouver un
8 conseiller dans leur région qui accepte des patients ou qui accepterait un nouveau
9 patient au tarif fourni, ce qui les mettait dans une... parfois, ils devaient payer la
10 différence eux-mêmes. Alors, nous avons reçu des rétroactions au niveau de l'efficacité
11 dans son ensemble de services, mais il a été déployé rapidement et, dans une certaine
12 mesure, ç'a comblé le besoin.

13 Jusqu'à date, les services aux victimes ont ouvert 189 dossiers en
14 ce qui a trait aux pertes massives et ils ont décerné environ un demi-million de dollars
15 en financement, et seulement un quart de ce montant-là a été utilisé.

16 La troisième instance gouvernementale qui est impliquée dans
17 l'intervention suite aux pertes massives était bien sûr le système du service du médecin
18 légiste. Dans des circonstances plus normales bien sûr, il établit une liaison directe
19 avec la famille, fournit des renseignements continus dans les rapports d'autopsie finale.

20 Ici, comme on l'a souvent vu, lorsqu'il y a une enquête criminelle en
21 cours, le bureau du médecin légiste de la GRC a demandé à la GRC de ne pas
22 divulguer des renseignements dans les rapports d'autopsie finale aux familles, mais une
23 fois que la permission du Groupe des crimes majeurs a été accordée, les familles ont...
24 la cause du décès a été divulguée aux plus proches parents et les familles ont reçu des
25 directives sur comment recevoir une copie du rapport final d'autopsie.

26 Encore une fois, plusieurs familles ont signalé que le Bureau du
27 médecin légiste était utile et serviable dans leurs interactions. On a également entendu
28 parle de familles, de certaines familles qui avaient de la difficulté à accéder aux

1 renseignements dont ils avaient besoin quand ils avaient besoin. Alors, je sais que les
2 interactions avec les bureaux de la section du médecin légiste et les familles continuent
3 de chercher des réponses à des questions plus intimes au sujet de leurs proches
4 décédés.

5 En plus des services disponibles au public dans son... de façon
6 générale, et aux familles les plus touchées, y avait également des services pour les
7 travailleurs de première ligne et les premiers intervenants. Comme nous l'avons
8 entendu pendant semaines et moi, sont parmi ceux qui ont été les plus touchés par les
9 pertes massives. Certains groupes des premiers intervenants avaient des services très
10 spécifiques, des soutiens par l'entremise de leurs employeurs. D'autres avaient des
11 soutiens par l'entremise des gouvernements et d'autres agences externes.

12 Nous avons... dans le cadre de notre travail, nous avons découvert
13 que les soutiens et services qui étaient disponibles aux divers groupes de premiers
14 intervenants étaient pas mal différents des uns, les autres. C'était selon les
15 circonstances de leur emploi; s'ils étaient employés à temps plein, s'ils étaient
16 syndicalisés ou non syndicalisés, s'ils étaient des bénévoles. Également, les soutiens,
17 services offerts par l'employeur.

18 Comme nous l'avons déjà entendu, notamment des paramédicaux
19 la semaine dernière, il y a toute une gamme d'expériences. Il y avait certains éléments
20 communs parmi les soutiens offerts à tous les premiers intervenants. L'une d'entre
21 elles, c'est que la Régie de santé de Nouvelle-Écosse a mis en œuvre l'aide aux
22 premiers intervenants, qui a offert accès 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à des lignes
23 d'assistances téléphoniques et des services de soutien aux premiers intervenants. Ce
24 qui comprenait l'EHS, la police municipale, les services des pompiers et leur famille.

25 Les preneurs d'appel du programme déterminaient si l'appelant
26 avait été touché par la perte massive. Là, un fournisseur de soins de santé offrira de
27 l'aide pour brancher l'appelant à... aux services de soutien de counseling appropriés
28 ainsi que des services de soutien... suivi, si nécessaire. Alors c'était vraiment un

1 service de navigation et de renvoi vers les services médicaux.

2 Il y avait des services de soutien disponibles aux membres de la
3 GRC. 271 membres de la GRC qui étaient directement impliqués dans la GRC ayant
4 des suivis des services de soutiens des pairs a été rendu disponible et il y avait
5 plusieurs séances de débriefage après... suite à l'incident critique, ont été tenus en
6 vertu des protocoles de la GRC. En plus de cela, plusieurs membres, environ 70, ont
7 accédé à une forme de congés de maladie d'une longueur variable dans les semaines
8 et les mois qui ont suivis les pertes massives.

9 En raison de cela, d'autres membres ont été déployés de Ottawa et
10 Québec, par la Nouvelle-Écosse, un (inintelligible) qui variait de deux semaines. Les
11 divisions de l'Ontario et du Québec ont envoyé 60 agents de polices pour les premiers
12 deux semaines qui ont suivi les pertes massives. Et cela a été réduit à 12 agents de
13 police supplémentaires quatre mois plus tard. Plusieurs informations... séances
14 d'informations virtuelles de bien-être ont été tenues pour les agents de la GRC par des
15 (inintelligible) *Nice speech*, notamment et également via Anciens Combattants Canada
16 et Indemnisation pour travailleurs blessés.

17 Wounded Canada a mené le programme virtuel Wounder Kids
18 gratuitement pour les enfants des employés impliqués dans (Inintelligible) Wong. La
19 capacité de la clinique des blessures de situations opérationnelles a été augmentée
20 pour fournir des soutiens de (inintelligible) de santé mentale accélérée aux membres de
21 la GRC aux familles. Il y avait également un centre à Farrington disponible pour fournir
22 des soutiens de santé mentale accélérés aux membres de la GRC et leur famille. Il y
23 avait également un centre à Farrington qui était disponible pour fournir d'autres
24 soutiens.

25 D'autres groupes de premiers intervenants... La Commission, dans
26 son travail, a également appelé au sujet d'autres soutiens disponibles à d'autres
27 soutiens disponibles, à d'autres groupes de premiers intervenants. C'est vraiment de,
28 aider les personnes qui aident.

1 C'est quand je vous ai parlé de (inintelligible), de services aux
2 victimes qui ont déployé son personnel dans les collectivités pour organiser des centres
3 d'accompagnement et pour commencer à aider aux familles. Ces travailleurs-là, parfois,
4 avaient besoin de soutien aussi. Alors, par exemple, y avait des cercles de
5 rétablissement qui ont été organisés pour l'équipe de (inintelligible) des services aux
6 victimes de ministère de la Justice et leur gestionnaire. Mais également accès aux
7 programmes d'aide aux employés et à leur famille. Leur supérieur hiérarchique direct a
8 également fait des contrôles de bien-être à l'interne au niveau de leur personnel de
9 façon régulière.

10 Les gens se sont pressés d'aider les gens rapidement, suite aux
11 pertes massives. On regarde les répercussions et les impacts sur eux et sur les gens
12 qui les soutiennent. Situation semblable avec le Centre de soin de Colchester East
13 Hants en Nouvelle-Écosse développait déjà quelque chose en (inintelligible) de services
14 Campus, dans le contexte de la Covid, pour soutenir les travailleurs des soins de santé
15 de première ligne, en matière d'intervention en cas de Covid, pour fournir des soutiens
16 au personnel de la Régie de la santé impliqué dans les pertes massives.

17 Le 22, 23 et 24 avril, le clinicien qui s'est spécialisé en traumatisme
18 était sur les lieux au Centre hospitalier de Colchester East Hants, disponible pour
19 entendre le personnel de façon individuelle ou en petits groupes. Également des
20 soutiens offerts aux employés de la VON. Nous savons que Heather O'Brien
21 (inintelligible) des employés de la VON et que Kristen Beaton était en route pour voir un
22 client, lorsqu'elle est décédée. Alors l'Ordre victorienne des infirmières a rendu des
23 conseillers du programme d'aide au personnel disponible pour fournir des soutiens.

24 Comme je l'ai mentionné tout au cours de ma présentation, mais là
25 on le voit dans la diapo, malgré les meilleurs des intentions, plusieurs de ces services-là
26 ont été organisés en réaction à une tragédie tout à fait horrifiante, où ils ont été adaptés
27 de quelque chose qui existait auparavant, et c'est imparfait. Et ça ne surprend... aucune
28 surprise, finalement.

1 Certains des défis, notamment... comprennent que les familles qui
2 nous disent qu'ils ont éprouvé des difficultés à accéder aux services de counseling,
3 même s'ils ont reçu du financement pour des services de counseling. On nous a fait
4 savoir que parfois que la liste fournie par les services aux victimes était désuète et que
5 ça pouvait poser défi pour trouver un conseiller dans leur région. On a entendu que le
6 tarif de 85 \$ par séance n'était pas à la hauteur des prix du marché et que c'était parfois
7 difficile pour eux d'accéder à ces services-là, grâce à cela.

8 Dans les collectivités, dans son sens plus large, y a plusieurs
9 témoins qui nous ont dit qu'il y a toujours des lacunes au niveau des soutiens
10 disponibles. Ou qu'ils n'étaient pas au courant des soutiens disponibles. Malgré le fait...
11 les cartes qui ont été envoyées à tous les foyers, certaines personnes ont signalé qu'ils
12 n'ont pas reçu les cartes et qui n'ont pas compris que le centre d'accompagnement est
13 à leur... était à leur intention.

14 Avec la GRC, nous avons entendu certains membres exprimer,
15 notamment leur témoignage devant la Commission, qu'il y avait d'autres soutiens qui
16 aurait pu leur être disponibles, notamment pour gérer et s'adapter au stress, suite
17 directement suite aux interventions... à leur intervention dans le cadre des pertes
18 massives, le chef des pompiers Miuse et chef des pompiers adjoint Carly ont dit qu'en
19 tant que pompiers bénévoles, on ne leur a offert aucun soutien. En fait, ça a pris une
20 année après les événements des pertes massives pour qu'ils en reçoivent. Et
21 finalement, la Commission a mené des entretiens avec des membres du personnel de
22 HS ainsi que des membres des soins de santé de Colchester East Hants, qui
23 continuent d'avoir besoin de soutien et qui continuent de connaître des effets nuisibles,
24 qui ne sont pas abordés, un an et demi plus tard.

25 Le document fondamental parle de certains détails de soutien qui
26 ont été recherchés par certains membres de famille. Des soutiens qui ont été fournis et
27 du soutien dont on a encore besoin. Je n'ai pas l'intention de couvrir tous ces détails-là
28 dans ma présentation ce matin. Je vais quand même m'arrêter pour reconnaître qu'en

1 plus des détails établis dans les documents fondamentaux, certaines familles ont choisi
2 de partager leur expérience et certaines familles ont choisi de ne pas partager leur
3 expérience. Et certaines familles ont choisi de garder certaines de leur... ce qu'ils ont
4 vécu pour eux-mêmes. On veut reconnaître les nombreux membres de famille qui
5 continuent de faire le deuil de leurs êtres qui leur sont proches et de reconnaître que le
6 document... les informations dans le document étaient incomplets et toujours en cours.
7 Le récit est en cours et le besoin de soutien est en cours.

8 Alors la Commission va continuer de travailler pour entendre ces
9 voix-là de différentes façons.

10 Bien que je vais pas passer par les détails, mais je vais résumer
11 l'ensemble des tâches qui ont été complétées pour les familles en premier lieu. Elles
12 ont été accomplies par l'agent de liaison. Toutes les familles, à l'exception des familles
13 de Stevenson et Morrison, le gendarme Chad Morrison ont travaillé avec le gendarme
14 le gendarme Wayne, que peut-être on va entendre... écouter un peu plus tard dans la
15 matinée, le gendarme Baynes, en coopération avec le service de soutien aux victimes a
16 travaillé sur le... en première ligne pour fournir les informations et le soutien aux
17 familles, depuis le 19 avril et après, certaines de ses tâches, entre autres, il était
18 question de prendre attache avec les familles pour savoir si elles voulaient, ou étaient
19 prêtes à recevoir des condoléances de la part de personnes qui voulaient entrer en
20 contact avec eux.

21 Aussi, il était question de mise à jour par rapport à l'enquête et ils
22 ont essayé et ont essayé... les ont tenues informés des mises à jour et de toutes autres
23 informations qui avaient rapport avec l'enquête, avant que ce soit publié dans les
24 médias. L'objectif étant toujours pour les familles, pour apprendre toutes mises à jour,
25 avant de l'apprendre le soir dans les informations.

26 Les agents pour la liaison pour la famille ont travaillé aussi avec la
27 Croix-Rouge, pour distribuer des dons et des choses de la part du grand public. Aussi,
28 bien sûr, pour ce qui est de panser les blessures de Portapique par des drapeaux

1 rouges, qui étaient utilisés par... qui étaient servis pour rappeler à toute la communauté
2 ce qui s'était passé là-bas.

3 Donc, je pense que vous allez en savoir plus cet après-midi.

4 En plus des services qui étaient fournis, à un niveau plus haut, les
5 officiers, les agents de liaison avec les familles ont souvent travaillé avec des
6 personnes des familles pour faire des choses comme nettoyer, la restitution des biens,
7 des effets personnels. Les aider à faire appel à des compagnies de nettoyage, de
8 service une fois que les lieux des crimes ont été restitués aux familles. Aussi, leur
9 fournir les documents des médecins légistes et aussi essayer de les tenir informés des
10 procédures. Encore une fois, ces services de soutien ont été fournis et ont mis à
11 contribution aussi les médecins légistes.

12 Y a beaucoup de diapos, mais aussi, je tiens à souligner que la
13 communauté a beaucoup fourni... on apprend toujours comment les communautés
14 fournissent de l'aide aux membres des victimes, par des commémorations, par des
15 donations qui continuent. Par aussi des contes, les communautés se sont montrées de
16 façon collective au personnel pour justement offrir de l'aide et du soutien. Les
17 communautés se sont aussi organisées de plusieurs... de façons plus spécifiques pour
18 soutenir les familles dans l'après-événement. Ceci est un exemple de certaines des
19 initiatives dont a pris connaissance la Commission, qui continue, aussi, qui continue à
20 réfléchir par rapport à prendre des recommandations.

21 Le premier exemple est la société de l'aide de la Nouvelle-Écosse,
22 qui a commencé par une organisation ad hoc, en mode virtuel. Encore une fois, les
23 pertes massives ont eu lieu pendant la Covid, à un... y a beaucoup... le monde ne
24 pouvait pas se rassembler. Et donc, c'était par Facebook aussi. Tiffany Woods a
25 organisé une page Facebook et une rencontre qui a été virtuelle pendant que,
26 justement, y avait la Covid. Il y avait des messages vidéo qui étaient publiés sur cette
27 page pour, justement, se rassembler tout de suite après ces événements, ne serait-ce
28 que de façon virtuelle.

1 Aussi il y a des bénévoles de la société qui ont commencé à
2 s'organiser pour les dons. Leur travail a été organisé. Le premier c'était la
3 commémoration, le deuxième c'était l'éducation et le troisième c'était le développement
4 de la communauté. Et le quatrième, c'était le deuil et le soutien de traumatisme. Ils ont
5 aussi organisé une cérémonie commémoration et une marche vers le parc Victoria à
6 Truro. Et un marathon qui a servi pour collecter 35 000 dollars.

7 La société a commencé à changer, les financements ont
8 commencé à s'élever par rapport à la confiance des organismes gouvernementaux qui
9 ont continué leur travail.

10 Le deuxième effort communautaire, c'était la Croix-Rouge. C'était
11 le Fond de *Ensemble nous serons plus forts*. Ils ont établi le 22 avril 2020 pour accepter
12 les donations publiques, les soutiens financiers pour les familles et les communautés
13 infectées par les pertes massives. Les fonds ont été donnés par les personnes, les
14 corporations à travers le pays. À l'international aussi, ici à Truro.

15 Les Sobeys ont accepté des donations. Le Tim Horton aussi. Ça
16 duré jusqu'au 5 mai. La Croix-Rouge, bien sûr, est... faisant partie de l'équipe des
17 experts pour déterminer comment administrer les fonds et les distribuer en coopération
18 avec le gouvernement provincial.

19 Le 12 avril 2021, la Croix-Rouge a publié une mise à jour finale
20 annonçant que les Canadiens ont assuré une donation de 6 200 000 \$ au fond, dont
21 99 % ont été distribués.

22 D'autres exemples des efforts de la communauté, y compris la...
23 un autre effort qui ont entrepris des donations avec le Rotary Club, qui ont fait des
24 collectes de fonds aussi, qui ont renouvelé et régénérées la communauté à Portapique.
25 C'était une nouvelle zone qu'ils ont mis en place, qu'ils ont établie, construite, pour
26 servir à la communauté. Le concept derrière ce projet est que la communauté de
27 Portapique a besoin de l'occasion de se rassembler de panser les blessures et de se
28 connaître davantage. Aussi, un partenariat avec le Centre MacPhee, c'est-à-dire le

1 centre de création, d'apprentissage créatif à Darmouth. D'autres communautés,
2 d'autres efforts aussi de communauté consistent à des campagnes GoFundMe, qui ont
3 été établies par des amis, de la famille et d'autres membres du public, qui ont voulu
4 soutenir tout de suite après les événements. Ils ont été tout de suite remplacés par les
5 campagnes de la Croix-Rouge.

6 Et un dernier exemple, ou plutôt deux, je pense que j'en ai passé
7 quelques-uns. Les services de sang canadiens, en collaboration avec la GRC, ont lancé
8 des initiatives nationales pour encourager la population à travers tout le Canada, de
9 faire des dons de sang. Aussi, deux étudiants universitaires ont organisé des marches
10 de 150 km pour collecter des fonds pour les enfants victimes et le projet de construction
11 de communauté, encore une fois. Ça s'est passé pendant la COVID, mais ils ont
12 marché pour les communautés affectées et entrainer justement d'autres personnes, ce
13 qui a fait qu'ils ont collecté 10 000 \$ pour l'éducation des... le fond d'éducation des
14 enfants. Et le projet de construction de la communauté.

15 Donc, ce qui nous amène à la fin on continue à en apprendre
16 davantage sur ce qui se passe. Donc encore une fois, comme je l'ai dit au début, cette
17 partie de l'histoire demeure, est toujours en cours et nous continuons à en apprendre
18 davantage au sujet de ces expériences et de ces besoins, pendant que le travail des
19 Commissaires continue. Merci à vous.

20 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci beaucoup. Nous allons
21 maintenant réorganiser la scène ici pour pouvoir écouter notre premier témoin
22 aujourd'hui qui est le gendarme Wayne « Skipper » Bent. Donc on va réaménager ici
23 pour reprendre après, merci.

24 **(COURTE PAUSE)**

25 **Me EMILY HILL:** Merci beaucoup Commissaires, nous sommes
26 organisés pour écouter le gendarme Wayne « Skipper » Bent, qui continue et qui a été
27 l'agent en charge avec la liaison des familles. Donc on lui demande de venir se
28 présenter ici.

1 (COURTE PAUSE)

2 Me EMILY HILL: Bonjour gendarme Bent. Madame la registraire,
3 voulez-vous sermonner [sic] le gendarme Bent ?

4 GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Jurez-vous de dire la
5 vérité, toute la vérité et rien que la vérité ?

6 GEND. WAYNE BENT: Je le jure.

7 GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND: Merci, veuillez vous
8 assoir.

9 ---GEND. WAYNE BENT, SOUS AFFIRMATION SOLENNELLE :

10 ---INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me EMILY HILL :

11 Me EMILY HILL: Gendarme Bent, je vais commencer par vous
12 poser quelques questions. Voulez-vous nous en dire plus sur votre parcours, qu'est-ce
13 que vous occupez... c'est quoi votre poste ?

14 GEND. WAYNE BENT: Je suis gendarme à Bible Hill, je suis là
15 depuis décembre 2019.

16 Me EMILY HILL: Et je comprends que vous avez servi comme
17 membre de la GRC ici en Nouvelle-Écosse depuis 2008.

18 GEND. WAYNE BENT: C'est bien ça.

19 Me EMILY HILL: Et j'ai compris que vous aviez rejoint la GRC en
20 2000.

21 GEND. WAYNE BENT: Oui, c'est ça.

22 Me EMILY HILL: Et votre premier positionnement était... ensuite
23 Yellowknife.

24 GEND. WAYNE BENT: Oui, c'est correct.

25 Me EMILY HILL: Donc vous avez passé vos huit premières années
26 dans les territoires ?

27 GEND. WAYNE BENT: Oui, c'est bien ça.

28 Me EMILY HILL: Aujourd'hui, nous allons parler principalement de

1 vos objectifs en tant qu'agent de la liaison avec les familles et aussi de ce que vous
2 avez fait le 19 avril. Aussi, je voudrais vous rappeler que l'enquête publique est
3 différente des procès, vous avez dû remarquer ça de par le passé. Nous procédons à
4 l'entretien qui est déjà une pièce justificative de la Commission et qui a été acceptée
5 hier, comme tel.

6 Je voudrais vous poser quelques questions générales au sujet de
7 votre affectation comme agent de liaison avec les familles. Qui vous a affecté à ce
8 poste ?

9 **GEND. WAYNE BENT:** C'était le caporal McKay et le caporal Jerry
10 Rose-Berthiaume.

11 **Me EMILY HILL:** Et quand est-ce que vous avez été affecté à ce
12 poste ?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Le 19.

14 **Me EMILY HILL:** Voulez-vous nous dire comment vous avez appris
15 comment vous avez été affecté ?

16 **GEND. WAYNE BENT:** On m'a appelé à la maison, on m'a informé
17 d'un incident qui s'est passé, on m'a demandé de venir et je me suis présenté au travail
18 et dès mon arrivée, en fait je le savais déjà au téléphone, que j'allais assurer la
19 coordination et lorsque je me suis présenté au travail, ils avaient changé les discussions
20 et que mon rôle allait être la liaison avec les familles.

21 **Me EMILY HILL:** Vous avez dit que cet appel, vous l'aviez reçu
22 très tôt dans la matinée ?

23 **GEND. WAYNE BENT:** Oui tout à fait, un peu avant 8 h du matin.

24 **Me EMILY HILL:** À ce moment-là, lorsque vous aviez été affecté à
25 ce poste, saviez-vous avec combien de familles vous alliez travailler ?

26 **GEND. WAYNE BENT:** Non, à ce moment-là... tout semblait avoir
27 été arrêté, donc ça n'a pas continué comme ça s'est passé à Wentworth.

28 **Me EMILY HILL:** Avant de passer aux questions peut-être plus

1 spécifiques par rapport à vos tâches du 19 avril, je voudrais vous poser des questions
2 sur le rôle de l'agent de liaison avec les familles. Est-ce que c'est un rôle que vous
3 aviez entrepris auparavant ?

4 **GEND. WAYNE BENT:** Je pense que chaque agent policier qui
5 travaille en première ligne dans le maintien de l'ordre détient une certaine expérience
6 de liaison. On a toujours affaire aux personnes, parfois aux pires. On apprend à parler
7 au monde, donc on est toujours au courant, à l'affût des informations. On est toujours à
8 l'affût d'information lorsqu'il est question d'enquête, du processus. Donc on parle
9 toujours avec les gens.

10 **Me EMILY HILL:** Donc être affecté, principalement ou
11 spécialement comme agent de liaison, si j'ai bien compris, communiquer avec les
12 familles est un rôle que pas mal de policiers auxquels... pas mal de policiers participent.
13 Mais dans ce cas, vous aviez cette première ou principale responsabilité, n'est-ce pas ?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est bien ça.

15 **Me EMILY HILL:** Dois-je comprendre qu'en Nouvelle-Écosse, à la
16 GRC, ce n'est pas un rôle courant ?

17 **GEND. WAYNE BENT:** Quand je travaille dans les crimes majeurs,
18 ça a toujours été... il y a toujours eu une personne qui a été en charge de cela. Par
19 exemple, des responsabilités pour la plupart de la Nouvelle-Écosse lorsqu'il y a des
20 dossiers au sujet de la communauté, nous avons des membres de détachements, qui...
21 enfin quelqu'un, un membre, qui était désigné comme une personne en charge de la
22 liaison pour justement travailler sur le triangle. En général, c'est des personnes qui
23 habitent dans la communauté même, ils connaissent les ressources, ils connaissent les
24 gens au sein de cette communauté. Par exemple, lorsque j'ai été au service de victime,
25 je n'avais jamais travaillé au détachement de Colchester. Je n'avais aucune idée de
26 tous mes contacts. Si je devais aller quelque part ailleurs, à Antigonish, ou ailleurs, je
27 ne saurais pas qui sont les personnes, qui contacter lorsqu'il y a besoin de soutien.

28 **Me EMILY HILL:** À votre connaissance, les responsabilités de

1 l'agent de liaison ne se trouvent pas dans la politique de la GRC.

2 **GEND. WAYNE BENT:** Bien, je sais que l'agent de liaison avec les
3 familles agit comme liaison entre le triangle de commandement, l'enquêteur principal et
4 la famille. Donc, de sorte que je puisse leur offrir de l'information et que je puisse aussi
5 catalyser leurs questions vers l'enquêteur.

6 **Me EMILY HILL:** Donc, jouer ce rôle de communication est
7 important, mais ça ne se trouve pas dans la politique.

8 **GEND. WAYNE BENT:** Non, je n'ai jamais vu quelque chose dans
9 la politique qui définit ce rôle-là.

10 **Me EMILY HILL:** Il n'y a pas de descriptions de tâches.

11 **GEND. WAYNE BENT:** Pas à ce que je sache.

12 **Me EMILY HILL:** En avril 2020, est-ce que vous aviez reçu une
13 formation à ce sujet ?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Bon, j'avais fait comme la majorité de ma
15 carrière de... dans ce domaine-là. Je devais aller voir les gens, répondre, intervenir lors
16 des plaintes.

17 **Me EMILY HILL:** Est-ce que vous savez s'il y a une formation qui
18 est offerte à cet égard ?

19 **GEND. WAYNE BENT:** Et bien j'ai entendu dire qu'il y a peut-être
20 quelque chose en Colombie-Britannique, mais honnêtement là, je ne sais pas s'il y a
21 une formation ou non.

22 **Me EMILY HILL:** Savez-vous pourquoi vous avez été choisi pour
23 ce poste ?

24 **GEND. WAYNE BENT:** Je connais le caporal, les caporaux
25 Berthiaume... j'ai travaillé avec eux à différents égards. Ils savent que j'ai un bon
26 entregent et c'est... je crois que c'est pour cela qu'ils m'ont choisi et qu'ils savaient que
27 je pourrais traiter les gens avec dignité et compassion, et que je pourrais m'acquitter
28 des tâches, des fonctions.

1 **Me EMILY HILL:** Est-ce que je peux vous poser des questions sur
2 plusieurs tâches dont vous étiez responsable le 19 avril ? Vous avez commencé la
3 journée au détachement de Bible Hill au petit matin, quelle a été votre première tâche ?

4 **GEND. WAYNE BENT:** Et bien, j'ai commencé à travailler sur le
5 profil de l'auteur des crimes. Quand notre unité est impliquée, on commence à ralentir
6 les choses et à créer ou dresser des listes de tâches. On sait que par exemple, s'il y
7 aura un interrogatoire d'un auteur potentiel ou présumé, on veut avoir des... le profil.

8 **Me EMILY HILL:** Est-ce que cette tâche faisait partie de votre rôle
9 comme membre de l'unité des crimes majeurs ?

10 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça. Donc jusqu'au moment où on
11 découvre que l'auteur des crimes est maintenant décédé, nous sommes encore... nous
12 sommes encore en train de faire le travail nécessaire pour l'inculper.

13 **Me EMILY HILL:** Donc vous aviez ce double rôle. Donc vous étiez
14 membre de l'unité des crimes majeurs, mais vous deviez aussi faire la navette avec
15 l'autre rôle qui était l'agent de liaison.

16 **GEND. WAYNE BENT:** Mais après son décès, après mon... quand
17 je suis revenu au bureau, parce que j'étais aussi à la scène à Debert jusqu'à 2 h de
18 l'après-midi, donc avant d'arriver au bureau...

19 **Me EMILY HILL:** Donc ne sautons pas une étape. Vous travaillez à
20 Bible Hill sur ce profil que vous étiez en train de créer. Vous étiez à... vous vous dirigiez
21 vers Wentworth, mais vous vous êtes trouvé sur le chemin Plains, pendant combien
22 d'heures ?

23 **GEND. WAYNE BENT:** Bien je pense que, environ 3 heures. Je ne
24 me souviens pas d'avoir regardé ma montre en quittant, mais je me souviens
25 approximativement de l'heure que l'on est parti.

26 **Me EMILY HILL:** Donc vous êtes retourné à Bible Hill et vous vous
27 êtes penché sur des tâches... vous vous êtes attardé aux tâches de l'agent de liaison.
28 Est-ce qu'on peut voir le texte du document fondamental, l'information obtenue des

1 familles et des avis aux plus proches parents. Merci. Je vais vous faire lire les
2 paragraphes 13 à 15. Je veux essayer de comprendre la nature de l'équipe à ce
3 moment-là. Donc le paragraphe 13 :

4 « Dans son interrogatoire avec la Commission des
5 pertes massives en avril 2022, le caporal Rose-
6 Berthiaume a offert de l'information sur la stratégie du
7 triangle pour traiter les scènes et compléter les avis
8 aux plus proches parents à partir du 19 avril 2020. Le
9 caporal a dit que la transition du CIC à l'unité des
10 crimes majeurs a commencé après le décès de
11 l'auteur et que la quantité d'information qui se débitait
12 à ce moment-là était absolument énorme. L'unité des
13 crimes majeurs était en train de traiter 17 scènes et
14 22 décès. Le caporal a expliqué la stratégie
15 immédiate pour traiter les scènes et identifier les
16 victimes comme suit : « Donc c'est l'équipe
17 d'enquête, moi-même et le chef d'équipe, Angela
18 McKay, nous avons décidés... c'est eux qui ont
19 décidé quelle scène il fallait traiter d'abord, et ensuite
20 nos conversations avec eux, et il fallait voir où étaient
21 ces scènes et qu'est-ce que chaque scène impliquait.
22 Par exemple, des scènes comme à Debert à
23 l'échangeur étaient importantes, mais c'était différent
24 dans le cas d'une scène comme enquêteur. »

25 Ensuite à 14 :

26 « Au même moment, les caporaux Rose-Berthiaume
27 et McKay et leur équipe, étaient en train de traiter un
28 grand nombre de demande d'information sur les

1 possibles victimes. Le caporal McKay dit dans ses
2 notes entre le 19 avril 2000... »

3 2000...Bon, c'est ce qui est écrit.

4 « Plus de 100 courriels d'arrivés et devaient être...
5 trouvé des réponses. »

6 15 :

7 « À 2 h de l'après-midi, le gendarme Bent a
8 commencé à lire ce grand nombre de courriels reçus
9 par la GRC pour essayer de déterminer qui était les
10 avis de proches parents pour les différentes victimes.
11 Les caporaux ont dit au gendarme Bent qu'il était
12 responsable d'être l'agent de liaison aux familles, sauf
13 pour le cas de la gendarme Stevenson. Il devait donc
14 enquêter sur les avis en suspend, ou là où il avait une
15 identification positive, ou l'identification de la victime
16 n'était pas encore là, il fallait expliquer aux membres
17 des familles que l'enquête... l'équipe d'enquête
18 croyait que leur proche était décédé. »

19 Est-ce que vous pouvez commenter ces paragraphes, est-ce qu'il y
20 a quelque chose d'autre qui peut nous aider à comprendre votre rôle à ce moment-là ?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Bon, le rôle de l'agent de liaison n'était pas
22 celui de donner des avis aux plus proches parents. Ça, c'était d'autres agents qui
23 étaient responsables de cela dans le triangle, il y avait... pendant que je lisais ces
24 courriels, parfois on trouvait quelqu'un qui n'avait pas encore été contacté. Et c'est à ce
25 moment-là que je disais à quelqu'un que oui on croit que votre proche est décédé. On
26 travaille avec le bureau du médecin légiste et on voulait s'assurer d'avoir une
27 identification positive. Je ne peux pas imaginer quelque chose de pire que de se faire
28 dire que votre proche est décédé quand ce n'est pas le cas, ou vice versa. Et donc,

1 c'est à peu près ça ce que je dis là-bas.

2 **Me EMILY HILL:** Alors maintenant, d'autres questions sur le
3 processus d'avis aux plus proches parents. Alors, l'après-midi du 19, qu'est-ce que
4 vous faisiez ou qu'est-ce que votre équipe faisait pour vous assurer que l'information
5 était exacte?

6 **GEND. WAYNE BENT :** Je ne peux pas parler pour quelqu'un
7 d'autre ou pour ses actions ou de ses actions. Mais je sais que quand je parlais avec
8 les gens, j'essayais de comprendre quel était leur lien de parenté avec la personne,
9 j'essayais de comprendre... Je ne communiquais rien de personnel, à moins que ce soit
10 quelqu'un qui... Je n'ai jamais... je crois que je n'ai jamais dit à quiconque que la
11 personne est effectivement décédée. On voulait s'assurer... on disait toujours qu'on
12 croyait que la personne était décédée.

13 **Me EMILY HILL:** Comment est-ce que vous avez donc assuré que
14 cette information soit confirmée?

15 **GEND. WAYNE BENT :** Il y avait un courriel qui... temporaire qui
16 avait été établi. Donc, si quelqu'un qui appelait... parce que c'était dimanche, donc, ça
17 passait aussi au centre de la STO; les courriels étaient envoyés par les répartiteurs qui
18 recevaient des appels à cette adresse-là et cette adresse était vérifiée par le triangle. Je
19 pense que... je crois que le gendarme Stanton n'avait pas le temps de vérifier la plupart
20 de ces courriels, mais moi, je commençais au premier courriel, il n'y avait pas d'ordre
21 de priorité. Je les traitais un par un.

22 **Me EMILY HILL:** Donc, ce que j'ai compris, c'est que les messages
23 arrivaient au 9-1-1 et aussi à la STO, qui s'étaient rendus à peut-être d'autres
24 détachements de la GRC et ces renseignements étaient canalisés vers vous?

25 **GEND. WAYNE BENT :** Oui, c'est ça et vers les autres membres
26 du triangle de commandement.

27 **Me EMILY HILL:** Et vous les traitiez en ordre de leur arrivée?

28 **GEND. WAYNE BENT :** C'est exact.

1 **Me EMILY HILL:** Et comment saviez-vous quelles informations
2 pouvaient être divulguées?

3 **GEND. WAYNE BENT :** Bon, j'avais mon supérieur juste à côté de
4 moi et il m'avait donné la directive d'obtenir le maximum de renseignements de ces
5 gens. Il n'y avait que quelques avis aux plus proches parents que j'ai faits parce que la
6 plupart des avis avaient déjà été affectés à d'autres policiers. Je n'avais pas ce rôle-là.

7 **Me EMILY HILL:** En ce qui concerne les avis aux plus proches
8 parents, ça, c'est quelque chose qui est couvert par la politique de la GRC?

9 **GEND. WAYNE BENT :** C'est exact.

10 **Me EMILY HILL:** Qu'est-ce que c'est? Comment est-ce que ça
11 fonctionne, donner un avis de PPP?

12 **GEND. WAYNE BENT :** On veut essayer de le faire le plus
13 rapidement possible, mais quand on parle d'un incident de pertes massives comme
14 celui-ci – par opposition, par exemple, à un accident de la route où quelqu'un décède –
15 dans ce cas-là, on a déjà le matricule, on a peut-être des cartes d'identité dans le
16 véhicule et d'autres choses qui permettent d'identifier la personne.

17 Dans le cas des pertes massives... dans les deux cas, on veut
18 quand même s'assurer de communiquer des informations véridiques, mais dans le cas
19 d'un accident de la route, il n'y aura peut-être pas une activité criminelle tandis que
20 dans le cas présent, on peut donner certains détails, mais on ne peut pas se permettre
21 de compromettre l'enquête. Il s'agit de parler aux gens; il s'agit de dire à quelqu'un que
22 son proche est décédé. C'est la pire chose qu'on ait à faire.

23 La compassion, la franchise, les ressources, essayer de trouver
24 des ressources pour les gens pour le bureau de médecin légiste, services aux victimes,
25 leur offrir du soutien. Si vous trouvez que quelqu'un est seul chez lui, on ne peut pas le
26 laisser seul; je sais que c'est de la politique, mais c'est aussi le gros bon sens qui
27 l'oblige. Il faut qu'il sache qui ils peuvent appeler dans votre organisation s'ils ont des
28 questions.

1 **Me EMILY HILL:** Je vais aussi vous poser d'autres questions sur
2 vos tâches, mais vous avez dit qu'il faut travailler avec le bureau du médecin légiste.
3 Comment est-ce que vous faites généralement ce travail, comme membre de l'unité des
4 crimes majeurs? Comment est-ce que vous travaillez avec ce bureau-là au moment de
5 donner des avis aux PPP?

6 **GEND. WAYNE BENT :** Nous avons le devoir d'aviser le médecin
7 légiste quand il y a un décès suspect ou de nature criminelle. On travaille avec eux pour
8 fournir de l'information sur les PPP. Parfois, il faut mettre un certain temps avant de
9 recevoir ces informations, car parfois, il faut faire de l'analyse de l'ADN pour déterminer
10 qui est la victime. On leur donne toute l'information que nous avons recueillie afin de les
11 aider pour travailler sur l'identification.

12 **Me EMILY HILL:** Donc, si on réfléchit à l'après-midi du 19, quand
13 vous avez été en lien avec le bureau du médecin légiste et vous étiez au détachement
14 de Bible Hill, qu'est-ce que vous faisiez?

15 **GEND. WAYNE BENT :** Eh bien, qu'est-ce que je faisais... on a un
16 lecteur partagé pour les crimes majeurs et le caporal MacKay avait créé une liste avec
17 le nom des décédés. On essayait d'insérer le nom du PPP pour chaque personne, pour
18 que l'on... afin de pouvoir offrir, donner cette information au bureau du médecin légiste.
19 On était en train de mettre ce formulaire à jour et d'acheminer ces renseignements au
20 médecin légiste, de sorte qu'on puisse identifier tout ce monde.

21 **Me EMILY HILL:** Donc, vous étiez aussi en train de faire les liens
22 entre des adresses, des scènes et les PPP?

23 **GEND. WAYNE BENT :** Donc, on parle des PPP, mais ce n'est
24 pas nécessairement l'avis du PPP, mais c'est la confirmation. On parle de qui est le lien
25 familial qu'on devait rejoindre.

26 **Me EMILY HILL:** Et vous essayiez d'avoir un seul nom, un seul
27 proche par victime?

28 **GEND. WAYNE BENT :** Oui, mais parfois je parlais à quelqu'un

1 d'une autre famille. Il y avait tellement de courriels qui fusaient et je trouvais qu'il serait
2 raisonnable qu'au lieu de parler à six personnes d'une seule famille et de ne pas parler
3 à une seule d'une autre famille, j'ai essayé de demander à quelqu'un de servir... de
4 jouer le rôle de contact familial. Et donc, cette personne-là aurait le rôle de canaliser les
5 questions vers moi pour que je puisse les canaliser vers le triangle et vice-versa – cette
6 personne pourrait communiquer les informations à leur famille. Je trouvais qu'il était
7 important d'avoir une seule ligne de contact, de sorte que chaque famille pouvait avoir
8 un droit égal d'aide, à l'aide et qu'il n'y aurait pas une famille qui monopoliserait toute
9 notre aide.

10 Mais au fur et à mesure, certaines familles se sont scindées et
11 l'information ne se rendait pas à qui de droit et donc, j'ajoutais d'autres personnes à la
12 liste de personnes à qui j'envoyais des courriels, des textos ou que j'appelais pour
13 essayer de les maintenir à jour.

14 **Me EMILY HILL:** Donc, vous parlez d'un contact, donc un seul
15 contact. Ce n'est pas quelque chose qui est établi dans la politique.

16 **GEND. WAYNE BENT :** Non, c'est ça, mais c'est quelque chose
17 que je trouvais que c'était la meilleure façon de le faire.

18 **Me EMILY HILL:** Pendant combien de temps avez-vous été au
19 détachement de Bible Hill en faisant le tri des courriels et tout ça, en faisant ces
20 contacts, établissant les liens avec les proches?

21 **GEND. WAYNE BENT :** J'ai été... c'était entre deux heures et
22 deux heures et demie avant que j'ai quitté pour me rendre à Portapique afin d'aller
23 chercher des médicaments pour Monsieur Griffin père, cette personne qui avait quitté la
24 scène quand on lui avait dit de quitter et il avait besoin de ses médicaments.


25 **Me EMILY HILL:** Alors, vous êtes revenu vers Portapique vers la
26 fin de l'après-midi?

27 **GEND. WAYNE BENT :** Oui, c'est ça.

28 **Me EMILY HILL:** Alors, Madame la registraire, pourriez-vous

1 mettre le paragraphe 21 du même document à l'écran?

2 Alors, ce paragraphe-là parle de ce moment-là, gendarme Bent :

3 « Un peu après 17 h 30, le caporal Rose-Berthiaume
4 a texté le gendarme Bent et dirigé d'aller à toutes les
5 maisons à Portapique pour vérifier pour d'autres
6 victimes ou des gens qui ont besoin d'aide. Dans ces
7 vérifications-là, le gendarme Bent a identifié une
8 troisième personne décédée au  Cobequid Court,
9 qui a été plus tard identifiée comme Emily Tuck.
10 Gendarme Bent, gendarme Nathan Forrest, caporal
11 Brad Wood et caporal MacDonald ont vérifié les
12 maisons sur Cobequid Court. »

13 Je comprends que cette tâche de vérifier les maisons, c'était...
14 vous aviez remis votre chapeau de la section des crimes majeurs?

15 **GEND. WAYNE BENT** : Oui. Alors, quand je m'apprêtais pour
16 quitter pour Portapique, on m'a... un autre membre m'a fait savoir qu'ils avaient trouvé
17 d'autres victimes à Cobequid Court. Alors, je me suis... j'ai refilé ces renseignements-là
18 au caporal Rose-Berthiaume et il doit recevoir tous les renseignements pour... afin qu'il
19 puisse faire les décisions afin qu'il puisse émettre des directives, il a besoin des
20 renseignements. On fournissait ces renseignements-là et c'est là où il m'a dirigé de se
21 mettre à vérifier les maisons.

22 **Me EMILY HILL**: Et pourquoi est-ce que vous vérifiez les maisons?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Je vérifiais les maisons pour voir s'il y
24 avait d'autres victimes, s'il y avait des victimes en vie ou décédées, s'il y avait d'autres
25 gens à qui on pourrait prodiguer de l'aide.

26 **Me EMILY HILL**: Et à ce moment-là, lorsque vous vérifiez les
27 maisons à Portapique, notamment sur Cobequid Court, êtes-vous au courant du fait
28 qu'il y avait encore des courriels que vous receviez de la part du STO de gens qui

1 demandaient des renseignements au sujet de leurs proches?

2 **GEND. WAYNE BENT** : Ça se peut que mon téléphone recevait
3 des courriels, mais je n'ai pas vérifié cela. Je vérifiais des maisons pour vérifier s'il y
4 avait quelqu'un d'autre. J'étais plus préoccupé de victimes potentielles auxquelles on
5 pourrait prodiguer des soins, de l'aide plutôt que les courriels. Je sais que d'autres
6 personnes allaient regarder ces courriels-là aussi.

7 **Me EMILY HILL**: Mais qui avez-vous compris qui regarderait les
8 courriels?

9 **GEND. WAYNE BENT** : Je savais que caporal Rose-Berthiaume
10 les regardait ainsi que le caporal McKay quand le temps le permettait.

11 **Me EMILY HILL**: Et ai-je bien compris que vous avez terminé à
12 Portapique, vous êtes revenu à Bible Hill et vous avez terminé votre quart de travail à
13 22 heures ce soir-là?

14 **GEND. WAYNE BENT** : C'est aux alentours de 22 heures, j'avais
15 fait un quart de travail d'environ 38 heures à ce stade-là.

16 **Me EMILY HILL**: Vous avez déjà répondu à plusieurs de mes
17 questions en ce qui a trait à avoir fourni des avis de décès aux plus proches parents. Au
18 niveau des discussions que vous avez eues au cours des prochaines journées avec les
19 membres des familles, est-il juste de dire que même si vous n'avez pas fait des avis
20 officiels, des avis de décès, vous avez quand même... vous avez fait savoir que leurs
21 proches, que les propriétés de leurs proches étaient associées aux pertes massives et
22 qu'il y avait des restes humains qui avaient été identifiés, que vous aviez partagé ce
23 renseignement-là même si vous ne pouviez pas officiellement confirmer le décès? Et la
24 confirmation officielle, c'était suite à la directive du médecin légiste?

25 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, c'est correct.

26 **Me EMILY HILL**: Et sur le plan des renseignements que vous
27 receviez, je veux juste confirmer : il n'y avait pas une ligne d'appels centralisée que les
28 membres des familles ou les membres des collectivités appelaient pour aller chercher

1 des renseignements?

2 **GEND. WAYNE BENT** : Une fois que les membres de familles
3 avaient mon numéro, ils pouvaient m'appeler moi et il y avait certaines personnes de la
4 collectivité qui ont reçu mon numéro, ils m'ont appelé et qui ont reçu la directive de
5 m'appeler et c'est ce qu'ils ont fait.

6 **Me EMILY HILL**: Et le 19 notamment et peut-être même le 20, est-
7 il juste de dire que les messages et les demandes de renseignements arrivaient plus
8 rapidement qu'on pouvait y répondre?

9 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, absolument.

10 **Me EMILY HILL**: Avec le recul, est-ce que ça aurait été utile si les
11 demandes avaient été envoyées autrement qu'au triangle de commandement, étant
12 donné toutes les responsabilités du triangle de commandement dans ces heures-là?

13 **GEND. WAYNE BENT** : Il y a juste un nombre limité de
14 ressources. Il y a des scènes dont on doit surveiller, il y a des scènes à traiter. On
15 rentre aussi rapidement que possible pour traiter des choses aussi rapidement que
16 possible. Dans les 24 heures, jusqu'à 2 h le 19, quand je suis... 14 heures, quand j'ai
17 quitté le chemin Plains, dans ce créneau-là, tout le monde avait reçu leur avis de décès
18 et avait parlé avec moi.

19 **Me EMILY HILL**: Et s'il y a des membres de familles qui diraient
20 qu'ils n'avaient pas eu contact avec quelqu'un de la GRC dans les premières 24
21 heures, que ça a pris même un autre 24 heures par la suite, est-ce que c'est possible,
22 finalement?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Possible, je dirais – je sais certainement
24 que je faisais de mon mieux pour réussir à gérer tout ce qui se passait. C'était le chaos,
25 mais c'était quand même un chaos organisé pour aborder les éléments par le triangle
26 de commandement.

27 **Me EMILY HILL**: Est-ce qu'il aurait été utile d'avoir d'autres... des
28 gens, d'autres gens affectés à ce rôle-là dans les premières heures, dans les premiers

1 jours?

2 **GEND. WAYNE BENT** : Avec du recul, peut-être, mais encore une
3 fois, c'était un grand évènement où est-ce qu'on déploie les ressources lorsqu'on en a
4 besoin à 17 différentes scènes de crime.

5 **Me EMILY HILL**: Je vais maintenant vous poser des questions au
6 sujet des tâches, de vos tâches en tant qu'agent de famille, de liaison avec les familles
7 après cette journée-là, le 20 et après. Comment avez-vous... comment avez-vous
8 expliqué le rôle, votre rôle auprès des familles? C'était quels mots que vous avez
9 employés?

10 **GEND. WAYNE BENT** : J'étais là pour leur offrir de l'aide dont je
11 pouvais. J'étais là pour répondre à des questions sur l'enquête si je pouvais. On leur a
12 dit qu'il y avait des questions que je ne pouvais pas répondre parce que l'enquête était
13 en cours, mais éventuellement, on pourra fournir les réponses à cette question-là. Mais
14 il fallait maintenir l'intégrité de l'enquête, juste ce qu'on savait, ce dont on avait besoin
15 de savoir – il y avait beaucoup d'inconnues. On n'avait pas dévoilé les réponses, les
16 victimes sont les personnes pour lesquelles on travaille, on veut s'assurer qu'ils ont une
17 voix.

18 **Me EMILY HILL**: Sur le plan du rôle que vous venez de décrire, le
19 partage de renseignements et de répondre aux questions des familles, si les familles
20 avaient des questions, on les a invitées de vous poser des questions. Et vous venez de
21 dire qu'il y avait des moments où vous ne pouviez pas répondre à ces questions-là. Est-
22 il juste de dire que c'est que parfois, vous ne connaissiez pas les réponses?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, absolument – il n'y a personne qui
24 connaissait les réponses à certaines des questions. Nous n'avions pas encore... dans
25 les premiers quelques jours, il y avait des scènes de crimes qu'on n'avait pas traitées,
26 des maisons étaient encore chaudes – ceux-là qui avaient été incendiées. Ça prend du
27 temps d'obtenir des réponses et des réponses qu'on n'a pas obtenues... en fait, ça a
28 pris des mois pour obtenir ces réponses-là.

1 **Me EMILY HILL:** Comment avez-vous été mis à jour au sujet de
2 l'enquête?

3 **GEND. WAYNE BENT :** Nous avons des séances d'informations
4 régulières dans notre bureau, où tous les enquêteurs se rendaient et faisaient le
5 résumé du triangle de commandement, ce qu'ils avaient appris en fonction des tâches
6 qui leur avaient été affectées. J'étais là pendant la demie de la séance d'information
7 parce que je répondais à des textos venant des familles, je prenais des appels des
8 membres des familles. Alors, je n'étais pas complètement à jour en ce qui avait trait à
9 ce qui se passait. Mais ce que je faisais, c'était finalement... je me rendais au prochain
10 cubicule, je me rendais au caporal Rose-Berthiaume : est-ce qu'on peut répondre à
11 cette question-là? Oui? Non? Et là, je communiquais la réponse aux membres des
12 familles.

13 **Me EMILY HILL:** « Je ne pouvais pas répondre à une question
14 pour laquelle il y avait peut-être une réponse, étant donné que l'enquête était en
15 cours », est-ce que c'est ce que vous disiez à la famille?

16 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est précisément ça. S'il y avait une
17 enquête en cours, il ne faut pas divulguer ce renseignement-là, mais c'est quelque
18 chose que nous savions. Non, je laissais savoir la famille qu'on ne peut pas le
19 divulguer, mais qu'éventuellement on pourrait vous le divulguer.

20 **Me EMILY HILL:** Alors, en fonction de cette thématique du partage
21 de renseignements, une de vos tâches plus tard, au fur et à mesure que l'enquête s'est
22 déployée, c'est d'organiser des réunions avec les familles et le surintendant principal
23 Leather au détachement de Bible, est-ce que j'ai raison?

24 **GEND. WAYNE BENT:** Non. Leather n'y était pas, c'était le
25 surintendant Darren Campbell qui y était.

26 **Me EMILY HILL:** Alors, ces réunions-là, est-ce que j'ai raison,
27 c'était en fin juillet... fin juin, début juillet, c'est ça?

28 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

1 **Me EMILY HILL:** Quel était l'objectif de ces réunions-là?

2 **GEND. WAYNE BENT:** Il s'agissait d'occasions afin que les
3 familles puissent se rencon... avoir des rencontres individuelles. Tout ça s'est passé
4 pendant la COVID. Si la COVID n'avait pas été présente, peut-être on aurait pu utiliser
5 un emplacement comme ceci, mais je ne pense pas que ç'aurait été approprié, il y
6 aurait eu des familles-là qui n'avaient pas besoin de connaître tous les renseignements
7 de famille 1 et famille B puissent faire ça. Cela donnait une occasion aux familles de
8 rencontrer les enquêteurs en chef, également de rencontrer avec les cadres supérieurs
9 de la GRC pour chercher à répondre à leurs questions. Et pendant ces réunions-là, le
10 caporal Rose-Berthiaume établissait là où nous en étions avec l'enquête, les efforts à
11 venir et s'assurait que les familles sachent qu'il y avait une partie de l'enquête qui
12 continuait, qu'on ne pouvait pas divulguer les renseignements à ce stade-là, mais qu'on
13 allait le faire plus tard.

14 **Me EMILY HILL:** Un autre aspect des agents de liaison auprès des
15 familles, c'est de faire des renvois vers les services aux victimes.

16 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

17 **Me EMILY HILL:** D'emblée, vous ne saviez pas tout à fait comment
18 faire cela, mais vous avez dépen... vous dépendiez d'anciens contacts.

19 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, j'avais un ancien contact dans le
20 comté de Pictou, elle a vraiment pu faire que ça aille bien vite et c'était vraiment génial.

21 **Me EMILY HILL:** Alors, au niveau de faire des renvois vers les
22 services aux victimes, qui aviez-vous compris qui serait admissible aux services aux
23 victimes au niveau des services de counselling qu'ils pouvaient offrir?

24 **GEND. WAYNE BENT:** Ce n'était pas... cela ne relevait pas de
25 mes fonctions pour dire qui était admissible. Toute personne qui était un membre de la
26 parenté, un proche parent, toute personne qui pouvait tirer parti de cela. Pendant les
27 séances d'information, au début, j'avais dit aux enquêteurs qui faisaient des entretiens
28 avec les témoins et je leur faisais savoir que, « bon, c'est vous qui parlez aux gens qui

1 sont des témoins, si vous voyez quelqu'un qui peine, qui a de la difficulté, qui pourrait
2 tirer parti de services aux victimes », je leur ai demandé de nous offrir... fournir les
3 noms des personnes et leurs coordonnées et on acheminait ces renseignements-là,
4 ainsi que les familles des victimes et les survivants aussi.

5 **Me EMILY HILL:** Alors, le processus de renvoi que vous avez fait
6 aux services aux victimes était plus large que juste les familles touchées.

7 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est correct.

8 **Me EMILY HILL:** Et au niveau de votre rôle comme agent de
9 liaison auprès des familles, je veux juste être claire, vous fournissez des services à qui?
10 On vous a affectés à tous les membres survivants de toutes les familles, sauf la
11 gendarme Stevenson?

12 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

13 **Me EMILY HILL:** Et cela a compris des familles qui n'étaient pas
14 uniquement ici en Nouvelle-Écosse, notamment des familles à travers le Canada et une
15 famille aux États-Unis.

16 **GEND. WAYNE BENT:** C'est correct.

17 **Me EMILY HILL:** Alors, vous répondiez à des questions de tous
18 ces individus-là.

19 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est correct.

20 **Me EMILY HILL:** Et vous avez été affecté à des tâches d'aider
21 certains des survivants, les Fisher, Andrew et Kate MacDonald, et Lisa Banfield.

22 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est correct.

23 **Me EMILY HILL:** Alors, un autre organisme que vous avez indiqué
24 avec qui vous communiquiez au nom des familles, c'était le bureau du médecin légiste.
25 Est-ce que vous avez continué dans le rôle des communications suite au 19? Quel
26 genre de communications est-ce que vous étiez responsable entre le bureau du
27 médecin légiste et les familles?

28 **GEND. WAYNE BENT:** Les familles voulaient des réponses à

1 énormément de choses et je cherchais à les... j'essayais à aider avec les contacts avec
2 le médecin légiste, s'il y avait des renseignements à partager, une bonne part de cela à
3 ce stade-là était entre les mains de l'équipe d'enquête. On a demandé de ne pas le
4 divulguer parce que ça serait des renseignements qui pouvaient être des preuves à
5 retenir, que seul un auteur ou quelqu'un qui avait aidé à l'auteur en serait au courant.
6 Alors, si ce renseignement-là était divulgué à une seule personne, ce renseignement-là
7 pouvait être partagé et cela compromettrait l'intégrité de l'enquête.

8 **Me EMILY HILL:** Alors, vous communiquez avec le bureau du
9 médecin légiste. Quels renseignements est-ce que vous donniez au bureau du médecin
10 légiste?

11 **GEND. WAYNE BENT:** Encore une fois, je fournissais des noms et
12 des numéros de téléphone. J'ai une relation avec certains des enquêteurs dans le
13 bureau du médecin légiste, alors j'ai pu les appeler et parfois avoir une discussion, et
14 « telle et telle personne recherche telle et telle chose » et déterminer si on pouvait le
15 partager ou non.

16 **Me EMILY HILL:** Un autre rôle que j'ai bien... si j'ai bien compris
17 que vous avez joué, c'est partager les renseignements au sujet des ITO, c'est des... ça
18 signifie les renseignements à obtenir. Ai-je raison? Ce sont des documents qui ont été
19 déposés auprès de la preuve... auprès de la Cour pour obtenir des mandats dans le
20 cadre de l'enquête dans les mois qui ont suivi les pertes massives. Les médias ont fait
21 qu'une portion de ces ITO-là, que ça devienne public.

22 **GEND. WAYNE BENT:** Lors de la première réunion, ç'a été porté à
23 mon attention, je n'y avais jamais pensé. Les tribunaux libéraient, divulguaient les ITO
24 et là on les partageait avec les familles, et la première famille qu'on avait parlé :
25 « Pourquoi est-ce qu'on ne serait pas premiers avant que ça se rende aux médias? »
26 Alors, celui-là... cet incident est d'une telle envergure, il y avait toujours des choses à
27 apprendre, c'était une situation fluide. Ça l'a... à partir de ce moment-là, on travaillait
28 avec le ministère de la Justice pour s'assurer qu'on puisse divulguer les

1 renseignements au ministère de la Justice dès que c'était libéré par la Cour, les
2 tribunaux. On ne pouvait pas le faire auparavant, mais dès que les tribunaux ont libéré
3 les renseignements, on avait un processus pour s'assurer que ça se rende aux familles
4 et peut-être pas avoir la chance de les passer en examen, ces documents-là étaient
5 bien au-delà de 100 pages, mais c'était... ils étaient... c'est quelque chose dont ils
6 étaient en possession avant que ce soit divulgué ailleurs.

7 **Me EMILY HILL:** La pratique de fournir les ITO aux membres des
8 familles avant que ça devienne public, c'était une suggestion d'un membre des familles.

9 **GEND. WAYNE BENT:** Alors, s'il y avait un communiqué de
10 presse, s'assurer que les membres des familles le sachent d'abord.

11 **Me EMILY HILL:** Vous avez joué un rôle pour aider aux familles qui
12 voulaient accéder à des résidences qui étaient traitées comme milieu de scènes de
13 crime. Pouvez-vous en parler davantage?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Il y a des familles qui voulaient des objets
15 personnels, ils voulaient s'en servir dans le cadre de funérailles, alors pendant le
16 deuxième jour... le deuxième jour, il y a le sergent Bill Raaymakers à Portapique qui a
17 contrôlé les demandes reçues, il y avait des gens qui avaient des animaux dans des
18 logements qui voulaient nourrir les animaux, ils voulaient attraper les animaux avec
19 l'aide de la Société de la prévention de la cruauté aux animaux. Il y avait de la
20 documentation personnelle dont ils avaient besoin lorsqu'un être... un proche est
21 décédé, donc il fallait obtenir ces renseignements-là. Alors, j'ai pu travailler avec le
22 sergent Raaymakers afin que les familles puissent accéder à ces choses-là.

23 **Me EMILY HILL:** Certains des logements sont demeurés des
24 scènes de crime en traitement pendant longtemps, des journées, des semaines, les
25 familles ne pouvaient pas retourner ou accéder à ces logements-là sans passer par
26 vous, c'est correct?

27 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

28 **Me EMILY HILL:** Alors, vous étiez... vous avez organisé des

1 nettoyages des maisons?

2 **GEND. WAYNE BENT:** Non, c'est Tara Long qui a organisé cela.
3 J'ai un peu participé à ces efforts, elle m'a contacté, elle avait mentionné qu'elle avait
4 pris contact avec une entreprise locale pour faire cela, alors j'ai contacté l'entreprise, je
5 leur ai parlé à ce sujet, ils ont confirmé que, oui, c'était vrai, c'était quelque chose... elle
6 leur avait parlé de cela et elle... l'entreprise allait le faire gratuitement. J'ai parlé avec
7 Guy (phon.) de l'entreprise et il a dit : « Juste faites-moi savoir quand on peut rentrer »,
8 et la journée où on a pu faire le nettoyage, j'étais leur escorte sur les lieux. C'est encore
9 la maison de quelqu'un, il y a encore les objets personnels et des choses, des objets
10 précieux aussi potentiellement, alors je les ai accompagnés à la première maison, et
11 c'était un type incroyable, avant même que l'on lui demande, il a dit : « Je suis partant
12 pour nettoyer ces maisons. » Donc, encore une fois, quelque chose auquel j'ai jamais
13 pensé lorsque j'avais eu affaire... lorsqu'il était question d'être sur des scènes... des
14 lieux de crime, il n'y a jamais eu ça que l'on fasse appel à des compagnies de
15 nettoyage, et ils n'avaient pas [sic] nettoyé les maisons eux-mêmes, donc c'est quelque
16 chose que j'ai jamais vu auparavant.

17 **Me EMILY HILL:** Donc, il se passe quelque chose auquel vous
18 n'auriez pas pensé sur la base de votre expérience antérieure, à travailler avec des
19 familles dans le cas de la GRC, des choses comme nettoyer les maisons, des
20 propriétés, donc c'était quelque chose qui ne faisait pas partie des tâches, n'est-ce pas?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Non, je n'ai jamais vu ça auparavant. Nous
22 ne l'avons jamais fait avant.

23 **Me EMILY HILL:** Et donc, dans le rôle que vous assumiez après
24 les pertes massives, il n'y avait pas une liste de vérification, quelque chose que... c'est-
25 à-dire que vous aviez des cases à cocher pour dire avec certaines familles, « j'ai
26 accompli certaines tâches »?

27 **GEND. WAYNE BENT:** Je leur ai dit, je ne sais pas encore une
28 fois, je l'ai dit, je ne sais pas comment faire ça. C'est... je me concentrais surtout sur

1 leurs sentiments. Donc, sachant dans quel état d'esprit ils étaient, ce par quoi ils
2 passaient, je voulais juste faire un plus pour eux, pour ces familles.

3 **Me EMILY HILL:** Je comprends ça. Aussi, pour ce qui est de
4 l'assistance, des demandes pour restituer les propriétés ou les effets personnels par
5 rapport au... dont, la restitution des biens?

6 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

7 **Me EMILY HILL:** Donc, comme... des choses comme des bijoux?

8 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, il y en avait, oui. Encore une fois,
9 c'était pas moi qui avais commencé ça, c'est le gendarme... c'est elle qui a entamé le
10 processus, elle s'est assurée à ce que le tout soit nettoyé et, encore une fois, j'ai fini par
11 l'aider, bien sûr, et donc, elle a fait tout ce qu'elle pouvait faire, ne serait-ce qu'avec des
12 cure-dents pour s'assurer que tout était net.

13 **Me EMILY HILL:** Pour ce qui est des compagnies d'assurance, ça
14 a à voir avec des véhicules qui étaient utilisés dans les événements, pouvez-vous nous
15 expliquer c'était quoi votre rôle à ce sujet?

16 **GEND. WAYNE BENT:** Pour ce qui est des véhicules qui ont été
17 utilisés, j'ai essayé de dire aux gens qui ne voulaient pas voir ces véhicules, les
18 membres des familles ne voulaient pas voir les véhicules dans lesquels... qui avaient
19 un rapport avec le meurtre de leurs proches, donc ce qui était chose impossible pour
20 eux. Donc, mes suggestions, c'était de passer par une compagnie d'assurance et de
21 me laisser savoir s'ils avaient besoin d'aide avec des compagnies d'assurance. Je sais
22 que, par exemple, le véhicule, la compagnie d'assurance était en mesure de l'acheter,
23 mais ils étaient en train de parler de la revendre en Nouvelle-Écosse, et donc, j'ai
24 appelé la compagnie d'assurance et je leur ai dit : « C'est comme pas raisonnable, y'a
25 des gens qui vont acheter ça et qui vont la réparer pour le simple fait que ils vont juste
26 vouloir l'avoir. » Donc, je ne voulais pas que les membres des familles revoient ce
27 véhicule en Nouvelle-Écosse. Je ne voulais pas que des membres des familles des
28 proches qui étaient affectés pouvaient revoir ces véhicules. Donc, j'ai dit : « Il est

1 question de 20 000 \$, vous voulez que votre compagnie... le nom de votre compagnie
2 soit associé à une action pareille? » Et donc, il était question d'avoir une confirmation
3 que... par exemple, que le proche est décédé ou qu'un membre n'était pas quelqu'un
4 qui était... qui participait à ces enquêtes, donc j'ai rempli certains formulaires de
5 certaines compagnies d'assurance dans cet objectif-là.

6 **Me EMILY HILL:** Je pense que la famille O'Brien a récupéré leur
7 véhicule, n'est-ce pas?

8 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, ils ont voulu récupérer leur véhicule,
9 ils voulaient le voir, ils voulaient le garder, et donc, j'ai laissé faire.

10 **Me EMILY HILL:** Et si j'ai bien compris, ce véhicule n'était pas
11 nettoyé, donc, lorsqu'il a été restitué, une fois qu'il a été traité par le gouvernement pour
12 l'enquête. Aviez-vous des soucis pour ça ou avec ça?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Vous savez, si c'était... si ça appartenait à
14 ma mère, je l'aurais pas fait ainsi.

15 **Me EMILY HILL:** Mais c'était une demande de la famille O'Brien.

16 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est bien ça. Je n'allais pas discuter
17 avec eux, c'est leur propriété.

18 **Me EMILY HILL:** Je comprends que certains des rôles que vous
19 aviez, que vous deviez assumer, c'était de livrer les dons et les cadeaux qui étaient...
20 qui provenaient du Canada...

21 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'était sans arrêt.

22 **Me EMILY HILL:** ...aux familles.

23 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'était sans arrêt. Les gens n'ont pas
24 arrêté d'envoyer des choses à travers... à partir de... provenant de tout le Canada.

25 **Me EMILY HILL:** Donc, si j'ai bien compris, des choses comme...
26 des gens qui apprennent, c'est-à-dire, ce par quoi sont passées les familles, et donc,
27 pour elles, elles voulaient...

28 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, envoyer des cartes, des fleurs, des

1 CD, des fleurs séchées, en fait, qui ont été à la commémo... au mémorial de
2 Portapique. Il y avait aussi... il y a beaucoup de choses qui arrivaient, des choses
3 sculptées...

4 **Me EMILY HILL:** Donc, c'était le travail de personne de recevoir et
5 de distribuer ces dons.

6 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est quelque chose que j'ai accepté
7 de faire parce que l'une des familles... je voulais que ces familles savent... apprenaient
8 qu'il y a des gens qui sont derrière, qui sont pour eux.

9 **Me EMILY HILL:** C'était votre rôle à temps plein jusqu'à septembre
10 2020?

11 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, jusqu'à septembre 2020, c'est bien ça.

12 **Me EMILY HILL:** Et vous continuez à assumer ce rôle qui fait partie
13 de votre travail jusqu'à date?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, j'étais en train de prendre des appels
15 samedi soir et j'étais en train d'aider quelqu'un aussi par rapport à ce qu'il demandait.

16 **Me EMILY HILL:** C'est juste de dire que différentes familles ont
17 différents besoins?

18 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est très vrai.

19 **Me EMILY HILL:** Pouvez-vous nous en dire un petit peu plus?

20 **GEND. WAYNE BENT:** Vous savez, certaines familles, dans ma
21 déclaration j'ai dit « ont besoin », je ne pense pas que c'est le bon mot, le bon terme.
22 Les familles ont besoin de communiquer plus souvent, et donc, avec les appels, des
23 questions, des préoccupations, beaucoup de temps, c'était pas par rapport à ce qui
24 s'est passé, c'était d'autres choses qui se sont passées. Les gens étaient en train de
25 publier des choses sur Facebook, quelqu'un qui essaie de vendre un véhicule de police,
26 un véhicule de police utilisé, et tout de suite après. Il y avait des gens qui étaient
27 contents avec un minimum de communication et, vous savez, à plusieurs reprises, ils
28 essayaient de me communiquer et j'essayais de contacter, il y a des personnes que l'on

1 appelle trois à quatre fois par jour et je disais « je ne peux pas prendre votre appel
2 parce que y'a d'autres familles avec qui je n'ai pas parlé, j'ai besoin de prendre d'autres
3 appels et de répondre à d'autres textos ».

4 **Me EMILY HILL:** J'aimerais vous poser des questions par rapport à
5 votre rôle avec le chargé de la liaison, avec des familles.

6 Madame la registraire, si vous voulez nous sortir le paragraphe du
7 document de base.

8 Ce paragraphe du document de base pris pour les familles pour la
9 notification des proches parents, donc dans l'entrevue (inintelligible : saut audio) que
10 vous avez conduite avec la Commission, donc il est dit que :

11 « Dans son entrevue avec la Commission des pertes
12 massives en janvier 2022, le gendarme Bent a noté
13 que le caporal McKay a discuté avec lui quelque
14 temps par rapport à la possibilité d'ajouter d'autres...
15 un autre agent chargé de la liaison pour aider...
16 l'aider dans ses responsabilités. Le gendarme Bent a
17 dit qu'il était 'un peu égoïste, je pense, vous savez,
18 j'ai eu des relations avec des gens et j'ai travaillé très
19 dur en tissant des liens avec des personnes et j'ai
20 mentionné aussi cela au caporal McKay, Angela, que
21 je voulais le même message soit transmis à ces
22 familles'. »

23 Voulez-vous nous en dire un petit peu plus sur cette suggestion?

24 Peut-être que ça serait utile d'avoir plus d'une personne chargée de la liaison avec les
25 familles?

26 **GEND. WAYNE BENT :** J'ai tissé de bons liens avec ces
27 personnes, avec ces gens, avec ces familles. Il y a des gens qui m'ont dit qu'ils avaient
28 des idées suicidaires, qui m'ont parlé de grandes maladies qu'ils ont, qui ont partagé

1 des informations que s'il n'y avait pas cette relation qui a été... et ces liens qui ont été
2 tirés, c'est clair que je n'aurais jamais pu entendre ces histoires.

3 Donc pour moi, il est très important que le même message soit
4 transmis à tout le monde; si on avait eu, on va dire, cinq, dix agents chargés de la
5 liaison différents qui devaient travailler avec quatre ou cinq familles, si l'information...
6 s'il y avait juste... par exemple, si j'ai dit mardi à 2 h puis l'autre va dire mercredi à 2 h
7 parce qu'il pensait que le 21, c'était le mercredi alors que je sais que c'était le jour
8 d'avant, les familles auraient été déçues à cause de ça.

9 Je me souviens d'une situation où une famille voulait me prendre à
10 Portapique et j'ai dit « Non, je ne veux pas y aller » parce que les personnes là-bas,
11 elles vivent, elles sont là tous les jours et c'était sur les médias, c'était très proche de ça
12 et Tom Tager était là pour parler... À Portapique, les gens, ils y pensaient et je ne
13 voulais pas prendre les personnes là-bas lorsque je sais qu'il y avait des options parce
14 que mon option, mon choix, c'était de partager la carte pour qu'ils comprennent où ça
15 s'est passé.

16 Donc, j'ai été voir cette famille et j'ai pris une carte et j'ai montré les
17 maisons et où se sont passées des choses. Et leur question pour moi, c'était : qu'est-ce
18 que vous pensez que ça s'est passé? Et je leur ai dit plusieurs fois que l'on va jamais
19 savoir parce que nous n'avons pas des caméras vidéo, nous n'avons pas des témoins
20 qui ont dit qu'ils étaient devant ces maisons à ces moments-là. Et donc, je leur ai dit
21 que selon mon opinion, ma propre opinion, ce qui était logique, c'est de faire la boucle
22 avant de voir les lieux. On sait que... on en sait plus sur les vidéos.

23 Pour moi, il semblait raisonnable de laisser le temps, de prendre le
24 temps, mais encore une fois, je m'assurais que ce n'était pas de la GRC; oui, je travaille
25 pour la GRC, mais on m'a demandé mes opinions et je les ai données. J'ai dit ce qui
26 était raisonnable.

27 Le jour d'après, j'ai reçu un appel de quelqu'un qui a dit « Qu'est-ce
28 que vous voulez dire que la GRC est en train de dire aux personnes, pour ceux qui ont

1 été tués? » Et juste pour répondre rapidement à cette question, si on avait cinq agents
2 chargés de la liaison différents et que j'étais... c'est-à-dire que j'aurais... l'un de ces
3 agents n'est pas au courant que j'ai eu cette conversation, à ce moment-là, vous
4 aurez... le monde aurait été vraiment perturbé.

5 Donc, il y avait beaucoup de questions au sujet de tout ce qui se
6 passait et donc, pour moi, ayant une seule source, c'est-à-dire avoir une seule source
7 d'information et s'assurer que la même information soit transmise à tout le monde,
8 même si je me trompe, ça aurait été un même message erroné, mais un seul. Et donc,
9 ça va être la même information.

10 **Me EMILY HILL:** Et donc, si j'ai bien compris l'exemple que vous
11 avez donné au sujet des conversations avec les familles, lorsque vous leur avez montré
12 la carte, c'est clair, vous leur avez exprimé vos observations et ce qui était logique pour
13 vous et ce qui était entendu plus tard par ces familles, c'est-à-dire qu'il y avait une
14 communication efficace avec la GRC. Et donc, vous aviez indiqué ça, c'est-à-dire la
15 raison pour laquelle c'est important d'avoir un seul agent chargé de la liaison avec la
16 famille.

17 **GEND. WAYNE BENT :** Oui – je ne suis pas expert en cela, j'ai
18 appris au fur et à mesure et sur la base de mon expérience antérieure, je pense que je
19 l'aurais fait de cette façon-là.

20 **Me EMILY HILL:** Donc Monsieur, vous avez dit que maintenant, en
21 voyant cela, est-ce qu'il y aurait d'autres choses qui vous auraient aidées pour que vous
22 soyez plus efficace lorsque vous étiez... vous aviez le rôle d'assurer la liaison avec les
23 familles et aussi pour ce qui concerne l'intervention après les pertes massives?

24 **GEND. WAYNE BENT :** Je pense qu'il devrait y avoir de la
25 formation ou des politiques, des directives, des listes de vérification, des choses du
26 genre. La plupart des agents, des policiers ont l'occasion de communiquer avec le
27 monde, donc qu'ils développent des compétences, mais il devrait y avoir quelque chose
28 de formation. Encore une fois, un chargé de liaison avec la famille, il est censé recueillir

1 de l'information, donc pour moi, la liaison, ce n'est pas d'appeler la compagnie
2 d'assurances, ce n'est pas de faire des choses pareilles, mais c'était mon rôle unique et
3 j'étais en mesure de le faire.

4 Donc, sachant ce par quoi passaient les familles, ce qu'elles
5 traversaient, on devait s'assurer qu'on pouvait faire ce qu'il fallait faire pour ces
6 personnes. C'est clair qu'on ne pouvait pas restituer ou remplacer ceux qui sont partis,
7 mais on faisait de notre mieux.

8 **Me EMILY HILL:** C'était là toutes mes questions que j'avais. Je
9 vois qu'il est 11 h 16; peut-être que c'est le moment de prendre une pause pour le
10 caucus ou pour le déjeuner?

11 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Oui, merci beaucoup Mme Hill.
12 Merci, gendarme Bent. Nous allons prendre une pause de 20 minutes.

13 Ensuite, je vais vous expliquer, gendarme Bent, que le processus
14 que nous suivons consiste à ce que les avocats de la Commission se rencontrent avec
15 les participants et discutent des éventuelles questions qui vous seraient posées. Donc,
16 on va prendre 20 minutes, mais si on a besoin de plus de temps, nous allons prendre
17 ça en considération, mais je pense que 20 minutes... je pense que tout le monde a
18 besoin d'une pause de 20 minutes – et aussi, pour permettre et laisser le temps aux
19 avocats de conseiller du processus.

20 Donc merci – dans 20 minutes, on se revoit.

21 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND :** Merci. Les procédures
22 sont en pause maintenant et vont reprendre dans 20 minutes.

23 **--- La séance est suspendue à 11 h 17**

24 **--- La séance est reprise à 11 h 51**

25 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND :** Reprise de la séance.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD :** Suite à la rencontre entre les
27 différents avocats, il est accordé que quatre avocats des participants vont poser des
28 questions. On va faire revenir le témoin, donc le gendarme Bent.

1 Gendarme Bent, encore une fois, merci. Vous pouvez vous asseoir.
2 Quatre avocats représentant divers participants vont vous poser des questions. On
3 verra jusqu'où on va se rendre avant le dîner, mais on va prendre la pause du dîner
4 vers 12 h 30.

5 Maître Bryson, le premier tour est à vous et on vous demande,
6 comme d'habitude, de toujours de spécifier qui sont vos clients, qui vous représentez.

7 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOSHUA BRYSON :**

8 **Me JOSHUA BRYSON :** Merci, Commissaire. Bonjour gendarme
9 Bent, je suis Josh Bryson, je représente la famille de Peter et Joy Bond, qui vivaient au
10 Cobequid Court à Portapique. Leurs fils étaient Harry et Corey Bond – vous les
11 connaissez.

12 J'aimerais vous poser quelques questions sur votre implication,
13 votre intervention chez Cobequid Court. J'ai une question; je vois une note à 17 h
14 50; est-ce que c'est la première fois que vous vous présentez à Cobequid Court? Est-ce
15 qu'on peut voir sur l'écran – oui, c'est ça.

16 **GEND. WAYNE BENT :** C'est exact, donc autour de cette heure-là.

17 **Me JOSHUA BRYSON :** Donc, ce sont vos notes?

18 **GEND. WAYNE BENT :** C'est ça, 17 h 30, pardon, pas 17 h 50.

19 **Me JOSHUA BRYSON :** D'accord, donc 17 h 30. Et vous dites que
20 vous avez trouvé les victimes au Cobequid et au Cobequid. Quand je lis ces
21 notes, il n'est pas évident pour moi que vous étiez... que vous saviez que les familles
22 avaient déjà été découvertes avant 17 h 30. Est-ce que...

23 **GEND. WAYNE BENT :** Alors, on m'avait dit qu'il y avait des
24 cadavres à cet endroit-là, mais je ne savais pas si l'autre gendarme, l'enquêteur
25 principal, le caporal avait ces informations. Mais c'est là quand on m'a dit d'y aller.

26 **Me JOSHUA BRYSON :** Quand vous vous êtes présenté au
27 Cobequid Court, est-ce que vous saviez que quelqu'un avait déjà visité cette maison?

28 **GEND. WAYNE BENT :** Oui, je savais parce que je crois que

1 c'était le caporal Macdonald qui me l'avait dit, mais je ne suis pas certain. Je sais que
2 j'en avais parlé à un policier qui m'avait dit qu'il y avait d'autres victimes à ces
3 résidences-là.

4 **Me JOSHUA BRYSON** : Donc, à part l'implication du caporal
5 Macdonald quand il a trouvé ces personnes décédées dans ces résidences vers 16 h
6 46 et 16 h 50, est-ce que vous étiez... vous saviez... vous étiez au courant d'autres
7 visites à ces deux résidences?

8 **GEND. WAYNE BENT** : Non, je ne savais pas à quelle heure les
9 gens s'étaient rendus à ces résidences. Je savais seulement à peu près à quelle heure
10 je suis allé.

11 **Me JOSHUA BRYSON** : Parlons donc de vos observations de
12 Cobequid Court quand vous y êtes allé vers 17 h 30. Vous avez vu la porte entrouverte,
13 n'est-ce-pas?

14 **GEND. WAYNE BENT** : Oui.

15 **Me JOSHUA BRYSON** : Et quand je regarde l'interrogatoire de
16 Monsieur Macdonald, il dit que quand il était perpendiculaire à l'entrée, il pouvait voir le
17 Cobequid Court, le Cobequid Court, il pouvait voir que la porte était entrouverte à
18 la résidence au Cobequid Court.

19 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne suis pas certain de ce qu'il voulait
20 dire par là. Je sais que l'on peut voir une maison pas mal octogonale à l'autre.

21 **Me JOSHUA BRYSON** : Mais il était évident pour vous que la
22 porte était entrouverte?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Oui.

24 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce qu'il y avait aussi une porte
25 grillagée, une porte de...

26 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, je me souviens que quand j'ai été
27 avec les frères Bond, qu'il avait une porte à cet endroit-là, mais cela ne m'intéressait
28 pas tellement parce que je voulais surtout entrer dans la maison et voir s'il y avait des

1 victimes.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Mais est-ce que je peux vous dire que...
3 si je vous disais que cette porte grillagée, porte de patio était... ou porte moustiquaire
4 était... n'était pas bien installée sur ses gonds... Monsieur Bond était là, était près de la
5 porte et donc, ça empêchait que la porte se ferme, n'est-ce-pas?

6 **GEND. WAYNE BENT** : Je n'ai pas essayé de fermer la porte,
7 mais si c'était là où il était, eh bien il est possible que la porte ne pouvait pas être
8 fermée.

9 **Me JOSHUA BRYSON** : Quand je regarde des photos, est-ce que
10 vous auriez déplacé les corps de Monsieur ou Madame Bond avant de prendre les
11 photos?

12 **GEND. WAYNE BENT** : Je n'ai jamais pris les photos et je ne peux
13 pas imaginer que quelqu'un ait pu déplacer quiconque.

14 **Me JOSHUA BRYSON** : Je parle des photos de la scène du crime;
15 est-ce que...

16 **GEND. WAYNE BENT** : Je n'ai jamais vu ces photos et je ne
17 sais... je ne peux pas dire si quelqu'un aurait déplacé ces gens, mais avec mon travail,
18 suite à mon travail avec les spécialistes légistes, les photos sont prises telle que la
19 scène se trouve.

20 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que vous vous souvenez si la
21 télévision était allumée?

22 **GEND. WAYNE BENT** : Non.

23 **Me JOSHUA BRYSON** : Les lumières?

24 **GEND. WAYNE BENT** : Non.

25 **Me JOSHUA BRYSON** : Quand vous étiez sur la cour Cobequid,
26 est-ce que vous étiez au courant du courriel de Corey Bond qui avait... de 10 h 41 le
27 même matin, que quelqu'un lui avait... allait vérifier si ses parents étaient en vie?

28 **GEND. WAYNE BENT** : Non, je n'avais pas cette information

1 quand je me suis présentée sur la cour Cobequid.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Donc à 17 h 30, quand vous avez
3 confirmé, en fait, ce qui avait déjà été découvert, que les Bond étaient là, est-ce que
4 vous avez contacté la famille Bond ce soir-là après 17 h 30?

5 **GEND. WAYNE BENT** : Non, pas ce soir-là. J'ai donné
6 l'information au caporal Rose-Berthiaume et ensuite, j'ai visité chaque résidence dans
7 Portapique pour essayer de voir s'il y avait quelqu'un d'autre qui avait besoin d'aide.

8 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce qu'on peut voir COMM4517? C'est
9 la page 5, au fond de la page... c'est ça, celle-là. C'est un message dans lequel vous
10 êtes en c.c. et vous devez parler à Corey Bond. Il dit que ses parents, Joy et Peter
11 Bond, vivaient... Est-ce que vous vous souvenez d'avoir reçu ce message le matin du
12 20 avril?

13 **GEND. WAYNE BENT** : Le message est arrivé, mais je ne me
14 souviens pas à quel moment j'ai ouvert ou regardé ce message. Si je regarde mes
15 notes, à 12 h 45, c'était à ce moment-là que j'ai parlé à Monsieur Bond.

16 **Me JOSHUA BRYSON** : Et c'est donc après que Monsieur Bond et
17 son frère se soient rendus à Portapique?

18 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne sais pas s'ils sont allés à
19 Portapique, mais là, je vois qu'il dit qu'ils prévoient y aller, mais je n'ai pas de souvenir
20 de s'il y est allé ou non.

21 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que vous vous rappelez d'avoir eu
22 affaire avec la famille Bond à Portapique le 20 avril en après-midi?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne me rappelle pas si j'étais à
24 Portapique le 20.

25 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce qu'il y a une politique de la GRC,
26 des lignes directrices au niveau du traitement en temps opportun des avis aux plus
27 proches parents?

28 **GEND. WAYNE BENT** : Comme vous le savez, la politique dit que

1 c'est raisonnable.

2 **Me JOSHUA BRYSON** : Et qui définit le caractère « raisonnable »
3 au niveau du caractère opportun?

4 **GEND. WAYNE BENT** : Raisonnable, ça peut être basé sur un tas
5 de choses. Clairement, le tribunal déterminera cette question-là : qu'est-ce qui est
6 raisonnable lorsqu'il y a 17 scènes de crime et 22 victimes? Si on songe à ce qui vient
7 de se passer à Uvalde au Texas, une scène crime et 19 victimes, ça a pris deux jours.

8 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que d'autres ressources
9 supplémentaires... est-ce que cela aurait pu aider? Est-ce que cela vous aurait aidé
10 pour combler ce poste-là, agir comme agent de liaison pour s'assurer que les avis de
11 décès pour les plus proches parents?

12 **GEND. WAYNE BENT** : Mon travail, ce n'était pas les plus proches
13 parents; le plus proche parent, c'était le triangle de commandement.

14 **Me JOSHUA BRYSON** : Est-ce que ce sont vos notes sur ce
15 courriel-là?

16 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, mes notes manuscrites.

17 **Me JOSHUA BRYSON** : À 12 h 45, vous avez indiqué que c'est à
18 ce moment-là que vous avez communiqué avec Monsieur Bond; là, vous auriez fait
19 savoir à Monsieur Bond que ses parents avaient été tués, avaient été assassinés.

20 **GEND. WAYNE BENT** : Non, je lui aurais dit que nous pensions
21 que ses parents étaient décédés. On n'avait pas d'identification positive de qui que ce
22 soit. Ça aurait pu être des parents qui séjournaient à la maison.

23 **Me JOSHUA BRYSON** : Voilà toutes mes questions.

24 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Monsieur MacDonald? Maître
25 MacDonald?

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM MACDONALD :**

27 **Me TOM MACDONALD** : Merci, Monsieur et Mesdames les
28 commissaires. Bonjour, gendarme Bent, je m'appelle Tom MacDonald, je suis l'avocat

1 de Tara Long, qui est la demi-sœur de Aaron Tuck – Aaron Tuck a été tué à Portapique
2 – et également l’avocat pour Scott McLeod, son frère a été tué à Wentworth le 19.

3 Je veux vous poser quelques questions de façon générale, pour
4 revenir... pour commencer et quelques choses spécifiques sur Madame Long et
5 Monsieur McLeod.

6 Votre témoignage n’était pas clair pour moi; l’une des réponses de
7 Monsieur Bryson m’ont clarifié quelque chose. Vous ne faisiez pas les avis de décès
8 pour les plus proches parents; vous, vous êtes classifié comme agent de liaison avec
9 les familles.

10 **GEND. WAYNE BENT :** Ce n’est pas que... je ne me classifie pas
11 comme agent de liaison de familles; je l’étais. Parfois, si j’étais le premier point de
12 contact pour une personne avec qui on n’avait pas déjà parlé, je lui fournissais des
13 renseignements comme quoi nous pensions que le proche était décédé. Un autre mot
14 quand vous vous êtes dit à Me Bryson que les avis de décès des plus proches étaient
15 gérés par le triangle de commandement, vous en avez quand même géré vous-même.

16 **GEND. WAYNE BENT:** Si... oui parfois, si cela se produisait,
17 j’avais... c’était ça ma tâche, mais le triangle de commandement faisait ces décisions-là
18 et déployait les ressources pour faire les avis de décès aux plus proches parents.

19 **Me TOM MACDONALD:** Alors, afin que j’arrive à bien comprendre,
20 il y a une politique en matière des avis de décès aux plus proches parents ?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

22 **Me TOM MACDONALD:** C’est correct.

23 **GEND. WAYNE BENT:** Mais il n’y a pas de politique en matière
24 d’agent de liaison auprès des familles. Je n’en ai pas vu une.

25 **Me TOM MACDONALD:** Vous savez si ça existe ?

26 **GEND. WAYNE BENT:** Chaque division dans la GRC qui est
27 d’habitude séparée par province, ça représente une division. Les divisions individuelles
28 peuvent avoir des politiques supplémentaires. En plus des politiques nationales.

1 **Me TOM MACDONALD:** Savez-vous si la Division H a une
2 politique ?

3 **GEND. WAYNE BENT:** À ma connaissance, la Division H n'a
4 aucune politique en ce qui a trait à l'agent de liaison des familles.

5 **Me TOM MACDONALD:** Si à la Division H, qui en serait au
6 courant ? Ce serait le commissaire adjoint ?

7 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne peux pas spéculer sur ce qu'une
8 personne saura, oui ou non.

9 **Me TOM MACDONALD:** Ce n'est pas une question de spéculation,
10 vous êtes membre de la Division H, n'est-ce pas ? Vous êtes l'agent de liaison des
11 familles. Si les Commissaires voulaient savoir s'il y avait une politique à la Division H,
12 vous avez dit que vous ne savez pas, si j'ai bien compris. Qui serait un bon point de
13 départ à la Division H ?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Peut-être l'officier des opérations
15 criminelles.

16 **Me TOM MACDONALD:** Est-ce que vous connaissez cette
17 personne-là ?

18 **GEND. WAYNE BENT:** À ce stade-ci, je pense que ce serait le
19 chef surintendant Chris Leather. Il avait été le commissaire adjoint pendant un certain
20 temps.

21 **Me TOM MACDONALD:** Si je vous suggère qu'il a pris sa retraite,
22 est-ce que ce serait une nouvelle pour vous ?

23 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne suis pas les retraites, à part les gens
24 avec qui je travaille.

25 **Me TOM MACDONALD:** Est-ce qu'il devrait y avoir une politique
26 en matière d'agent de liaison des familles, s'il n'y en a pas une ?

27 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, j'ai déjà dit que je pense qu'il devrait
28 exister une politique où il y a une ligne directrice, ou une liste de contrôle, une

1 formation... quelque chose, pour aider les gens avec cette tâche.

2 **Me TOM MACDONALD:** Et comme je... selon votre témoignage, si
3 j'ai bien compris, vous pensez que cette politique n'existait pas quand vous étiez
4 impliqué dans les pertes massives, c'est bien ça ? Avez-vous dû un peu, créer votre
5 propre politique en matière de comment vous avez approché les familles ?

6 **GEND. WAYNE BENT:** Ce n'était pas une question d'inventer des
7 politiques. Moi, je créais un genre de meilleure pratique.

8 **Me TOM MACDONALD:** Et c'était quoi ces meilleures pratiques ?

9 **GEND. WAYNE BENT:** Notamment avoir un seul point de contact
10 pour chaque famille. Ça pouvait être une personne pour acheminer les renseignements
11 vers la famille ou vers moi, nettoyer des réclamations de bijouterie et aide avec les
12 compagnies d'assurances. Des choses supplémentaires. Pour moi, les familles, je
13 recevais des renseignements des familles, je redonnais les renseignements au triangle
14 d'enquête et de nouveau vers les familles. Toutes les choses supplémentaires, les
15 réclamations de bijouterie, les compagnies d'assurances, retourner les objets
16 personnels, ça, c'était des choses supplémentaires que j'ai senties, faisait partie des
17 meilleures pratiques.

18 **Me TOM MACDONALD:** Vous avez mentionné qu'il pourrait avoir
19 un seul point de contact pour chaque famille, vous avez également souligné dans votre
20 preuve, de témoignage ce matin, que c'est devenu clair que certaines familles c'étaient
21 scindées, c'était un peu ça votre mot, peut-être pour diverses raisons. Alors les
22 renseignements ne passaient pas forcément d'un point de contact à l'autre.

23 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est juste. Oui, c'est tout à fait juste
24 de le dire. Quand cela a été porté à mon attention, s'il y avait deux côtés de la famille,
25 trois côtés de la famille, parfois, ce n'était pas que la famille était scindée. Sur une
26 occasion, on m'a dit que le point de contact était bouleversé. Alors on m'a demandé de
27 partager avec d'autres. Alors c'est ce que j'ai fait.

28 **Me TOM MACDONALD:** Et puisque cette Commission songe à

1 l'avenir au niveau de son mandat, afin de pouvoir aider, pour se préparer pour l'avenir,
2 est-ce que vous êtes d'accord que ce serait utile s'il y avait une politique précise qui
3 abordait, entre guillemets, les familles « scindées » afin que le prochain agent de liaison
4 auprès des familles aurait quelque chose à suivre ?

5 **GEND. WAYNE BENT:** Je pense que toute aide qui puisse être
6 développée, proposée par cette Commission au sein de l'organisation rejoint les
7 experts en matière de contenu, qui pourraient aider avec cette tâche. C'est une tâche
8 importante, c'est très important de garder les familles à jour et leur faire savoir ce qui se
9 passe. En ce qui... relatif à ce qu'on peut partager.

10 **Me TOM MACDONALD:** J'ai entendu votre témoignage ce matin,
11 mais ce n'est pas très clair pour moi, quel est le rôle de l'agent de liaison auprès des
12 familles, s'il y a un rôle, au sujet d'aider les familles de prendre contact avec le bureau
13 du médecin légiste pour les renseignements. Pouvez-vous m'aider ?

14 **GEND. WAYNE BENT:** Je leur offrais les coordonnées du point de
15 contact au bureau du médecin légiste. Des numéros de téléphone et ainsi de suite. Le
16 médecin légiste va vouloir déterminer qui est le plus proche parent, le point principal de
17 contact n'était pas le véritable plus proche parent, parce qu'il y avait des questions que
18 seul le bureau du médecin légiste pourrait répondre. Je savais qu'ils voulaient savoir
19 comment traiter des objets personnels, le salon funéraire, et il y a pas mal d'autres
20 documentations juridique que... et seul le bureau du médecin légiste peut répondre à
21 cette question. Moi, je ne peux pas répondre à ces questions-là. J'essaie d'établir un
22 point de contact afin qu'ils aient quelqu'un avec qui parler et l'établir afin, une fois le
23 moment arrivé qu'on pourrait divulguer des renseignements de leurs proches et la façon
24 dont ils sont décédés, ils pourraient partager ces renseignements-là avec eux et une
25 ligne de communication serait déjà ouverte.

26 **Me TOM MACDONALD:** Alors est-ce que votre rôle était limité
27 uniquement au simple fait de fournir des points de contact ? Avez-vous fait des appels
28 au bureau du médecin légiste ?

1 **GEND. WAYNE BENT:** C'était surtout à ces fins là. Il y a eu des
2 moments plus tard où des membres des familles avaient appelées et on a pu divulguer
3 ces renseignements-là. Alors j'étais un point de contact pour la famille. Je parlais à la
4 famille pour dire : « Voilà ce que j'ai appris, vous pouvez contacter le bureau du
5 médecin légiste et il peut leur fournir... » Je ne suis pas du tout un expert en questions
6 médicale, alors eux pouvaient leur fournir davantage de renseignements à part les faits
7 fondamentaux.

8 **Me TOM MACDONALD:** Ma question était, est-ce que vous avez
9 déjà contacté le bureau du médecin légiste vous-même, au nom de certains membres
10 de la famille, en ce qui a trait aux pertes massives ?

11 **GEND. WAYNE BENT:** Je suis sûr que j'ai dû appeler le bureau du
12 médecin légiste, dire : « Aidez telle personne à faire ceci. » Ou « telle, telle personne
13 recherche cela. »

14 **Me TOM MACDONALD:** Et qu'est-ce qui déclenchait votre
15 intervention pour... au-delà de fournir un point de contact, de faire un appel direct au
16 nom d'un membre de famille ?

17 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne suis pas sûr, qu'est-ce que vous
18 voulez entendre, qu'est-ce que vous entendez par intervention.

19 **Me TOM MACDONALD:** Vous pouvez choisir le mot que vous
20 voulez, vous comprenez ma question n'est-ce pas ? Pourquoi auriez-vous passé du
21 simple fait de donner des coordonnées et de là passer à faire un appel pour aider un
22 membre de la famille auprès du bureau du médecin légiste. Qu'est-ce qui déclenchait
23 l'appel pour vous, plutôt que de juste fournir un numéro ?

24 **GEND. WAYNE BENT:** Parce que le membre de la famille m'avait
25 appelé et il cherchait de l'aide.

26 **(COURTE PAUSE)**

27 **Me TOM MACDONALD:** J'ai quelques questions sur des éléments
28 spécifiques quand à ma cliente Tara Long. Il y avait une déclaration qui vous a été

1 attribuée, que lorsque vous étiez en contact avec Mme Long, que vous avez demandé
2 une photo de Aaron Tuck et que vous n'avez pas reçu cette photo.

3 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est bien ça.

4 **Me TOM MACDONALD:** Si je vous suggère que ce matin, que
5 Mme Long vous a envoyé par courriel la photo, mais puisqu'elle était bouleversée, elle
6 a saisi la mauvaise adresse courriel, vous n'avez aucun fondement pour être en
7 désaccord avec cet énoncé-là ?

8 **GEND. WAYNE BENT:** Non, aucun.

9 **Me TOM MACDONALD:** Vous avez dit que Mme Long avait...
10 arrangé pour avoir les services de nettoyage. Son rappel, elle... selon son souvenir, elle
11 ne l'a pas fait et peut-être qu'un autre individu. Avez-vous une base d'être en désaccord
12 que ce n'était à son souvenir ?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Je sais que dans mes notes, il me semble
14 que... j'ai lu mes notes hier soir, il y a 400 pages, plus de 400 pages. Il me semblait que
15 c'était Mme Long qui avait appelé au sujet de cette maison là et qui a fait des
16 arrangements pour que le nettoyage ait lieu. Ne sachant pas c'était qui Mme Long, je
17 voulais déterminer si c'était quelque chose qui avait été arrangé, pas juste laisser
18 n'importe qui dans une maison. Alors mon souvenir, c'est que oui, c'était Mme Long,
19 parce que ce n'était pas le côté Oliver Tuck de l'autre partie du pays qui avait appelé
20 pour arranger le nettoyage pour cette maison là.

21 **Me TOM MACDONALD:** Est-ce que vous vous rappelez ce qui est
22 venu d'abord ? L'offre d'établir des services de nettoyage ou l'envoi la photo d'Erin
23 Tuck. L'envoi de la photo d'Erin Tuck, c'était très, très tôt. Le nettoyage était plus tard.

24 **Me TOM MACDONALD:** Je comprenais pas que vous aviez
25 dit...vous saviez qui... je savais qui j'étais, c'était madame Long, mais ma
26 compréhension c'était qu'elle avait fait un arrangement pour qu'il y ait nettoyage.
27 D'après ce que je comprends, Dale MacLeod, vous connaissez Dale MacLeod?

28 **GEND. WAYNE BENT:** Je le connais bien,

1 **ME TOM MACDONALD:** Le père de Shawn MacLeod et de Scott
2 MacLeod. Il a été avisé de... du décès de Shawn de façon formelle le 21 avril, deux
3 jours plus tard.

4 **CST WAYNE « SKIPPER » BENT :** Est-ce que vous avez une
5 explication à offrir pourquoi ça a pris deux jours pour recevoir cette notification-là?

6 **CST WAYNE « SKIPPER » BENT :** Est-ce que c'était l'avis de...
7 est-ce que la notification était faite par moi-même?

8 **Me TOM MACDONALD:** Je ne sais pas si c'était vous-même, mais
9 c'était une vérification de la GRC. Je me demande si vous pouvez offrir...

10 **GEND. WAYNE BENT:** Je peux pas parler des notification des
11 décès, avec décès des plus proches parents, ou quand ils ont été faits ou pas faits.

12 **Me TOM MACDONALD:** Vous savez pas si vous contactez lui?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Je sais que j'ai parlé avec monsieur
14 McLeod régulièrement. Je ne me rappelle plus de la première fois, comme ça, sans...
15 pas sans relever mes notes.

16 **ME TOM MACDONALD:** Vous dites... vous dites parler... vous
17 rappeler avoir parlé à Dale McLeod, Dale McLeod, et vous avez (inintelligible) même
18 pas Scott McLeod?

19 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, j'ai parlé à Scott, Christopher, et avant
20 son décès j'ai parlé à Audrey.

21 **Me TOM MACDONALD:** Pouvez-vous, encore une fois, on songe
22 à l'avenir, pouvez-vous songer... penser des changements qui pourraient être apportés
23 au niveau de l'agent de liaison auprès des familles? Entre les agents de la GRC, et la
24 famille qui pourrait aider dans le cadre de ce genre d'événements, si un événement tel
25 risquait de venir? (Inintelligible) ligne directrice, liste de contrôle, formation, tout cela
26 serait très utile avoir en place. Voilà mes questions, monsieur le gendarme.

27 Merci messieurs les Commissaires. Monsieur Scott, voulez-vous
28 aller maintenant ou préférez-vous...

1 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Alors ce sera la pause, une
2 heure? Ce sera une pause d'une heure, aux alentours d'une heure et quart.

3 --- **La séance est suspendue à 12 h 17**

4 --- **La séance est reprise à 13 h 18**

5 **GRÉFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci. C'est la pause et
6 la procédure reprendra à 13 h 15.

7 Bienvenue à nouveau. Les procédures sont en cours. Monsieur
8 Scott?

9 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MICHAEL SCOTT :**

10 **Me MICHAEL SCOTT**: Bonjour gendarme Bent. Mon nom Michael
11 Scott, je suis avocat de ceux qui sont le plus touchés. J'ai quelques questions, si vous
12 permettez. Ce matin, la pièce était que vous n'avez jamais agi comme un agent de
13 liaison par le passé?

14 **GEND. WAYNE BENT**: Pas de cette envergure.

15 **Me MICHAEL SCOTT**: Et donc vous avez été agent de... chargé
16 de la liaison avec les familles.

17 **GEND. WAYNE BENT**: Ce que j'ai dit, je pense que, lorsqu'on a
18 fait de... assurer du maintien de l'ordre en première ligne, ça veut dire que, on n'est pas
19 forcément un agent de liaison officiel.

20 **Me MICHAEL SCOTT** : Dois-je comprendre, parce que vous dites
21 que tout agent de la GRC qui aurait une expérience pour être... assurer la liaison avec
22 des familles?

23 **GEND. WAYNE BENT**: Oui, que ce soit des... ça dépend du travail
24 qu'ils ont fait. Par exemple, ceux qui ont fait partie de l'équipe de la GIT auraient pu
25 faire ça, la même chose. C'est du maintien de l'ordre, face à face avec le monde.

26 **Me MICHAEL SCOTT** : Vous avez dit ce matin que vous n'avez
27 pas reçu de formation par rapport aux procédures et aux normes. Par rapport à assurer
28 le rôle de... la liaison avec les familles.

1 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça.

2 **Me MICHAEL SCOTT :** Et donc, dans un sens plus large, vous
3 avez été en charge de cela à partir du 19 avril et si j'ai bien compris, à ce moment-là,
4 c'était pas très clair pour vous, par rapport au nombre de familles dont vous auriez...
5 vous allez être responsable?

6 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, je savais que, il était question de
7 quelques familles, mais pas avec le gendarme Stevenson. La famille de la gendarme
8 Stevenson.

9 **Me MICHAEL SCOTT :** La famille de la gendarme Stevenson a fait
10 appel à des services et le gendarme... et donc vous étiez responsable de quelqu'un
11 d'autre. Êtes-vous au courant, peut-être que non, savez-vous pourquoi gendarme et
12 Morrison avaient leurs propres chargés de liaison? Enfin, je veux dire leur famille?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Pas le gendarme Morrison, mais
14 malheureusement, un ami à moi, qui était dans le service à la GRC, et je sais que la
15 GRC avait affecté cet officier spécialement pour cette famille.

16 **Me MICHAEL SCOTT :** Et avec le... au fil du temps, que le temps
17 passait, jusqu'à 2021, comment était la liste, comment était compilée la liste de ces
18 familles en général?

19 **GEND. WAYNE BENT:** La liste, au début c'était avec le caporal
20 McKay, qui travaillait sur cette liste. On avait tous, c'était dans un share drive, un nuage
21 partagé. Tout le monde avait accès à cela. Il y avait des numéros de téléphone, des
22 adresses. Et il était possible pour nous de mettre à jour cette liste régulièrement,
23 lorsqu'on veut avoir contact avec les membres de la famille. Et on demande aux
24 personnes s'ils veulent être le point de contact de la famille. Et donc, ils vont assumer,
25 ce même contact va assumer la relation, la communication, lorsqu'il s'agit de cette
26 même famille. Donc, à des occasions, ce qui me revient à l'esprit, y a une conjoint (sic)
27 de quelqu'un qui a perdu quelqu'un... en fait les deux... c'est ça qui me vient à
28 l'esprit, c'était des conjoints.

1 **Me MICHAEL SCOTT** : Avez-vous eu affaire avec le député en
2 chef?

3 **GEND. WAYNE BENT**: Je ne sais pas c'est qui. Je sais même pas
4 qui c'est.

5 **Me MICHAEL SCOTT** : Lorsque vous aviez parlé... lors de vos
6 discussions, vous aviez parlé de l'étendue, de la portée de votre travail. Vous nous
7 avez dit ce matin que votre travail que vous étiez responsable de transmettre les
8 informations aux familles. Vous avez aussi assuré d'autres services aussi. Maintenant,
9 lorsque vous avez dit que vous communiquiez... lorsque vous communiquiez avec les
10 personnes à qui vous rapportiez, par rapport à exactement ce qui avait lieu de faire.

11 **GEND. WAYNE BENT**: J'ai appris, par les questions que nous
12 avons eues, que d'autres agents travaillaient sur ça, ailleurs. Avaient travaillé sur ça
13 ailleurs. Donc ça serait un point de contact entre les enquêteurs et les familles pour
14 justement, pour que les renseignements soient transmis. Et donc, je l'ai fait avec le
15 caporal McKay, c'était très important pour eux que l'on fournisse... que l'on offre du
16 soutien, de l'appui aux familles. Nous n'avons jamais eu un agent qui était affecté, qui a
17 eu à occuper le poste de chargé de la liaison avec les familles.

18 Par exemple, l'officier dont je parlais, cet officier était en train
19 d'intervenir en corde raide. Il prenait des cas de ce qui arrivait. Et lorsqu'il était question
20 de recevoir des informations, de les fournir et donc, lorsqu'il était question par exemple,
21 de mettre à disposition un numéro, on va appeler cette même personne, pour
22 demander plus de renseignements. Par rapport le caporal McKay, ils ont... lorsqu'ils ont
23 réalisé la portée de ce travail, ils ont pensé à assigner une personne juste pour ça.
24 C'est vrai que ça a commencé avec des petites tâches. Il y avait une personne, peut-
25 être parce qui... une dame... j'avais eu affaire à elle sur un dossier auparavant, et donc
26 c'était quelque chose qui m'avait pris plus de temps par rapport à mes autres tâches.

27 **Me MICHAEL SCOTT** :Un... Puisque vous étiez le canal de
28 communication, d'informations, donc les renseignements qui... c'est-à-dire, donc, vous

1 aviez l'autorisation de transmettre aux familles, mais vous n'étiez pas... vous ne preniez
2 pas des décisions... vous ne décidiez pas de quelle information il était question de
3 transmettre.

4 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, tout à fait. Moi, toute information que
5 l'on me fournissait par le caporal Berthiaume, je la partageais.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, pour votre meilleure compréhension,
7 c'est le caporal Berthiaume qui décidait de quelle information transmettre à qui.

8 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous comprenez que vous n'aviez
10 aucune... vous n'avez pas fait preuve d'aucune restriction par rapport à ces
11 informations lorsqu'il était question de transmettre des informations.

12 **GEND. WAYNE BENT:** Je pouvais transmettre, vous savez, des
13 choses qui n'avaient pas de relation avec ça, tel que, par exemple, lorsqu'il est question
14 de contacter telle ou telle personne pour demander de l'assistance, du soutien, mais
15 tout ce dont ils avaient besoin, ce qu'ils recherchaient, c'est d'avoir plus d'appui, plus de
16 soutien, par exemple, comme je l'ai dit auparavant, je sais quelqu'un, par exemple, il
17 appelle et il dit que je n'ai plus... c'est-à-dire que je ne peux plus appeler par rapport
18 à... on ne peut plus rien faire pour le soutien, et donc, ça, ç'a quelque chose à voir avec
19 l'enquête, ça dépassait en dehors de l'étendue, de la portée, mais parce que lorsqu'il
20 est question d'une enquête en particulier et de ce qui se passe, c'est clair que le tout va
21 passer par le caporal Berthiaume, et moi, j'étais... qui était mon responsable.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, les choses vont être réputées
23 comme étant une évidence retirée. Est-ce que vous faisiez partie des discussions avec
24 les caporaux Matthew [sic] ou McKay par rapport à ce qui concernait... lorsqu'il était
25 question de, par exemple, retenir des preuves ou des éléments de preuve lorsque vous
26 discutiez, lorsqu'il était question de parler des informations?

27 **GEND. WAYNE BENT:** Vous savez, je ne fais pas partie du
28 triangle de commandement. Donc, j'avais des informations, lorsque j'ai des

1 informations, lorsque je sais de quoi il s'agissait, typiquement lorsque c'est quelque
2 chose de l'enquête, très peu de membres de l'équipe savaient ce qui se passait et
3 qu'est-ce que c'était la nature de ces informations. Donc moi, ce dont je savais c'est les
4 informations que je transmettais et je faisais ce qu'on me demandait de faire.

5 **Me MICHAEL SCOTT:** Et comment vous avez été informé de cela?

6 **GEND. WAYNE BENT:** Caporal Matthews [sic] était assis à côté
7 de moi, s'il y avait des questions qui provenaient de n'importe qui, il pouvait tenir une
8 conversation à ce sujet.

9 **Me MICHAEL SCOTT:** Maintenant, par rapport à transmettre des
10 informations, ça aurait été plus approprié pour vous d'avoir des opinions, vos opinions
11 personnelles.

12 **GEND. WAYNE BENT:** On m'a posé la question sur ce que je
13 pensais de quelque chose et j'ai très bien expliqué que ce n'était pas l'opinion de la
14 GRC, parce qu'ils n'auraient jamais su des... ils m'ont demandé ma propre... mon
15 opinion personnelle de ce que je pensais, et moi, j'ai répondu par ce qui pouvait être
16 raisonnable.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous faites référence... ce matin, vous
18 aviez suggéré aux familles que... c'est-à-dire que vous leur avez dit que l'auteur était
19 tué.

20 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, ça, c'est bien ça.

21 **Me MICHAEL SCOTT:** Et corrigez-moi si je me trompe, ensuite
22 on... vous aviez... vous n'avez pas dit ça en votre qualité de chargé de la liaison de la
23 GRC.

24 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, je l'ai dit pour moi parce que, pour
25 moi, j'ai dit ce qui me semblait raisonnable, par exemple, c'est le début de telle chose,
26 la fin de telle chose.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Et donc, vous communiquez à avec ces
28 familles de par votre rôle, c'est-à-dire, littéralement, le chargé de liaison de la GRC,

1 donc j'imagine que les personnes vous ont posé ces questions parce que vous faites
2 partie de la GRC.

3 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous leur communiquez des
5 informations au nom de la GRC.

6 **GEND. WAYNE BENT:** Je le faisais, mais à cette occasion,
7 lorsqu'ils m'ont posé la question de...sur mon opinion, je leur ai bien répété que ce
8 n'était pas l'avis de la GRC, qu'ils devaient être approuvés ou pas par la GRC, mais
9 que c'était une façon raisonnable de répondre.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous pensez que c'est un conseil?

11 **GEND. WAYNE BENT:** Juste parce que je n'étais pas enregistré.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Qu'est-ce que ça veut dire?

13 **GEND. WAYNE BENT:** Ça veut dire que ça aurait été plus facile...
14 il aurait été plus facile de dire voilà ce qui a été dit et voilà ce qui...

15 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous n'étiez pas d'accord avec
16 ce qu'il s'est dit?

17 **GEND. WAYNE BENT:** Non, pas au sujet de cette information, pas
18 à ma connaissance, je n'ai pas du tout entendu ou appris qu'il y avait un quelconque
19 litige.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais au sujet de l'incident dont vous parlez.

21 **GEND. WAYNE BENT:** En fait, à ce moment-là, j'avais dit qu'il
22 serait plus clair que... je l'ai dit à plusieurs occasions que c'était mon opinion et pas
23 celle de la GRC.

24 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, ce que vous dites, vous fournissez,
25 vous offrez vos opinions personnelles à différentes occasions.

26 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce qu'il y avait d'autres incidents en
28 instance dans lesquels vous aviez offert vos opinions personnelles?

1 **GEND. WAYNE BENT:** Y'en a pas qui me viennent à l'esprit, mais
2 lorsque les gens me demandent, par exemple, les médias qui vont me dire qu'est-ce
3 que je dois faire. Encore une fois, je n'ai jamais été formé pour ça. Je ne sais pas c'est
4 quoi la bonne réponse et c'est quoi la mauvaise réponse. On me pose la question, puis
5 je leur dis : « C'est à vous de décider si vous voulez parler à quelqu'un des médias ou
6 pas. » Donc, c'est venu de moi ou de la GRC. Vous savez, moi, je suis en train de
7 discuter, il y a eu personne qui vient me demander de l'aide, des conseils, donc ils me
8 demandent juste parce que... c'est comme si qu'ils vous auraient... même s'ils vous
9 auraient parlé, ils vous auraient posé la même question, et si jamais vous saviez de
10 quoi il en ressortait, si vous aviez eu certaines connaissances de ce qui se passe dans
11 ce sens-là, pour moi, je pense que, si vous voulez appeler ça un conseil personnel, oui,
12 donc c'est un conseil personnel. Mais moi, je... si c'est quelque chose que je peux faire
13 pour aider ces membres de famille et qui... sur une question sur laquelle ils ont des
14 problèmes, je le ferai.

15 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est comme ça que vous le décrivez?
16 C'est fournir des opinions personnelles à des familles?

17 **GEND. WAYNE BENT:** C'était mon rôle d'aider ces gens, de faire
18 ce que je pouvais faire pour les aider. Je ne vois pas comment une question comme
19 celle-là par exemple va violer quelque chose d'une façon ou d'une autre. Ils demandent
20 juste de l'aide, et moi, j'essaie de fournir de l'aide. Et donc, essentiellement, en fin de
21 compte, ce que je suis en train de dire, c'est qu'on peut prendre une décision. Comme
22 je l'ai dit, c'est à vous de prendre une décision.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Utilisons cette instance comme exemple.
24 Vous parlez sur quelque chose qui se passe à Portapique, que c'était votre opinion
25 personnelle sur une certaine preuve ou une certaine question ou c'était juste de
26 spéculer?

27 **GEND. WAYNE BENT:** Je sais qu'il y a des gens qui m'ont dit,
28 genre, « je suis fatigué que l'on me contacte par les médias » ou alors des choses,

1 encore une fois, comme... on essaie juste de donner ou d'offrir un peu de... de les
2 rassurer un tant soit peu, juste leur donner quelques directives, quelques orientations
3 de sorte à ce que ça soit eux qui prennent la décision.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous faites la différence entre
5 quelqu'un qui vous pose la question de prendre contact avec leur compagnie
6 d'assurance ou de parler avec des médias, c'est quelque chose que vous faites
7 normalement?

8 **GEND. WAYNE BENT:** Non, je ne fais pas affaire avec les
9 compagnies d'assurance.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais si quelqu'un vous pose la question et
11 vous demande de le faire, vous allez le faire si vous le pouvez?

12 **GEND. WAYNE BENT:** Je l'ai fait, oui, à plusieurs occasions pour
13 justement aider les gens à passer par le processus avec la compagnie si jamais ils
14 avaient des réclamations à faire, oui, je l'ai fait. Ou alors, si vous voulez, c'est-à-dire la
15 personne qui faisait des réclamations, c'est-à-dire que pour une raison...

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous faites la différence entre
17 tentative d'aider de façon officielle par des opinions personnelles sur des événements
18 qui ont eu lieu tels que les pertes massives et qui ont rapport avec une enquête
19 directement.

20 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne pense pas avoir fourni des opinions
21 personnelles au sujet de ce qui s'est passé lors des pertes massives.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Oui, mais vous l'avez fait sur comment ça
23 s'est passé.

24 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne suis pas sûr de ce que vous voulez
25 dire, Monsieur.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Bien, par exemple, lorsque vous dites que
27 vous donnez votre avis, par exemple sur la chronologie des événements, quelle famille
28 a été touchée ou a été tuée.

1 **GEND. WAYNE BENT:** Non, je dis ce qui s'est passé, mais je n'ai
2 jamais fait ou expliqué comment ça s'est passé. J'ai donné encore une fois ma seule et
3 unique opinion à moi.

4 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que je dois comprendre que vers la
5 fin avril, début mai 2020, vous avez reçu un appel de la famille de John [Zahl] au sujet
6 de l'identification des restes ou des ruines [sic] sur les lieux?

7 **GEND. WAYNE BENT:** Il se peut, je ne me souviens pas.

8 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous vous rappelez avoir contacté la
9 famille et suggérant à la famille, c'est-à-dire leur dire qu'il devait y avoir d'autres
10 personnes à la maison?

11 **GEND. WAYNE BENT:** Je me souviens avoir appelé une
12 résidence qu'ils avaient... si c'était... je ne me rappelle pas de tout, de ce que c'était,
13 mais je pense qu'il y avait un gros chat qui était dans une maison qui était... qui avait
14 brûlé, et donc, je me demandais si peut-être il y avait des visiteurs à cette résidence.

15 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, ces restes que l'on a trouvés sont...
16 c'est-à-dire avant que l'on sache si c'était des restes humains ou d'animaux, vous aviez
17 transmis cette information à des familles.

18 **GEND. WAYNE BENT:** J'étais en train d'essayer de savoir s'il y
19 avait des gens à la maison.

20 **Me MICHAEL SCOTT:** Et l'appel, vous l'aviez reçu d'où?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Du triangle de commandement.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Aviez-vous des questions... est-ce qu'il y
23 avait une raison de croire que la fille de madame [sic] Ellison [Zahl] avait l'information?

24 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

25 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que quelqu'un avait des raisons de
26 croire qu'elle aurait eu des informations spécifiques par rapport à qui se trouvait dans la
27 maison?

28 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne sais pas le rapport avec ça, mais je

1 ne sais pas.

2 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous lui avez suggéré que la GRC
3 s'inquiétait pour ses petits-enfants cette nuit-là?

4 **GEND. WAYNE BENT:** Je pense qu'à ce point, c'était connu qu'ils
5 n'étaient pas là. Vers la fin avril, début mai, je pense que l'un était en Nouvelle-Écosse,
6 était vivant, et l'autre était aux États-Unis.

7 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, vous n'aviez pas...

8 **GEND. WAYNE BENT:** Non, encore une fois, on était... on
9 essayait de savoir s'il y avait quelqu'un qui visitait, s'il y avait un visiteur.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc apparemment, il n'y avait pas
11 d'examen médico-légal qui a été fait.

12 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne sais pas. Je ne peux pas parler de
13 ça, je ne peux pas dire si ç'a été fait ou pas. Pour moi, c'était pas raisonnable.

14 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, ce que je comprends, ces restes ont
15 été identifiés comme étant les restes d'animaux?

16 **GEND. WAYNE BENT:** Encore une fois, je ne sais pas. Y'a rien qui
17 me vient à l'esprit pour ces restes. Oui, c'est vrai, il s'est avéré que c'était des restes
18 d'animaux.

19 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais j'apprécie que vous avez été contacté
20 par le triangle de commandement. On vous a informé sur pourquoi cet appelé a été fait
21 avant que les restes ne soient examinés par ceux qui pouvaient déterminer si c'était
22 des restes humains ou animaux?

23 **GEND. WAYNE BENT:** Non.

24 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous avez parlé plus tôt aujourd'hui sur
25 votre rôle par rapport à la restitution des choses aux membres de familles et je pense
26 que vous avez dit des choses que vous faites, par exemple vous aviez aussi eu à
27 chapeauter l'idée de nettoyer des maisons?

28 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

1 **Me MICHAEL SCOTT:** Donc, je vous pose la question sur deux
2 véhicules. Le premier, celui de Kristen Beaton, et vous étiez présent lorsque son mari,
3 Nick Beaton, s'est présenté sur les lieux pour récupérer les effets personnels, et ses
4 effets personnels étaient dans cette voiture.

5 **GEND. WAYNE BENT:** Vous voulez dire quoi?

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Un sac ou quelque chose, en tout cas
7 c'était des choses qui se trouvaient dans le véhicule.

8 **GEND. WAYNE BENT:** Il y avait beaucoup de choses dans cette
9 voiture, elle était pleine d'effets, d'éléments avant son arrivée... mon arrivée, donc
10 avant que l'on aille vers ce véhicule pour prendre ce qu'on pouvait prendre pour aider.
11 Mr. Beaton ne voulait pas [sic] y aller vers ce véhicule pour sortir les choses qu'il y avait
12 dedans.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** [Non interprété]

14 **GEND. WAYNE BENT:** Et il a regardé, oui, après, vers le véhicule.

15 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais je pense que c'était à Bible Hill, n'est-
16 ce pas?

17 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce qu'il y a une quelconque raison
19 pourquoi il était question de les sortir du véhicule?

20 **GEND. WAYNE BENT:** Pourtant, monsieur Beaton voulait sortir
21 tout ça du véhicule.

22 **PERSONNE DANS LA SALLE (homme):** (Inaudible)

23 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Pas d'interruption, s'il vous plait. Il
24 a... il est pas... plus d'interruption, s'il vous plait.

25 Monsieur Scott.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** Le véhicule de monsieur Beaton, je pense
27 que le mot exact, c'est « traité ». Pouvez-vous dire c'est quoi « traiter » un
28 véhicule?

1 **GEND. WAYNE BENT:** Ça veut dire que la section des enquêtes
2 l'avait examiné, donc...

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais est-ce que le but est donc de
4 documenter le véhicule, prendre des photos, et cetera?

5 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Le véhicule n'est pas nécessairement
7 préparé ou nettoyé pour la famille.

8 **GEND. WAYNE BENT:** C'est exact. Et il n'y avait pas à l'époque
9 une politique sur les meilleures pratiques quant à comment redonner un véhicule
10 comme cela à quelqu'un comme Nick Beaton. Je ne sais pas s'il y a eu une politique
11 par la suite.

12 **Me MICHAEL SCOTT:** Vous ne savez pas.

13 **GEND. WAYNE BENT:** Non.

14 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais vous avez quand même eu la
15 prévoyance de nettoyer le sang des objets personnels.

16 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est ça, les choses qu'on avait reçues
17 du bureau du médecin légiste.

18 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous aviez une directive sur
19 comment gérer des situations où, par exemple, monsieur Beaton se présente...devait
20 se présenter?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Non. Pas à ce que je sache.

22 **Me MICHAEL SCOTT:** Et vous avez aussi participé au retour du
23 véhicule de madame O'Brien à sa famille. Ça, c'était... ç'a été donné à monsieur
24 Andrew O'Brien.

25 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, et à sa femme.

26 **Me MICHAEL SCOTT:** C'est ça. On avait traité le véhicule, on avait
27 pris des photos.

28 **GEND. WAYNE BENT:** C'est exact. C'est ce qu'on m'avait dit, oui,

1 que le véhicule avait été traité. Je ne sais pas qu'est-ce qui a été fait, mais le traitement
2 avait été fait.

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais on voyait quand même les signes, les
4 indices du traumatisme.

5 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

6 **Me MICHAEL SCOTT:** Et vous avez compris par la suite que
7 certains objets ont été trouvés par la famille O'Brien, dont une douille. Est-ce que cette
8 douille aurait dû être laissée dans le véhicule ou laissée...

9 **GEND. WAYNE BENT:** Je ne peux pas dire que ce qu'ils auraient
10 dû enlever. Ça, ça va bien au-delà de mon expertise. Je n'ai pas fait l'examen de ce
11 véhicule. J'avais eu plusieurs communications avec monsieur Beaton sur le retour du
12 téléphone de Kristen Beaton et plusieurs des téléphones des victimes avaient été,
13 donc, recueillis par la GRC, plusieurs de ces téléphones avaient été envoyés pour
14 étude par la division « H ». Et puis c'était ma décision d'envoyer certains téléphones ou
15 non à cette division-là, à cette unité-là?

16 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais les téléphones qui ont été recueillis...
17 mais vous avez mis plus de temps à... de retourner... pour retourner le téléphone de
18 Kristen Beaton à sa famille que les autres téléphones. Est-ce que vous comprenez
19 pourquoi ce téléphone a été retourné plus tard? Vous avez reçu le mot de passe pour
20 accéder à ce téléphone du mari de madame Beaton.

21 **GEND. WAYNE BENT:** Eh bien ça, encore là, ça... faudrait en
22 parler avec une autre section des enquêtes numériques qui est responsable, qui fait...
23 le fait pour toute la province, mais il faudrait...

24 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais ma question était que monsieur
25 Beaton vous avait donné un code pour accé... d'avoir accès au téléphone.

26 **GEND. WAYNE BENT:** Oui, c'est que j'ai compris.

27 **Me MICHAEL SCOTT:** Et monsieur Beaton vous avait demandé à
28 plusieurs reprises quand il pouvait avoir le téléphone de sa femme parce qu'il y avait

1 des photos, une voix qui avait été enregistrée.

2 **GEND. WAYNE BENT:** C'est exact.

3 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous vous souvenez d'avoir
4 donné votre avis à monsieur Beaton sur pourquoi les enquêteurs auraient voulu
5 examiner ce téléphone?

6 **GEND. WAYNE BENT:** Ce n'était pas un avis, c'était : voici
7 pourquoi on garde certaines choses, on doit recueillir certaines preuves et on ne sait
8 pas ce que l'on sait pas et on doit savoir ce qui se trouve dans le téléphone. On doit
9 essayer de trouver les preuves importantes.

10 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous avez... est-ce que vous lui
11 avez dit que vous cherchiez quoi que ce soit?

12 **GEND. WAYNE BENT:** Oui.

13 **Me MICHAEL SCOTT:** Est-ce que vous lui avez dit que sa femme
14 avait peut-être une relation avec l'auteur?

15 **GEND. WAYNE BENT:** Ce n'est pas exactement ça mes mots,
16 mais il fallait donner suite, il fallait étudier toutes les possibilités.

17 **Me MICHAEL SCOTT:** Je comprends que vous ne vous souvenez
18 pas de vos mots, mais vous vous souvenez que vous avez suggéré à monsieur Beaton
19 qu'il y avait des conclusions ou quelque chose qui vous... qui laissait croire qu'elle allait
20 peut-être rencontrer l'auteur?

21 **GEND. WAYNE BENT:** Non, je n'ai pas suggéré cela. J'ai dit qu'on
22 étudiait toutes les pistes possibles.

23 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais il fallait, par exemple... vous n'avez
24 jamais dit quelque chose comme quoi que vous deviez écarter la possibilité qu'il y avait
25 une relation entre madame Beaton et l'auteur?

26 **GEND. WAYNE BENT:** J'ai dit que peut-être qu'il y avait quelque
27 chose ou non, mais il fallait donc écarter quelque chose.

28 **Me MICHAEL SCOTT:** Mais c'est pas ça ma question.

1 **GEND. WAYNE BENT:** Alors, pouvez-vous reformuler la question?

2 **Me MICHAEL SCOTT:** Alors, ma question : Monsieur Beaton dit ou
3 quelqu'un d'autre dit peut-être qu'il faut écarter la possibilité d'une relation entre sa
4 femme et l'auteur. Vous dites que vous n'avez jamais dit quelque chose comme ça.

5 **GEND. WAYNE BENT:** Moi, je dis que je lui ai dit que l'on
6 cherche... on étudiait toutes les possibilités. Quelle était la relation? Pourquoi est-ce
7 qu'il ciblait certaines personnes et non pas d'autres? Il fallait tout étudier, examiner
8 toutes les possibilités.

9 **PERSONNE DANS LA SALLE:** (Inaudible)

10 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Veuillez vous asseoir.

11 Monsieur Scott.

12 **PERSONNE DANS LA SALLE:** (Inaudible)

13 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Maitre Scott.

14 **(PERTURBATION DANS LA SALLE)**

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** C'est assez.

16 **PERSONNE DANS LA SALLE:** Ce n'est pas assez. C'est du
17 bullshit.

18 **(PERTURBATION DANS LA SALLE)**

19 **COMMISSAIRE MacDONALD:** On va prendre une pause.

20 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Pause des procédures.

21 Reprise dans 15 minutes.

22 **--- L'audience est en pause à 13 h 48**

23 **--- L'audience est reprise à 14 h 24**

24 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND:** Bienvenue à nouveau.

25 Les procédures sont en cours.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

27 Monsieur Scott, vous avez fini avec vos questions? Merci.

28 On appelle le témoin, s'il vous plait.

1 Monsieur Scott a fini avec ses questions. Il y a d'autres questions
2 pour vous.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me LINDA HUPMAN:**

4 **Me LINDA HUPMAN:** Bon après-midi, Gendarme Bent. Mon nom
5 est Linda Hupman. Je suis avec mon collègue James Russell. Nous sommes ici au nom
6 de la famille Tuck et Campbell.

7 **GEND. WAYNE BENT:** Excusez-moi, avant de commencer, est-ce
8 que je peux clarifier un point pour le bienfait des commissaires? L'équipe enquêtrice
9 essayait de revoir l'étymologie des victimes, ils essayaient de déterminer s'il y avait des
10 relations entre les victimes et l'auteur. Des relations, ça ne veut pas dire des relations
11 intimes, ça veut dire des relations de travail, personnelles, professionnelles, ou
12 éventuellement intimes. Ça n'était pas ce que je voulais dire. J'étais en train d'informer
13 le monde ce qu'on faisait, on gardait toutes les options ouvertes jusqu'à ce que nous
14 sachions qu'est-ce qu'il y avait lieu de savoir.

15 **COMMISSAIRE MacDONALD:** Merci.

16 Madame Hupman.

17 **Me LINDA HUPMAN:** Merci, Commissaire.

18 Gendarme Bent, juste un point à clarifier pour clarifier... pour
19 éclairer certains d'entre nous. Vous avez déjà parlé pendant votre témoignage du
20 triangle de commandement. Pouvez-vous nous dire qui était là? Parce qu'on a déjà
21 utilisé ce terme qui a été utilisé par d'autres témoignages dans le cadre de l'enquête et
22 je pense dans votre contexte lorsque vous parlez ou vous faites référence au triangle
23 du commandement.

24 **GEND. WAYNE BENT:** Donc, d'abord, je n'ai pas travaillé avec le
25 triangle de commandement. Je pense que le triangle de commandement c'est pour la
26 gestion des grands cas. Il y avait trois postes. Le premier, c'est l'équipe de
27 commandement, c'est le caporal McKay. Au début, l'équipe de commandement est
28 responsable de l'obtention des ressources dont elles ont besoin pour justement

1 compléter ou effectuer les tâches. Il y a le coordonnateur qui est responsable d'analyser
2 toutes les informations qui arrivent, ensuite je dis « lui » parce que dans ce cas il s'agit
3 d'un homme, de lui, donc il s'assure que toute l'information est indexée, organisée,
4 donc c'est lui qui va revoir et analyser toutes les informations. Ensuite, pour tout ce qui
5 est...toute pièce d'information qui arrive, la troisième... le troisième point ou le troisième
6 élément, c'est l'instiga... l'enquêteur principal, caporal (inintelligible) était l'enquêteur
7 principal, son travail consistait à faire avancer le flux de travail par rapport à l'enquête,
8 ce qui signifie qu'il reçoit toutes les informations, elles passent toutes par lui, c'est lui qui
9 prend les décisions de la destination de ces informations, par exemple si jamais on va
10 dire, « oui, je veux savoir qu'est-ce qui s'est passé à 2 ou 3 Main Street », il va parler à
11 l'équipe du commandement et du triangle du commandement. Une fois que c'est fait,
12 que c'est complété, après il va dire, « j'ai besoin de personnes qui vont aller sur place
13 pour faire de la recherche dans cette maison », et puis l'équipe va dire « on a besoin de
14 telle ou telle ressource », et puis c'est lui qui va décider. Et donc, ç'a été fait. Une fois la
15 tâche elle est complètement, comme, revue et déterminée, on va passer à autre chose.

16 **GEND. WAYNE BENT** : D'accord, merci.

17 **Me LINDA HUPMAN** : Merci – ça met les choses sur les rails pour
18 nous. Je voudrais couvrir certains points et je pense que je vais commencer avec... je
19 vais reprendre de là où vous étiez de retour... votre témoignage ce matin étant au
20 détachement, ensuite vous quittez et vous vous présentez sur les lieux un certain
21 nombre d'heures et ensuite, vous êtes retourné au détachement en début d'après-midi,
22 si j'ai bien compris?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, c'est bien cela.

24 **Me LINDA HUPMAN** : Ensuite, à ce moment-là, vous étiez au
25 courant, vous saviez que vous deveniez informé, au courant... vous avez appris
26 l'importance et le nombre important de messages qui arrivaient des gens qui essayaient
27 de se poser des questions, qui cherchaient des membres de famille, des amis et tout
28 ça.

1 **GEND. WAYNE BENT** : Oui.

2 **Me LINDA HUPMAN** : Donc, vous avez témoigné qu'en travaillant
3 sur ça, en faisant cela méthodiquement pour, justement, faire le travail, je veux savoir :
4 est-ce que vous vous souvenez qu'il y avait par exemple, aux questions que vous aviez,
5 demandes de renseignements des membres de familles d'Alberta, de Jolene Oliver et
6 vous avez envoyé des textos?

7 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne me souviens pas de tous les
8 messages, il y en avait tellement qui arrivaient. J'avais juste commencé par le début de
9 la liste, mais je ne me souviens pas très bien. Mais je suis sûr que s'il y a... si c'était le
10 cas, j'ai dû prendre note de ça – c'est sûr que je ne me souviens pas, parce qu'il y avait
11 très, très... un très grand nombre de messages qui arrivaient.

12 **Me LINDA HUPMAN** : Et en traitant ces messages, est-ce que
13 vous étiez en train de contacter des gens ou... vous les contactiez par téléphone, vous
14 leur envoyez des textos? Est-ce que vous essayez de contacter des personnes qui
15 avaient demandé des renseignements?

16 **GEND. WAYNE BENT** : Toutes les conversations que j'ai eues
17 avec les personnes, c'était au téléphone. Ils essayaient... j'essayais de recueillir des
18 informations.

19 **Me LINDA HUPMAN** : Donc, si je vous suggérais que peut-être
20 que... est-ce que vous auriez testé ces personnes qui demandaient des
21 renseignements... est-ce que vous avez essayé de les contacter, de contacter
22 certaines de ces personnes qui demandaient des renseignements?

23 **GEND. WAYNE BENT** : Je sais qu'à un moment donné, j'ai dû
24 avoir des échanges avec la famille Tuck, mais je ne me rappelle pas quand c'était.

25 **Me LINDA HUPMAN** : Donc, je vais vous montrer une capture
26 d'un texto que l'on a proposé comme pièce – j'allais dire Madame Hill, d'accord. Donc,
27 elle est passée derrière moi.

28 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Donc, la pièce 3347...

1 pardon, 2347.

2 **---- PIÈCE No. 2347**

3 Message texto du Gend. Wayne Bent

4 **Me LINDA HUPMAN** : Donc, je vous laisse la chance de lire. Vous
5 vous souvenez de ce texto?

6 **GEND. WAYNE BENT** : Il y en avait tellement, il y avait tellement
7 de choses qui se passaient, je ne peux pas me souvenir de tout, je suis désolé.

8 **Me LINDA HUPMAN** : Juste parce que nous sommes arrivés un
9 petit peu en retard pour ça, donc juste... voulez-vous lire ce texte pour nous?

10 **GEND. WAYNE BENT** : « C'est gendarme Bent de la GRC. Merci
11 de m'appeler dès que possible » Et l'horaire, 13 h 15.

12 **Me LINDA HUPMAN** : Vous n'avez pas souvenir de ça
13 aujourd'hui?

14 **GEND. WAYNE BENT** : Non.

15 **Me LINDA HUPMAN** : Vous avez témoigné ce matin au sujet de
16 comment on vous a affecté plus tard dans la journée pour vérifier les maisons à
17 Portapique.

18 **GEND. WAYNE BENT** : C'est ça.

19 **Me LINDA HUPMAN** : En particulier à Cobequid Court et je pense
20 que l'horaire, lorsque Monsieur Bryson vous posait les questions, je pense que c'était à
21 17 h 30?

22 **GEND. WAYNE BENT** : Oui – je pense que lorsque... c'était
23 lorsque j'ai contacté, informé le caporal Rose-Berthiaume. Donc, c'était peu de temps
24 après ça.

25 **Me LINDA HUPMAN** : Et lorsque vous vous êtes présenté au
26 Cobequid Court, c'était la résidence, étiez-vous au courant, vous vous souvenez qu'à
27 ce moment, vous aviez... il y avait des messages qui arrivaient au sujet de cette famille
28 en particulier plus tôt dans la journée?

1 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne sais pas. Je ne sais pas si j'avais
2 été en mesure de faire cela.

3 **Me LINDA HUPMAN** : Et donc, vous n'avez pas souvenir de ce
4 moment-là ou de plus tôt, c'est-à-dire de plus tôt que vous avez reçu?

5 **GEND. WAYNE BENT** : Il se passait tellement de choses! J'étais
6 vraiment trempé là-dedans, j'étais vraiment dépassé.

7 **Me LINDA HUPMAN** : Et au moment lorsque vous étiez sur place,
8 à Cobequid Court ce soir-là, je pense que c'était le caporal Gerard Macdonald ou
9 Wood? Est-ce qu'il y avait quelqu'un d'autre avec vous?

10 **GEND. WAYNE BENT** : Je pense, de par la revue du document, je
11 pense que le gendarme Forrest était là, mais pour être honnête, je me souviens de
12 Gerard Macdonald parce que je le connaissais depuis quelques années, depuis qu'il
13 était venu en Nouvelle-Écosse, donc c'est pour ça que j'ai gardé ça en mémoire.

14 **Me LINDA HUPMAN** : Vous étiez tous ensemble en même temps
15 ou alors, vous vous êtes divisés en équipes?

16 **GEND. WAYNE BENT** : Je me rappelle de moi avec caporal
17 Macdonald a été aux résidences.

18 **Me LINDA HUPMAN** : Vous ne vous souvenez pas quand est-ce
19 que vous avez fait les autres résidences de la zone?

20 **GEND. WAYNE BENT** : Je sais que le caporal Macdonald avait
21 été... on a fait toutes les maisons. Elles étaient ouvertes et si les portes étaient
22 fermées, on essayait de regarder par les fenêtres, on essayait d'ouvrir. On a fait zone
23 par zone.

24 **Me LINDA HUPMAN** : Et vous avez aussi mentionné que lorsque
25 vous aviez localisé les personnes décédées aux résidences de Cobequid Court, vous
26 aviez envoyé ce message.

27 **GEND. WAYNE BENT** : C'est correct.

28 **Me LINDA HUPMAN** : Et vous ne savez pas s'il y avait quelqu'un

1 du détachement qui avait entrepris des actions pour entrer en contact avec qui que ce
2 soit?

3 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne sais pas, je ne sais pas s'ils l'ont
4 fait.

5 **Me LINDA HUPMAN** : OK, ce point est couvert. Étiez-vous au
6 courant, pendant que vous vérifiez les résidences à Portapique, est-ce que vous
7 saviez... vous gardiez un œil sur les contacts, sur les messages qui arrivaient en même
8 temps de la part de la communauté?

9 **GEND. WAYNE BENT** : Encore une fois, il y avait pas mal de
10 courriels, mais je n'étais pas en train de vérifier mon cellulaire, j'étais en train de vérifier
11 les résidences pour voir s'il y avait des personnes qui étaient là, s'il y avait des
12 personnes qui étaient blessées ou qui avaient besoin d'aide.

13 **Me LINDA HUPMAN** : Donc, vous n'étiez pas en train de vérifier
14 votre téléphone?

15 **GEND. WAYNE BENT** : Non, j'étais plus préoccupé par le fait que
16 s'il y avait quelqu'un qui avait besoin d'aide.

17 **Me LINDA HUPMAN** : D'accord – donc, je vais passer à la
18 question suivante. Vous vous souvenez à quelle heure vous avez terminé votre
19 recherche ?

20 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne me souviens pas vraiment. Je ne
21 sais pas si c'est rapporté sur mes notes. Je dirais que ça nous a pris une heure et
22 demie pour faire toutes les maisons parce que je sais que j'étais très... j'avais peur que
23 quelqu'un me prenne pour l'auteur.

24 **Me LINDA HUPMAN** : Mais vous avez dit que vous vous étiez
25 présenté pour faire de la recherche des maisons.

26 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, je passais... de haut en bas, j'ai
27 vérifié dans les chambres, j'ai essayé de trouver, de chercher si j'avais des personnes
28 qui étaient blessées ou qui avaient besoin d'aide.

1 **Me LINDA HUPMAN** : Et évidemment, si c'était ouvert... si c'était
2 fermé, qu'est-ce que vous auriez fait?

3 **GEND. WAYNE BENT** : Si elles étaient ouvertes, c'est sûr que
4 j'aurais pu avoir eu l'autorité, vu les circonstances, pour voir s'il y avait quelqu'un qui
5 avait besoin d'assistance. Si les portes étaient fermées, je regardais par les fenêtres et
6 s'il n'y avait rien qui indiquait qu'il y avait un feu ou quelque chose à l'intérieur des
7 maisons... Donc si les personnes avaient quitté les maisons, s'ils avaient eu le courage
8 de rester et aussi, si j'avais l'autorité, aussi. Il était question d'avoir l'autorité de vérifier
9 ces maisons.

10 **Me LINDA HUPMAN** : Par rapport à votre travail comme chargé de
11 la liaison avec les familles pendant une bonne période de temps, vous avez eu affaire à
12 ces familles, à plusieurs de ces familles, on a entendu ce matin des... sur la page du
13 document de base des services de soutien pour les victimes de la Nouvelle-Écosse
14 auquel ont accès les gens et je pense qu'il y avait des soucis de la part de certains
15 membres de familles, en particulier les membres de famille Tuck qui étaient résidents
16 de l'Alberta, lorsqu'ils essayaient d'avoir accès à des services – par exemple, les
17 services dont vous avez mentionné ce matin pour des services de counselling, est-ce
18 qu'il y a quelque chose que... est-ce que ça a été l'objet de discussions entre vous et
19 certains membres de familles, c'est-à-dire qu'ils vous ont parlé de certaines difficultés?

20 **GEND. WAYNE BENT** : Oui. Il y avait une couple d'occasions où
21 j'ai reçu des appels du genre quelqu'un qui me dit « Je n'ai plus d'argent, est-ce que
22 vous pouvez nous aider? ». Il y avait quelques personnes qui cherchaient à entrer en
23 contact avec quelqu'un. Ça s'est bien passé parce que je devais rencontrer certaines
24 personnes, dont Madame Batton, qui était la directrice pour la province, donc c'était
25 bien de l'avoir, de travailler avec elle, avec les personnes qui pouvaient justement
26 entretenir ces relations par les appels téléphoniques.

27 Donc encore une fois, il était question pour moi d'organiser pour
28 plus de fonds, mais justement, au cas où on avait des problèmes.

1 **Me LINDA HUPMAN** : Est-ce que vous avez vu... vous vous êtes
2 buté à ça, des parents vivant hors de la province?

3 **GEND. WAYNE BENT** : Bien, je me souviens des familles en
4 Alberta; il fallait donc dire à nos services aux victimes en Nouvelle-Écosse ce qu'ils
5 avaient pu recevoir la famille en Alberta, d'autre financement. Et je leur ai dit que donc,
6 si vos fonds s'épuisent, que l'on pouvait trouver d'autres fonds au cas par cas et que si
7 les gens avaient un problème, ils pouvaient se mettre en contact avec moi et que je les
8 mettrais en communication avec les bonnes personnes.

9 **Me LINDA HUPMAN** : Est-ce que vous vous souvenez s'il y avait
10 un lien entre les services aux victimes dans cette province et les mêmes services dans
11 d'autres provinces?

12 **GEND. WAYNE BENT** : Je sais qu'au Manitoba, il y avait
13 quelqu'un qui avait des problèmes et j'ai pu passer par les services aux victimes de la
14 GRC à Halifax. J'ai pu rejoindre un agent de services aux victimes qui pouvait aider
15 cette personne au Manitoba. Et j'ai aussi réussi à trouver un détachement qui n'offrait
16 pas les services policiers dans cette ville, mais qui était responsable de la patrouille des
17 routes et cette personne, cet agent a accepté d'aller rencontrer la famille, qui avait des
18 problèmes de finances. Et c'était bien d'avoir quelqu'un qui était sur place et qui
19 connaissait les ressources et qui aidait cette personne à trouver d'autres fonds ou
20 d'autres ressources.

21 **Me LINDA HUPMAN** : D'autres petites questions : on voulait aussi
22 mentionner ceci – peut-être que vous le savez déjà, mais ce matin, dans le cadre de
23 votre témoignage, vous avez parlé de certaines des initiatives de commémoration qui
24 avaient eu lieu, qui étaient de votre... dont vous aviez pris connaissance. Et donc, est-
25 ce que vous saviez qu'il y avait eu une initiative au Cobequid Educational Center, où on
26 a construit un gazebo pour commémorer la vie d'Emily Tuck?

27 **GEND. WAYNE BENT** : Oui, Monsieur Beaton nous avait
28 demandé si la GRC pouvait participer... pouvait participer lors de la graduation d'Emily

1 Tuck.

2 **Me LINDA HUPMAN** : J'avais une dernière question, une question
3 qui ne porte pas nécessairement sur vos responsabilités, mais vous êtes gendarme de
4 la GRC, vous travaillez dans l'unité des Crimes majeurs. Vous étiez membre du Service
5 général avant cela. C'est une question qui n'a peut-être pas été posée aux gens ou aux
6 agents, aux opérations : savez-vous si les voitures de patrouille ou les véhicules
7 banalisés que vous connaissez ont des dashcam?

8 **GEND. WAYNE BENT** : Ça faisait longtemps, mais je sais qu'il y a
9 des dashcam dans certains des véhicules, mais dans les véhicules... ont des caméras
10 témoins de circulation. Certains, donc, ont des caméras témoins. Donc, on essaie de ne
11 pas trop en parler, mais je sais qu'il y a des véhicules de patrouille de la circulation qui
12 ont des caméras témoins.

13 **Me LINDA HUPMAN** : Mais est-ce que... mais ce n'est pas
14 systématique? On ne les trouve pas systématiquement dans tous les véhicules?

15 **GEND. WAYNE BENT** : Non – pas selon mon expérience.

16 **Me LINDA HUPMAN** : Et il n'y a pas de politique sur l'utilisation de
17 ces caméras témoins?

18 **GEND. WAYNE BENT** : Je ne sais pas. Je ne peux même pas
19 utiliser mon magnétophone, alors je ne sais pas s'il y a une politique en la matière.

20 **Me LINDA HUPMAN** : Merci – j'ai terminé mes questions.

21 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Maître VanWart, vous aviez
22 une pièce à déposer; est-ce qu'on a déposé le texto comme preuve?

23 **Me JAMIE VanWART** : Je vais vérifier auprès de mes collègues.

24 **COMMISSAIRE STANTON** : Pas de questions de la part des
25 commissaires.

26 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci. Monsieur Bent, merci d'être
27 venu aujourd'hui, d'avoir présenté, partagé vos... d'avoir témoigné devant nous. C'était
28 un thème très difficile et donc, on vous remercie beaucoup d'être venu.

1 **Me JAMIE VavWART** : Merci Commissaire. Avant de prendre
2 quelques minutes pour réorienter la scène afin de présenter le document fondamental
3 suivant, je voudrais déposer en preuve quatre pièces supplémentaires.

4 L'avocat de la Commission propose de déposer en preuve les
5 cartables de politiques de la GRC, quatre volumes qui ne sont pas nouveaux pour les
6 participants, mais qui ont été créés comme liasse. Donc, ce sont des politiques
7 identifiées par la GRC après un long dialogue comme étant des politiques qui étaient en
8 vigueur en date d'avril 2020 et qui sont pertinentes au mandat de la Commission.

9 Ces cartables existent, les politique existent et sont dans la
10 possession de la GRC et dans l'intranet, qui ne peut pas être produit en un seul
11 morceau, mais est décomposé en plusieurs documents qui peuvent être déposés.

12 Donc, la Commission ne pouvait pas recréer les hyperliens entre
13 les politiques qui existent quand on les regarde à l'interne. Il y a encore des annexes et
14 d'autres politiques, peut-être, qui devront être identifiés comme étant nécessaires pour
15 le travail de la Commission et tout nouveau document sera inséré dans un nouveau
16 cartable et ne sera pas... chacun de ces... et non pas dans les cartables qui sont déjà
17 déposés en preuve. Et chacun de ces cartables a un numéro de COMM et aura donc
18 un numéro de pièce.

19 Ces politiques ont déjà été divulguées et se trouvent dans la
20 chemise Politiques et on l'envoie aussi aux avocats des participants, parce que les
21 hyper liens ne sont pas... ne fonctionnent pas dans Relativity. Donc, sur cela, je
22 demanderais à madame la registraire de déposer ses quatre volumes en preuve.

23 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Numéro 1 : COMM
24 00558879, pièce 2460

25 **--- PIÈCE NO 2460**

26 (COMM0058879) Cartable de politique de la GRC Volume 1

27 **--- PIÈCE NO 2461**

28 (COMM0058880) Cartable de politique de la GRC Volume 2

1 **--- PIÈCE NO 2462**

2 (COMM0058881) Cartable de politique de la GRC Volume 3

3 **--- PIÈCE NO 2463**

4 (COMM0058882) Cartable de politique de la GRC Volume 4

5 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Merci beaucoup

6 Commissaire.

7 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Merci Nous allons maintenant
8 réorganiser la scène. On peut rester sur la plateforme, mais on peut donc réorganiser le
9 podium pour la deuxième présentation des documents, pardon, présentation du
10 deuxième document fondamental a être présenté aujourd'hui.

11 **(COURTE PAUSE)**

12 **COMMISSAIRE MACDONALD** : Maître Hnatiw?

13 **--- INTRODUCTION DE DOCUMENTS FONDAMENTAUX: COMMUNICATION**

14 **PUBLIQUE DE LA GRC ET DU GOUVERNEMENT, APRÈS LES PERTES**

15 **MASSIVES**

16 **--- PRÉSENTATION PAR Me GILLIAN HNWATIW :**

17 **Me GILLIAN HNATIW** : Bonjour. On change de vitesse et je vais
18 présenter le document fondamental intitulé : Communication publique de la GRC et du
19 gouvernement, après les pertes massives. Madame la registraire, d'abord je voudrais
20 déposer ce document en preuve.

21 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : 2464

22 **--- PIÈCE NO 2464**

23 Document fondamental intitulé : Communication publique de
24 la GRC et du gouvernement, après les pertes massives.

25 **Me GILLIAN HNATIW** : Est-ce que vous pouvez aussi déposer
26 les documents sources?

27 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Oui.

28 **Me GILLIAN HNATIW** : Ce document va donc présenter les

1 communications publiques de la GRC et d'autres fonctionnaires du gouvernement. Dès
2 le décès de l'auteur des crimes au Big Stop d'Enfield, et dans les jours, les mois...
3 semaines et les mois après l'incident. C'est donc un document qui donne suite au
4 document fondamental intitulé : *Les communications publiques du 18 et 19 avril 2020*.
5 Ce document cherche aussi à comparer les documents... les déclarations de ces
6 fonctionnaires avec l'information connue de la GRC et d'autres à l'interne au moment
7 des déclarations. Alors donc, je vais d'ore... d'abord commencer avec un peu de
8 contexte.

9 Voici les membres les plus importants dans... de la GRC. D'abord
10 nous avons la directrice Lia Scanlan, qui était directrice de la stratégie de
11 communication de la GRC en Nouvelle-Écosse. Toutes les communications avec les
12 médias, suite à l'incident des pertes massives. Madame Scanlan était dirigée, quant au
13 contenu de ces communications, par le triangle de commandement et aussi du
14 surintendant Darren Campbell. Comme on verra, dans les clips que l'on verra dans
15 quelques instants, le... Lee Bergeman, le commissaire adjoint et surintendant en chef
16 Chris Leather, qui était agent aux opérations criminelles étaient impliqués dans les
17 communications avec le public.

18 Si vous avez oublié qui était le premier ministre à l'époque, Justin
19 Trudeau, premier ministre du Canada, Steven McNeil, premier ministre de la Nouvelle-
20 Écosse, Bill Blair, ministre de la sécurité publique et Mark Furey était le ministre de la
21 Justice et procureur général de la Nouvelle-Écosse. Ces personnes vont donc figurer
22 dans le document.

23 Avant d'arriver aux aspects spécifiques des communications, le
24 travail de communication fut réalisé par madame Scanlan et son équipe, au quartier
25 général. Je pense que j'ai pas présenté les personnes qui étaient... la personne qui
26 était responsable en Nouvelle-Écosse. Cette personne travaillait de concert avec... et
27 relevait des services de communication nationale à Ottawa, dirigés par Sharon
28 Thessier, directrice générale et impliquait aussi le travail des professionnels de la

1 communication Daniel Brien, Jolene Bradley et Catherine Fortin. Et aussi la
2 commandante, c'est la commissaire Brenda Lucki, (inintelligible) de la GRC.

3 Donc le travail réalisé par l'équipe de communication en Nouvelle -
4 Écosse et à Ottawa était guidé par les directives permanentes de l'époque et aussi par
5 certaines politiques de la GRC. Donc, les directives permanentes adoptées en 2019
6 établissaient des politiques en matière des informations qui ne pouvaient pas être
7 présentées, partagées ou divulguées. Cela aurait donc empêché de présenter de
8 l'Information sur l'état de mariage que... donc on peut pas dire que c'était une
9 agression au foyer, mais on peut dire qu'une femme a été attaquée ou agressée par
10 une... dans une résidence par un homme.

11 Et donc, les relations entre les personnes, parents-enfants, entre
12 conjoints, entre frères et sœurs, on ne pouvait pas les présenter, les divulguer. Il fallait
13 dire que les personnes se connaissaient. On n'avait pas le droit non plus de divulguer le
14 statut d'emploi ou de la... le casier judiciaire de quelqu'un. On ne peut pas non plus
15 utiliser les termes comme... de présenter le statut médical de quelqu'un. Mais fallait dire
16 comme... quelque chose comme par exemple : les blessures non graves, par exemple.

17 Et le manuel opérationnel sur les communiqués de presse donne...
18 dirige les membres d'assurer que les informations présentées aux médias ne...
19 d'entament pas ou... l'enquête ou et ne donne pas lieu non plus à des blessures ou des
20 torts, des injustices ou elles ne gênent pas les victimes ou l'accusé. Il ne faut pas
21 spéculer ou offrir son avis personnel, dire seulement les faits, il faut toujours protéger
22 l'intégrité de l'enquête criminelle et il ne faut pas non plus communiquer le nom des
23 personnes mineures non plus les noms de toutes personnes blessées et il ne faut,
24 avant l'autopsie, il ne faut pas présenter la cause du décès, qui doit être déterminée par
25 le médecin légiste. Sur cette base, nous allons passer au 19 avril 2020. La GRC a
26 envoyé un gazouillis indiquant que l'auteur des crimes avait été détenu à 11h40. Moins
27 de 2,5 heures plus tard, le public a entendu le premier communiqué d'un fonctionnaire
28 public, ou d'un élu. C'était le premier ministre Stephen McNeil, qui a présenté ces

1 propos pendant ses remarques sur la COVID.

2 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

3 Stephen McNeil : On ne devait pas offrir une conférence de presse aujourd'hui, mais il
4 fallait que je sois ici pour vous donner une mise à jour sur Northwood, l'un de nos... qui
5 est encore aux prises avec de la COVID. Je ne savais pas quand je me couchais hier
6 soir, que je me réveillerais ce matin et qu'il y avait un tireur actif qui était en liberté en
7 Nouvelle-Écosse. C'est un des pires actes de violence de notre histoire. Les mots ne
8 peuvent pas consoler les familles affectées par ce qui est arrivé depuis 24h. Et à ceux
9 qui ont toujours peur, je cherche à vous reconforter. Sachez que tout les Néo-Écossais
10 sont avec vous. Avec la GRC, merci d'avoir capté le suspect et de faire mieux pour
11 protéger les citoyens de notre province. Et il y aura un point de presse ce soit par la
12 GRC. C'est une enquête active. Il y a plusieurs d'entre vous qui ont des questions, moi
13 j'en ai aussi, mais ce n'est pas le moment pour la spéculation ou de répandre des
14 rumeurs. La GRC va vous fournir autant de renseignements que possible. On doit les
15 laisser mener leur enquête et on doit laisser les familles à faire leur deuil. Nous sommes
16 tous sous le choc, qu'une telle chose puisse se produire ici en Nouvelle-Écosse. C'est
17 un lourd fardeau à porter, en plus de la COVID-19. Mais maintenant, plus que jamais,
18 nous devons rester forts.

19 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

20 **Me GILLIAN HNATIW:** Nous avons entendu, comme le premier
21 ministre McNeil disait au moment où il parlait au public, la GRC en Nouvelle-Écosse
22 sous la direction de la directrice Scanlan se présentait pour son premier point de
23 presse. La directrice Scanlan avait organisé les composantes d'une stratégie en
24 matière de communication qui impliquait les cadres de la GRC qui livrait des mises à
25 jour coordonnées lors des points de presse. Ça, c'était au lieu de fournir des entretiens
26 individuels avec les médias. Dans son deuxième entretien avec la Commission des
27 pertes massives, la directrice Scanlan a parlé de sa raison d'être, assez longuement, et
28 elle a dit dans l'ensemble qu'étant donné la portée et le volume d'intérêt et le nombre

1 excessif de demandes et c'est ça l'approche qu'elle a opté pour, afin de pouvoir
2 partager les renseignements de façon juste, de façon équilibrée. Étant donné
3 l'environnement dynamique qu'ils allaient contrôler le message par l'entremise de ces
4 points de presse plutôt que d'offrir des mises à jour ponctuelles. Alors l'enquête était
5 active, en plein déroulement et c'était un milieu dynamique en matière de découverte
6 des faits.

7 Alors à 18h, le 19 avril, la GRC de la Nouvelle-Écosse a eu son
8 premier point de presse. La commissaire adjointe Bergerman a commencé en
9 annonçant le décès de la gendarme Heidi Stevenson et des blessures à un deuxième
10 membre de la GRC. Le surintendant principal Leather a ensuite pris la relève et a fourni
11 une mise à jour sur le statut de l'enquête criminelle.

12 **[ENREGISTREMENT AUDIO]**

13 Chris Leather : Nous sommes... nous mettons maintenant l'accent sur rassembler
14 toutes les preuves, les renseignements au sujet de ces incidents et d'obtenir des
15 réponses à plusieurs questions dont nous n'avons pas de réponse encore. On fournit
16 autant de détails que je le peux. Ce sont les... c'est vraiment, l'enquête est vraiment
17 dans ses stades très précoces et la situation est des plus tragique. Hier soir, à la suite
18 de plusieurs appels 9-1-1, la GRC de la Nouvelle-Écosse et ses membres ont
19 intervenus à un appel lié aux armes à feu à une résidence de Portapique dans le
20 comté de Colchester. Lorsque les policiers sont arrivés sur les lieux, des membres ont
21 retrouvé plusieurs pertes à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, mais ils n'ont pas
22 retrouvé le suspect. C'est une situation en plein évolution, rapide, la scène était
23 chaotique. Plusieurs membres sont intervenus, notamment l'équipe GTI et les services
24 des chiens de police, et nous continuons de recevoir du soutien d'autres services
25 policiers, notamment la police régionale d'Halifax. Nous avons mis l'emphase sur la
26 sécurité des résidents dans la zone immédiate, nous avons sécurisé la zone, nous
27 avons commencé à chercher le suspect.

28 La recherche initiale du suspect a mené à plusieurs emplacements

1 dans la zone, notamment des structures qui avaient été incendiées et... en feu. La
2 recherche a continué dans la nuit et jusqu'au matin. Ce matin, nous avons recherché le
3 suspect à travers plusieurs collectivités dans la Nouvelle-Écosse. La recherche pour le
4 suspect a terminé ce matin lorsque le suspect a été identifié et je peux confirmer qu'il
5 est décédé. Je peux également confirmer que la question a été référée à SIRT. Encore
6 une fois, l'enquête est vraiment à des moments très précoces et ça implique plusieurs
7 victimes, plusieurs scènes de crimes. On vous fera des mises à jour dès qu'on obtient
8 davantage de nouveaux renseignements et on vous fera savoir ce sera quand.
9 L'enquête est active et menée par le SIRT. L'équipe d'intervention en cas d'incident
10 grave, on ne peut pas vous fournir certains renseignements en ce qui a trait à certains
11 éléments de l'enquête.

12 Je voudrais remercier le dévouement de nos membres qui ont
13 travaillé sans relâche pour retrouver le suspect, la coordination démontrée par tout le
14 monde impliqué est remarquable. Ils ont rejoint tous nos employés pour s'assurer qu'ils
15 ont des ressources en matière de bien-être dans ce moment difficile. Merci bien. La
16 commandante Lee Bergerman et moi-même, on acceptera maintenant vos questions.

17 **[FIN DE L'ENREGISTREMENT AUDIO]**

18 **Me GILLIAN HNATIW:** Pendant la période de questions qui a suivi,
19 le surintendant principal a abordé plusieurs questions de la presse où il est indiqué qu'il
20 y avait au-delà de 10 personnes qui avaient été tuées, bien que l'enquête était toujours
21 en cours. Le chiffre « 10 » comme disait Mme la directrice Scanlan dans ses entretiens
22 avec la Commission, et il me semble également dans son témoignage il y a quelques
23 semaines, c'est un chiffre qu'on a choisi ce jour-là, en fonction des renseignements
24 dont ils disposaient et c'est un chiffre sur lequel ils se sont entendus. Environ une heure
25 avant la conférence de presse le surintendant principal, on lui avait fait savoir que le
26 décompte des victimes était d'au moins 17, mais on a décidé d'appeler ce chiffre-là,
27 final.

28 D'autres renseignements qui ont été partagés pendant ce point de

1 presse, c'est que l'auteur était décédé, et non pas sous garde, comme il avait été
2 communiqué au public plus tôt ce jour-là. Il a confirmé que le décès de l'auteur par la
3 partie d'une enquête de l'équipe d'intervention en cas d'incidents graves, mais il n'a pas
4 confirmé si l'auteur avait été atteint par balle par un membre de la GRC. On avait
5 entendu mentionner qu'il y avait plusieurs collectivités à travers la Nouvelle-Écosse, qui
6 avaient été touchées. Il a reconnu qu'il y avait plusieurs emplacements dans la
7 province, en plus de Portapique, qui étaient impliquées, mais il n'a pas partagé le nom
8 de ces collectivités-là. À ce stade-là, la GRC connaissait au moins 15 scènes de crime
9 précises qui avaient été impliquées lors des pertes massives.

10 Il était également au courant du fait qu'un deuxième renvoi avait
11 été fait à l'équipe d'intervention en cas d'incidents graves, notamment en matière de
12 l'échange de tirs entre l'auteur et la gendarme Stevenson à l'échangeur de
13 Shubenacadie. Cela n'a pas été partagé avec la presse à ce stade-là. Le plan était
14 d'avoir un autre point de presse pour faire une mise à jour du public à la même heure.
15 C'était un plan qui était partagé et discuté avec les communications au siège social à
16 Ottawa. Malgré ce plan-là, la commissaire de la GRC, qui a continué à participer à des
17 entretiens individuels avec des... plusieurs journalistes jusqu'au soir, elle a partagé le
18 décompte croissant des décès qui étaient partagés à l'interne et partageait des
19 renseignements à l'encontre de ce que le surintendant principal Leather avait signalé
20 lors du point de presse. Cela a donné lieu à une situation où différents médias ont
21 rapporté différents renseignements au cours de la soirée. Cela a ensuite créé de la
22 confusion au sein du public, alors la Commission a également entendu dans les
23 coulisses des travaux, cela a créé de la détresse d'une des familles qui cherchait, qui
24 voulait désespérément avoir des renseignements sur leurs proches qui étaient portés
25 disparus et qui continuaient de voir les chiffres monter sur les nouvelles de ce soir-là.
26 Les médias qui n'avaient pas été directement en contact avec la commissaire Lucki ont
27 rejoint la GRC, les communications de la GRC en Nouvelle-Écosse en cherchant des
28 mises à jour, confirmation des renseignements que Mme la commissaire Lucki avait

1 partagés.

2 Alors le travail des journalistes était inégal au niveau du nombre de
3 décès le soir du 19 et le matin jusqu'au matin du 20 avril. Je m'arrête pour dire que la
4 Commission n'a... signaler que la Commission n'a pas encore parlé à la commissaire
5 Lucki, mais elle va comparaitre plus tard cet été et bien sûr, je présume qu'on va
6 entendre son point de vue sur ces événements-là aussi.

7 Alors dans la soirée du 19 avril, il y avait des déclarations officielles
8 publiées par le premier ministre Trudeau. Il y en avait un au niveau de la GRC, il y en
9 avait un au nom du bureau du ministre Blair. Finalement au nom de l'équipe
10 d'intervention en cas d'incident graves, SIRT, qui a confirmé qu'il y aurait une enquête
11 sur ce qui était... le fait que l'auteur avait été atteint par balles et tué à Enfield.

12 Le lendemain, le 20 avril, une autre pleine journée, la déclaration
13 au public, le point de presse, ce qui comprend notamment des séances d'informations
14 de la GRC de la Nouvelle-Écosse et au siège social, siège national à Ottawa. Dans le
15 cadre du point de presse de la GRC, de la Nouvelle-Écosse, qui a lieu environ à 14h ce
16 jour-là, la commissaire adjointe Bergerman et le surintendant principal Leather ont de
17 nouveau adressé la presse et le public. Et à ce stade-là, ils ont confirmé qu'il y avait au-
18 delà de 19 victimes y compris l'auteur. Ils avaient dit que cela impliquait à la fois des
19 hommes et des femmes et que c'était tous des adultes. Certains... l'auteur connaissait
20 certains d'entre eux, d'autres non. Le gendarme Chad Morrison avait été également
21 identifié de façon publique, comme le membre de la GRC qui avait été blessé, mais ils
22 n'ont pas publié les noms des autres victimes à ce stade-là, en attente des examens
23 réalisés par le bureau du médecin légiste.

24 Bien que le chiffre a été indiqué comme étant au-delà de 19, à
25 l'interne on savait qu'il y avait un potentiel... potentiellement jusqu'à 23 personnes
26 décédées, y compris le gendarme Stevenson et l'auteur. On savait à l'interne que Emily
27 Tuck, qui n'avait que 17 ans, était parmi les personnes décédées. De plus, ils ont
28 numéroté les scènes de crime à Portapique et il y avait 16 scènes de crime à

1 Portapique et d'autres collectivités dans la Nouvelle-Écosse centrale et rurale, bien
2 qu'on en ait identifié jusqu'à 18 à l'interne à ce stade-là.

3 Au niveau des renvois à la SIRT, ils ont partagé que deux autres
4 renvois avaient été faits à SIRT, mais ils n'ont pas fourni d'autres détails. La seule
5 chose qu'ils ont dit, c'est que deux renvois séparés signifient deux incidents séparés.
6 Nous savons maintenant que ces renvois-là étaient relatifs au décès de la gendarme
7 Stevenson à Shubenacadie et l'incident de tirs fratricides à la caserne des pompiers
8 d'Onslow Belmont. Je prends note qu'à la fin du 20 avril, SIRT a annoncé qu'il n'y aurait
9 pas aucune enquête sur ce qu'on connaît comme la cause de la gendarme Stevenson à
10 l'échangeur, que l'enquête était mieux menée par la GRC.

11 Sur le sujet des armes à feu, le 20 avril, le surintendant principal
12 n'a pas discuté la question des armes à feu en raison de l'enquête en cour de la part de
13 SIRT. À l'interne, la GRC savait depuis le jour précédent que l'auteur n'avait pas un
14 permis pour être un propriétaire d'armes à feu et que s'il en avait en sa possession, il
15 n'était pas inscrit sous son nom. Il y avait également des renseignements à l'interne
16 comme quoi l'arme de poing de la gendarme... et le chargeur de la gendarme
17 Stevenson étaient manquants, mais qu'ils étaient dans la possession de l'auteur au
18 moment de son décès et que le fait que c'était situé dans la voiture qu'il chauffait n'était
19 pas complété jusqu'au lendemain.

20 Au sujet des objets de la police, on avait signalé qu'il avait
21 premièrement reçu des signalements que le fait que l'auteur chauffait une réplique
22 d'autopatrouille dans les petites heures du matin du 19 avril. Ce que nous savons
23 maintenant, c'est que dans les premiers 30 minutes du fait que lorsque la GRC s'est
24 mis à recevoir des appels du 9-1-1 le 19 avril, peu après 10h, et on a dit de façon
25 vigoureuse que l'auteur conduisait un véhicule avec des décalcomanies de la GRC, un
26 véhicule qui ressemblait tout à fait comme une voiture de la GRC, des gyrophares et
27 des symboles de la police. Ainsi qu'une voiture de police qui était blanche avec des
28 rayures, mais potentiellement pas de lumières.

1 Nous avons également déjà entendu, dans le cadre du travail de la
2 Commission qu'il y avait des énoncés de Kelly Macdonald, ainsi que l'entretien avec
3 Andrew MacDonald, peu après 5h du matin le matin du 19. Au sujet des alertes au
4 public, le surintendant principal Leather a dit qu'il pensait qu'une alerte Amber avait été
5 émise, mais il... corrigeait sur les lieux, qu'il avait clarifié que la GRC... la GRC n'avait
6 utilisé que Twitter et Facebook. Presque immédiatement après que le point de presse...
7 après la conclusion du point de presse de la GRC, un point de presse semblable a été
8 tenu à Ottawa par Mme la commissaire de la GRC Brenda Lucki et le ministre de la
9 Sécurité publique, et pendant ce point de presse, la ministre Blair a fait référence à
10 18 vies innocentes qui ont été perdues et que la GRC fait des enquêtes actives au sujet
11 de 16 scènes de crime.

12 Alors il y avait des incohérences au niveau des renseignements
13 partagés. Bien que les victimes n'aient pas encore été identifiées, ou par le bureau du
14 médecin légiste, la ministre Blair a indiqué que cela comprenait une infirmière, une
15 enseignante, un agent des services correctionnels, un agent de police de service actif,
16 des parents, des voisins et des amis. En parlant de l'enquête, Mme la commissaire
17 Lucki a averti qu'étant donné ce crime sans précédent, ça va être très long, ça va être
18 très compliqué. Il y a au moins une quinzaine de crimes.

19 Environ une heure et demie plus tard, le premier ministre McNeil
20 était assis avec le docteur Strang, ils se préparaient de délivrer leurs allocutions sur la
21 COVID de la province et pendant la période de questions, il a reçu des questions au
22 sujet de pourquoi une alerte publique n'a pas été envoyée pendant les pertes massives.
23 On voit que dès le 20 avril des questions au sujet de l'utilisation du système d'alerte
24 publique, comment ça va être posé. Alors, voici l'échange du premier ministre McNeil
25 avec la presse pendant le point de presse sur la COVID :

26 **(ENREGISTREMENT AUDIO)**

27 « Monsieur le Premier Ministre, pendant la fin de
28 semaine de Pâques, on a vu plusieurs alertes

1 distribuées sur les téléphones cellulaires avertissant
2 aux gens de rester dans leurs maisons en raison de
3 la COVID, et même pendant une chasse à l'homme,
4 ça n'a pas été utilisé. Pourquoi est-ce qu'on a raté
5 une occasion de partager le message de façon plus
6 élargie si cela aurait pu apporter une différence dans
7 cette situation-là?
8 – Le Bureau de gestion d'urgences doit envoyer...
9 doit confirmer l'envoi. La Santé publique l'a fait et on
10 est heureux de le faire, mais on ne nous a pas
11 demandé d'envoyer l'alerte ce weekend-ci. »

12 **Me GILLIAN HNATIW:** C'était la fin des points de presse pour le
13 20. En passant au 21 avril, on voit que le premier ministre McNeil continuait de recevoir
14 des questions au sujet des alertes publiques, pourquoi des alertes publiques n'ont pas
15 été émises. La GRC n'a pas eu un point de presse en direct, mais ils ont publié une
16 déclaration où ils ont identifié le fait qu'il y avait 23 victimes. La déclaration a été publiée
17 sur Facebook. Plus tard ce soir-là, la déclaration était... il y a eu amendement ou,
18 plutôt, éditée... ou la publication a été éditée, le nombre de victimes a changé à 22.
19 Dans un commentaire en bas de la publication, le commentaire... la GRC a clarifié que
20 la publication avait été éditée pour refléter le fait qu'il y avait 22 victimes plus le suspect
21 qui est également décédé lors des incidents.

22 Donc, de ce point, pour plus de clarification par rapport au nombre
23 de victimes, d'autres questions, ça commençait à bouillonner. Je devrais aussi dire que
24 le 21 avril, dans la déclaration du 21 avril, la GRC a aussi clarifié que l'une des victimes
25 avait 17 ans, le reste des autres victimes était des adultes, et aussi qu'il était question
26 de revenir avec plus d'informations une fois qu'ils continuent à travailler avec le
27 médecin légiste.

28 Aussi, il était mentionné que l'auteur n'avait pas de casier judiciaire;

1 cependant, c'est plutôt que le 18 avril, la GRC savait que l'auteur avait eu certaines
2 interactions avec la police. Plus important encore, en 2011, il a plaidé coupable pour
3 une violence et a été... justement a fait l'objet d'une décharge à son encontre. Aussi...
4 par le public général, qu'il aurait pu être responsable de crimes sans pour autant être...
5 avoir été condamné.

6 Il y a eu aussi une plainte en 2010 pour des menaces de tuer ses
7 parents qui n'a pas été prise en considération. Aussi, il y a eu une menace, c'était un
8 bulletin au sujet d'une menace qu'il voulait tuer un policier. Aussi, une interaction de
9 2020 pendant laquelle l'auteur a eu une confrontation du fait qu'il avait stationné son
10 véhicule devant sa clinique et qu'il semblait utiliser... il était en train de... il a été... il a
11 utilisé un ton intimidant du policier.

12 Donc, selon la déclaration, pourquoi le tout n'a pas été utilisé? Il y a
13 encore des questionnements à la GRC lorsqu'il a eu affaire à eux, par exemple, à un
14 moment donné sur une base quotidienne. Donc, il y a une correspondante de la GRC
15 qui traduit dans le document de base au sujet des discussions sur comment mieux
16 réagir à cette question.

17 En avançant, aussi, le 22 avril, encore une fois, le premier ministre
18 McNeil continue d'aborder des questions au sujet de l'alerte publique, les avis au sujet
19 des *briefs* de la COVID-19, donc la GRC de la Nouvelle-Écosse avait organisé un autre
20 point de presse. Le commandement Bergerman a lu une déclaration, il a livré une
21 déclaration au sujet de l'enquête qui était en cours, il a confirmé au public que l'auteur a
22 agi seul en ajoutant que la GRC continuait d'enquêter pour savoir si toutefois l'auteur
23 était aidé pendant ou... c'est-à-dire lorsqu'il allait vers les pertes massives, il allait
24 commettre les pertes massives.

25 Pendant ce *brief*, deux intendants ont été questionnés aussi sur les
26 fu...les armes à feu qui étaient utilisées par l'auteur et aussi il ne pouvait pas aller dans
27 le détail en raison de l'enquête. Pour répondre à une question d'un journaliste que s'il
28 avait confirmé que la GRC n'avait pas... c'est-à-dire qu'il pouvait... s'il pouvait confirmer

1 que l'auteur ne détenait pas de permis de port d'armes à ce moment-là, on a compris
2 que ses certificats avaient été... il y avait un autre terme différent de ce qu'on a, c'est ce
3 qui a causé une confusion. À l'interne cependant, la GRC a identifié un certain nombre
4 d'armes à feu qui ont été récupérées du véhicule.

5 Lorsqu'on lui a posé la question au sujet de la réplique du véhicule
6 et aussi des équipements de policiers, encore une fois ils ont répondu que c'était pas
7 jusqu'à la matinée du 19 avril que les informations au sujet des uniformes de police et
8 de la réplique étaient arrivées au centre de commandement. Donc, lorsqu'on a dit il y a
9 quelques minutes, cette Commission avait entendu un certain nombre de rapports qui
10 ont été fournis à la GRC en date du 18 avril au sujet du véhicule qui était utilisé par
11 l'auteur.

12 Au-delà de la question se rapportant à l'alerte, on parlait de
13 beaucoup de retards sur la base de manque de communication entre le GTI et les
14 agents policiers et les discussions au sujet de ce message.

15 En réaction à une question, je dirais que... une question a été
16 posée sur si le terme « coups d'arme à feu » » avait rapport avec les événements de
17 Portapique et on a répondu qu'il était satisfait du message et que les communications
18 qui étaient fournies, elles étaient... qui pouvaient être fournies étaient exactes et
19 précises.

20 Je suis désolée, je... j'ai une autre diapo. Donc, vous voyez... vous
21 pouvez voir le résumé et les détails aussi du contenu dans le document de base qu'il y
22 avait des divergences par rapport aux informations rapportées au public et de d'autres
23 points qui restent à discuter aussi pour les commissaires pour ce qui est de ces
24 anomalies, de ces différences. Donc, il y avait une certaine politique et certaines
25 directives qui ont été établies sur ce qui devait être partagé ou pas, des choses en
26 cours par rapport au travail des médecins légistes et par rapport à l'enquête qui était en
27 cours.

28 Je dirais que les communications jusqu'au 24 avril étaient

1 caractérisées par une certaine fluidité, un certain dynamisme pendant que les
2 enquêtes, il y a eu un point de presse qui a eu lieu le 19 avril, les choses étaient encore
3 sur le feu, donc l'enquête était vraiment à ses débuts, et donc, l'information... les
4 informations étaient dynamiques. Il y a un changement à cela pendant le point de
5 presse du 24 avril. C'est comme s'ils étaient revenus sur terre par rapport aux fax, aux
6 informations, ils étaient plus organisés quant à faire le travail par rapport à l'enquête qui
7 était en cours.

8 Et donc, avec ça, le 24 avril à 11 heures, la GRC a eu un point de
9 presse qui a été animé par l'intendant Campbell qui a livré une déclaration dans
10 laquelle il a partagé l'horaire, la chronologie en fait, des pertes massives et les
11 premières réactions des intervenants, les actions des premiers intervenants à
12 Portapique. Il a divisé ça en trois parties. La première, c'était à Portapique; la deuxième,
13 c'était un ensemble d'incidents dans les zones de Wentworth, Glenhome et Debert; et
14 un dernier ensemble d'incidents qui étaient à Shubenacadie, Milford et Enfield.

15 **(ENREGISTREMENT AUDIO)**

16 « Donc, ce que nous avons appris sur la partie des
17 enquêtes, le 19 avril, un tout premier appel a été fait
18 et il y avait une personne qui agit en violence vis-à-vis
19 de quelqu'un qu'elle connaissait, ça s'est passé à
20 Portapique, la victime a pu se... a pu prendre la fuite
21 et s'est cachée dans la forêt, elle s'est abritée dans la
22 forêt. Entretemps, les officiers sont arrivés sur les
23 lieux la nuit où ils ont trouvé des personnes [sic] avec
24 des blessures, la personne était blessée et elle [sic] a
25 conduit son véhicule, la victime a indiqué que c'était
26 l'auteur qui lui avait pris son véhicule, qui lui a tiré
27 dessus pendant qu'il passait à côté. Et donc, en
28 décrivant ce véhicule, il a décrit le véhicule comme

1 étant un véhicule qui ressemblait à un véhicule de
2 police. Aussi, ce véhicule était... ou se dirigeait vers
3 le Beach et il y avait une seule voie qui menait à la
4 communauté.
5 L'officier a fait appel aux services de santé pour
6 prendre la victime à l'hôpital et cette victime a
7 survécu.
8 Maintenant, pour ce qui est de l'intervention sur les
9 zones et on a fait le constat du décès de plusieurs
10 personnes et certaines maisons étaient déjà en feu
11 lorsque... aussi, les personnes ont trouvé... c'est-à-
12 dire pas mal de personnes décédées pendant que les
13 intervenants étaient en train de vérifier des maisons
14 pour voir s'il y avait des victimes ou l'auteur, le
15 suspect.
16 Par conséquent, sur la base des informations qu'ils
17 recevaient, toute la situation était en cours, tout le
18 monde était engagé, positionné pour justement
19 prendre le contrôle des zones. Pendant ce point, il y a
20 eu l'intervention des services aussi de cynophiles de
21 la police, aussi pour l'appui ou le soutien aérien, et il y
22 a eu aussi des équipes de réaction... d'intervention
23 d'urgence téléportées. En un court temps, nous avons
24 aussi engagé une équipe spécialisée et des
25 ressources du Nouveau-Brunswick.
26 Au fil du temps, il était question de chercher dans les
27 maisons pour voir si on pouvait les suspects ou des
28 personnes blessées, et donc, il reste des

1 témoignages à recueillir.
2 Très tôt, dès l'engagement, nous avons appris que le
3 suspect possible vivait dans une maison au sein
4 même de cette même communauté à Portapique. La
5 maison, le garage du suspect étaient en flammes
6 aussi. Deux véhicules de police, plus un troisième,
7 étaient en feu sur la propriété même de ce suspect.
8 Nous avons aussi appris que le gars avait un pistolet
9 et d'autres armes. On a appris aussi qu'il était connu
10 pour posséder plusieurs véhicules qui ressemblaient
11 à des véhicules de police.
12 Pour localiser le suspect, la police a travaillé toute la
13 nuit. Ce n'est que vers 6 h 30 du matin qu'une victime
14 est sortie de son abri et a appelé le 9-1-1, et c'était à
15 ce moment que ce témoin clé nous a permis de
16 confirmer ou d'avoir plusieurs détails, y compris le fait
17 qu'il était en possession d'une réplique de véhicule de
18 police plus un uniforme de police. Nous avons aussi
19 appris qu'il avait plusieurs armes à feu, dont des fusils
20 et des pistolets. »

21 **Me GILLIAN HNATIW:** Donc, il y avait pas mal de faits, pas mal de
22 détails nouveaux lors de ce point de presse. Si vous les aviez suivis en temps réel,
23 vous avez vu qu'ils avaient présenté le cours des événements, comment ça s'est
24 passé. Parmi les faits, donc, nous avons appris pour la première fois lors de ce point de
25 presse que l'incident avait commencé par une agression, nous avons aussi appris au
26 début que c'était en ligne par rapport à la façon de communiquer et que cette personne
27 était... bien sûr, c'était Lisa Banfield. Même si on n'avait pas donné son nom, les noms
28 des autres victimes aussi n'ont pas été partagés par la GRC.

1 Lorsqu'on lui a posé la question sur les armes à feu qui étaient
2 utilisées lors des pertes massives, la GRC avait confirmé que l'auteur avait un pistolet
3 et des armes aussi, ils avaient retracé l'une des armes qui provenait du Canada puis les
4 autres qui provenaient des États-Unis.

5 Au sujet de la question qui concerne la réplique du véhicule qui
6 était la possession de l'auteur, l'intendant Campbell avait dit que c'était trop tôt à la
7 GRC pour répondre et qu'ils avaient appris que l'auteur possédait plusieurs véhicules
8 qui étaient des répliques de véhicules de police et que c'était au matin seulement du
9 19 avril qu'ils ont appris qu'il était dans un... qu'il avait un véhicule complètement
10 identifié comme étant celui de la police.

11 Donc, comme l'enquête passait par une nouvelle phase, donc il y a
12 eu un autre point le 28 avril à 11 heures. L'information supplémentaire partagée à ce
13 moment-là, c'était que la violence conjugale vis-à-vis... de l'auteur vis-à-vis sa
14 compagne ou sa conjointe, ils avaient interviewé Lisa Banfield à plusieurs reprises,
15 mais ils n'avaient toujours pas mentionné ou nommé ce... donné son nom.

16 Ensuite, la deuxième partie de l'enquête, le surintendant Campbell
17 avait dit qu'il n'allait pas donner plus de détails, mais qu'il parlait aussi de véhicules, il
18 était aussi question de tirs fratricides au niveau de la caserne des pompiers.

19 Justement, à ce sujet-là, pour ce qui est des... l'Agence des
20 services frontaliers du Canada aussi participait à l'enquête et aussi que la GRC avait
21 parlé avec une personne aux États-Unis qui avait aidé à donner plus d'informations. Il
22 savait que l'auteur possédait pas mal d'armes et de fusils semi-automatiques à ce
23 moment-là.

24 Encore une fois, je suis... toutes mes excuses.

25 Le langage utilisé au sujet des armes à feu lors du point de presse
26 est intéressant. On parle d'une réunion qui a eu lieu ce jour-là qui est documentée et
27 des notes qui sont fournies à la Commission par la GRC et prises par l'intendant
28 Campbell lors de réunions, c'était pour assister le commissaire Bergerman et le

1 directeur Scanlan qui avaient parlé par téléphone avec le commissaire Lucki et les
2 membres de l'équipe des communications du quartier général. Et pendant cette
3 réunion, le commissaire Lucki a exprimé son désaccord pour ce qui est des points de
4 presse qui était organisée par la GRC de la Nouvelle-Écosse. Elle a transmis qu'elle
5 avait désobéi à ses instructions pour inclure des informations spécifiques sur les armes
6 à feu utilisées par l'auteur et qu'elle avait promis au ministre Blair et au Premier
7 ministre, au bureau du Premier ministre, qu'ils allaient publier des informations qui
8 avaient une relation avec la législation du contrôle des armes, ce qui, justement,
9 rendraient les officiers et le public plus en sécurité. Donc, on va parler avec le
10 commissaire vers la fin de l'été.

11 Ensuite arrive le 11 mai, presque deux semaines après; c'était à ce
12 moment que la GRC avait annoncé que l'enquête a été rappelée et qu'à date, ils
13 avaient... ils ont appelé ça l'opération Solide-H ou H-Strong. Ils se sont entretenus avec
14 500 témoins, ont continué à conduire des entrevues; tous les 17 lieux de crimes ont été
15 recherchés, ont été divulgués.

16 Ensuite, il y avait un autre point de presse le 4 juin, où le
17 surintendant en chef Leather a confirmé que la GRC devait subir plusieurs examens et
18 enquêtes sur l'organisation et il y aurait une enquête par Emploi et Développement
19 social Canada, une enquête sur un évènement dangereux. Et aussi, la GRC était en
20 train d'examiner les différentes approches, la meilleure approche pour établir un
21 examen intégral et formel.

22 Ici, on voit que la GRC, fait qui n'est pas très étonnant, possédait
23 des renseignements qui ne pouvaient pas être divulgués. Mais c'est ce que nous
24 examinons dans le cadre de ce processus; lors de ce point de presse au 4 juin, c'était le
25 dernier point de presse sur l'incident des pertes massives.

26 En juillet, comme tout le monde le sait, les ministres Blair et Furey
27 ont annoncé un examen conjoint, donc, des évènements du 18 et du 19 avril 2020 et la
28 GRC a publié un communiqué de presse au nom du commissaire adjoint Bergeman en

1 ce qui avait trait à l'annonce de cet examen. Une semaine plus tard, en répondant à la
2 pression du public, les gouvernements ont annoncé que cela deviendrait une enquête
3 provinciale/fédérale.

4 Le 30 juillet, suite à une injonction, des documents ont été publiés
5 et afin de donner un peu de contexte pour les informations qui ont été partagées par les
6 vidéos, la GRC a publié une autre déclaration pour essayer de donner du contexte qui
7 se trouvait dans ces autres documents. Ce contexte comprenait le fait qu'il n'y avait pas
8 de renseignements crédibles comme quoi l'auteur avait participé à d'autres meurtres
9 avant les meurtres du 18 et du 19 avril, que l'auteur s'était procuré des armes à feu
10 illégalement, mais il n'avait pas, selon les données disponibles, été impliqué dans le
11 crime organisé. On avait présenté de l'information sur ses comptes bancaires, ses
12 investissements auxquels il avait eu accès avant avril 2020, des liens entre l'auteur et
13 des personnes dans l'État du Maine et aussi, le fait qu'il avait des salles et des
14 compartiments cachés dans ses résidences.

15 Ces renseignements ont été partagés afin de donner du contexte
16 pour les détails qui étaient sortis auparavant.

17 Ensuite, il y avait une autre annonce officielle le 4 décembre 2020;
18 c'était une déclaration de la part du surintendant Campbell – donc, l'annonce
19 d'accusation au criminel contre trois personnes qui étaient accusées d'avoir fourni des
20 munitions à l'auteur. La GRC, selon cette annonce, allait donc se retenir de commenter
21 davantage ces affaires en dehors de l'enquête. Et encore une fois, dans son
22 interrogatoire avec la Commission, Lia Scanlan discute en détails du fait qu'on ne
23 pouvait plus partager des renseignements, divulguer des renseignements, qu'il y avait
24 des limites sur ce qui pouvait être dit et il fallait donc en tenir compte quand ils se
25 prononçaient en public.

26 Au-delà de ça, des déclarations lors du premier anniversaire et du
27 deuxième anniversaire de l'incident des pertes massives, il n'y a pas eu d'autre point de
28 presse.

1 **COMMISSAIRE MacDONALD** : Merci beaucoup.

2 **COMMISSAIRE STANTON** : Merci Maître Hnatiw et les avocats,
3 les participants et aussi gendarme Bent, merci d'avoir témoigné.

4 Tous les gens qui ont été affectés continuent à endurer une grande
5 douleur et donc, on essaie... on veut reconnaître le travail des gens qui viennent ici à
6 tous les jours pour aider les participants et les témoins. Nous sommes reconnaissants
7 envers vous; votre tâche n'est pas facile.

8 Nous encourageons les avocats à donner accès au soutien de
9 bien-être à leurs clients et de faire leur meilleur... de leur mieux pour s'assurer que le
10 processus soit respectueux.

11 Cependant, il n'y aura pas de procédures publiques demain, mais
12 les procédures reprendront jeudi. Nous allons écouter plusieurs... une table ronde sur
13 les communications d'urgence et l'interopérabilité entre les services. Jeudi, nous allons
14 aussi écouter la docteure Jaclyn Schildkraut qui a écrit un rapport commandé pour la
15 Commission sur... intitulé « Comment soutenir les survivants et les collectivités après
16 les fusillades ».

17 Donc, on se voit jeudi.

18 **GREFFIÈRE DARLENE SUTHERLAND** : Reprise de la séance
19 jeudi...

20 --- La séance est ajournée à 15 h 47

21

22

23

24

25

26

27

28

CERTIFICATION

1

2

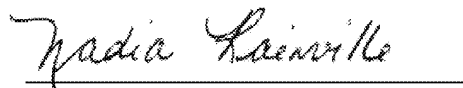
3 I, Nadia Rainville, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an
4 accurate transcription of the French interpretation of the hearing to the best of my skill
5 and ability, and I so swear.

6

7 Je, Nadia Rainville, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hautes sont une
8 transcription conforme à l'interprétation française de l'audience au meilleur de mes
9 capacités, et je le jure.

10

11

A handwritten signature in cursive script that reads "Nadia Rainville". The signature is written in black ink and is positioned above a horizontal line.

12

Nadia Rainville